



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 15

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Wednesday, November 2, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mercredi 2 novembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gosalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI
Table of Content / Table des matières

	PAGE
<u>M. KEITH WILSON, Assermenté</u>	1
Interrogatoire en chef par Me Jeffrey Leon	1
Contre-interrogatoire par Me Robert MacKinnon	49
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	65
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	77
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	88
Contre-interrogatoire par Me Ewa Krajewska	97
Ré-interrogatoire par Me Jeffrey Leon	99
<u>M. TOM MARAZZO, Sous affirmation solennelle</u>	103
Interrogatoire en chef par Me John Mather	103
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	138
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	149
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	158
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	163
Contre-interrogatoire par Me Ewa Krajewska	169
Contre-interrogatoire par Me Antoine D'Ailly	171
Ré-interrogatoire par Me John Mather	173
Déclaration par Me Natasha Calvino	181
<u>M. PATRICK KING, Assermenté</u>	182
Interrogatoire en chef par Me Jeffrey Leon	182
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	212
Contre-interrogatoire par Me Kathleen Tanner	224

Ottawa, Ontario

--- L'audience commence le lundi 2 novembre, 2022 à 9:34

LA GREFFIÈRE : Order. À l'ordre. The Public Emergency Commission is now in session. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU : Good morning. Bonjour, excusez ce petit retard.

Me JEFFREY LEON : Bonjour, Monsieur le commissaire. Jeffrey Leon, avocat de la Commission. Keith Wilson va être le prochain témoin.

LA GREFFIÈRE : Monsieur Wilson, vous voulez être assermenté sur un document religieux ou affirmé?

Me KEITH WILSON : Assermentation sur la Bible.

LA GREFFIÈRE : Pour le procès-verbal, votre nom?

Me KEITH WILSON : Keith Wilson, W-i-l-s-o-n.

--- M. KEITH WILSON, Assermenté:

--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JEFFREY LEON :

Me JEFFREY LEON : Bonjour Monsieur Wilson.

M. KEITH WILSON : Bonjour.

Me JEFFREY LEON : Commençons par avoir des renseignements sur vos antécédents. Je crois que vous venez d'Edmonton, Alberta?

Me KEITH WILSON : Oui. À l'origine, Burlington, Ontario. J'ai passé ma vie dans l'ouest.

Me JEFFREY LEON : Alors, nous allons faire ça à l'inverse. Pratiquez-vous le droit à Edmonton?

Me KEITH WILSON : Oui.

Me JEFFREY LEON : Depuis combien de temps?

1 Me KEITH WILSON : Je crois depuis 27, 28 ans.

2 Me JEFFREY LEON : Et vous êtes conseiller du Roi?

3 Me KEITH WILSON : C'est juste.

4 Me JEFFREY LEON : Pour la Commission, décrivez la
5 nature de votre pratique de droit.

6 Me KEITH WILSON : Normalement, au fil de ma
7 carrière, j'ai traité avec des gens qui affrontent des forces
8 plus grandes. J'ai représenté de nombreux propriétaires et
9 fermiers en Alberta dans des conflits avec des compagnies
10 pétrolières. Mais aussi dans ma pratique, j'ai mis l'accent pour
11 aider les gens quand les gouvernements font des excès qui
12 touchent leurs commerces et j'ai fait beaucoup de travail
13 d'administration.

14 Me JEFFREY LEON : Merci. Je crois que vous avez
15 comparu devant tous les paliers de tribunaux d'Alberta et bien
16 des tribunaux administratifs?

17 Me KEITH WILSON : Oui.

18 Me JEFFREY LEON : Je demanderais au greffier de
19 présenter WTS0000058. Vous avez participé à une entrevue avec
20 moi et mes collègues le 20 octobre 2022?

21 Me KEITH WILSON : Oui.

22 Me JEFFREY LEON : On vous a donné un résumé
23 préparé par l'avocat de la Commission?

24 Me KEITH WILSON : Oui.

25 Me JEFFREY LEON : Vous avez pu passer en revue ce
26 résumé en version modifiée et le commenter?

27 Me KEITH WILSON : Oui.

28 Me JEFFREY LEON : Je vous montrer sur l'écran un

1 résumé d'entrevue. Vous reconnaissez que c'est votre entrevue?

2 **Me KEITH WILSON** : Oui.

3 **Me JEFFREY LEON** : Quelques changements,
4 modifications que vous voulez faire ce matin?

5 **Me KEITH WILSON** : Non. Comme bien des témoins
6 l'ont dit, il y a tellement d'évènements il y a quelques temps
7 que je sache, mais au meilleur de mon souvenir, c'est précis.

8 **Me JEFFREY LEON** : Merci.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : J'interromps. Vous parlez
10 vite; pouvez-vous essayer de ralentir votre cadence? Ça aiderait
11 pour les interprètes, bien sûr.

12 **Me KEITH WILSON** : Merci, Monsieur le commissaire.

13 **Me JEFFREY LEON** : Je vais voir au résumé de
14 l'entretien une fois de temps en temps, mais si vous devez le
15 consulter, dites-le moi et nous pourrons l'afficher.

16 **Me KEITH WILSON** : Merci.

17 **Me JEFFREY LEON** : Je vais poser quelques
18 questions à propos de comment vous avez commencé votre relation
19 avec le Convoi de la liberté. Je crois que vous avez été
20 contacté par le Justice Centre for Constitutional Freedoms le 1^{er}
21 février 2022?

22 **Me KEITH WILSON** : Oui.

23 **Me JEFFREY LEON** : Vous vous occupiez d'une autre
24 pour le JCCF?

25 **Me KEITH WILSON** : Oui.

26 **Me JEFFREY LEON** : C'était quoi, ça?

27 **Me KEITH WILSON** : Ce qui s'est produit, c'est
28 qu'à l'automne 2021, ma femme, infirmière à la retraite - nous

1 sommes mariés depuis toujours, nous avons quatre enfants - et
2 elle était très préoccupée par ce qu'elle voyait dans les
3 politiques du gouvernement, la politique sanitaire, des choses
4 (inaudible) d'après elle. Elle a fait quelque chose qu'elle n'a
5 jamais fait avant - elle m'a encouragé à être impliqué dans la
6 cause. Normalement, elle m'empêche de prendre trop de cas à la
7 fois. Et Maître Chipuik, que j'ai connu dans d'autres causes,
8 m'abordé et m'a demandé si je voulais assumer une cause au
9 Justice Centre. Ils avaient besoin de conseils. J'étais
10 d'accord. je pouvais choisir le cas que je voulais et je
11 voulais... j'ai étudié le mandat des voyages et j'ai trouvé que
12 c'était *ultra vires*, ce n'est pas précis, bien sûr, c'est une
13 violation à la Charte. Alors, j'ai accepté de mener cette cause
14 avec l'ancien Premier ministre Brian Peckford comme avocat
15 principal.

16 **Me JEFFREY LEON** : Cette cause continue?

17 **Me KEITH WILSON** : Nous nous sommes présentés à la
18 Cour d'appel.

19 **Me JEFFREY LEON** : Quand?

20 **Me KEITH WILSON** : C'était il y a une dizaine de
21 jours, pendant que j'étais ici, qu'il y a radiation (phon.), ce
22 qui a entraîné, au 1^{er} février, j'ai eu une réunion avec l'équipe
23 juridique et il y avait des personnes supplémentaires dans la
24 salle de Zoom et je les ai accueillies. On m'a dit par les
25 avocats que ces gens sur Zoom, les camionneurs à Ottawa ce matin
26 avaient tendu la main au Centre de justice et avaient demandé au
27 Centre de justice s'ils voulaient donner un soutien juridique.
28 Les avocats, pendant l'appel, m'ont dit qu'ils avaient créé une

1 équipe et on m'a demandé si je voulais aller à Ottawa le
2 lendemain matin pour mener l'équipe. J'ai accepté.

3 **Me JEFFREY LEON** : Vous avez pu trouver le temps
4 aussi vite?

5 **Me KEITH WILSON** : J'ai obtenu le consentement de
6 ma femme très vite, ça a beaucoup aidé. Oui, j'ai pu le faire.

7 **Me JEFFREY LEON** : Et vous dites qu'il y a une
8 équipe de quatre avocats, je crois?

9 **Me KEITH WILSON** : Oui.

10 **Me JEFFREY LEON** : Qui était là dans l'équipe?

11 **Me KEITH WILSON** : Eva Chipiuk, Andre Memauri, Tim
12 Turple et Allison Pejovik.

13 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous avez suivi les
14 nouvelles sur ce qui arrivait à Ottawa?

15 **Me KEITH WILSON** : Oui. C'était fascinant de voir
16 comment le convoi se formait. Ça m'a étonné de voir la vitesse à
17 laquelle les dons se faisaient par les réseaux sociaux et les
18 médias traditionnels. J'ai pensé que je voulais... ça, c'était
19 avant le 1^{er} février, bien sûr, j'ai pensé « Je vais surveiller
20 ça » et j'ai compris que la façon la plus facile serait de le
21 faire un don symbolique et j'aurais des mises à jour par
22 courriel, donc j'ai donné 15 \$. Ça me gênait un peu - simplement
23 pour suivre et obtenir des mises à jour par courriel. Je n'avais
24 aucune idée que quelques jours plus tard, je serais au centre
25 d'Ottawa.

26 **Me JEFFREY LEON** : Et à un niveau personnel,
27 aviez-vous une opinion sur ce qui arrivait à Ottawa?

28 **Me KEITH WILSON** : J'avais une opinion - il y a

1 deux questions. Bien sûr, j'avais des préoccupations au sujet
2 des politiques du gouvernement et du tort que j'avais vu de ma
3 famille avec nos enfants, mes voisins, mes amis, mes collègues.
4 Alors, dans ce contexte-là, j'ai une opinion très forte; je
5 crois qu'il y a eu de grandes fautes de faites au niveau des
6 politiques. Mais à propos du convoi, j'ai pensé que cela offrait
7 une occasion pour les gens qui se préoccupaient aussi de
8 symboliser ce souci de démontrer.

9 **Me JEFFREY LEON** : À ce moment-là, qu'est-ce que
10 vous avez compris comme étant votre mandat?

11 **Me KEITH WILSON** : On m'a dit « Tu travailles avec
12 le groupe de leadership et d'offrir sur le terrain un soutien
13 juridique ». Une chose qu'il nous fallait probablement, c'était
14 d'obtenir une injonction. Nous avons prévu que nous aurions à
15 défendre des injonctions, offrir des conseils juridiques sur les
16 types d'activités permises et des choses qu'il était interdit de
17 faire.

18 Aussi, c'était clair à l'époque, si vous vous en
19 souvenez - excusez-moi si je parle trop vite, Monsieur - si vous
20 vous souvenez que vers cette époque, GoFundMe avait annoncé
21 publiquement la suspension de la campagne. On m'a aussi dit, à
22 l'époque de mon engagement, que du travail était en cours pour
23 créer une société sans but lucratif, Canada Corp., pour garantir
24 une bonne structure d'organisation pour gérer les dons reçus.

25 Autre chose que j'ai faite par le passé et qui
26 était très pertinente - non seulement à Ottawa, mais depuis -
27 c'est que j'ai représenté auparavant des groupes sans but
28 lucratif. J'ai représenté divers groupes industriels. Alors,

1 j'ai vu auparavant des conflits et des personnalités fortes à
2 des conseils d'administration. J'ai vu des querelles entre les
3 personnes et certains groupes que je représentais étaient des
4 éleveurs indépendants. Et à Ottawa, j'ai compris qu'il y avait
5 certaines similarités entre les rangers indépendants d'Alberta
6 et les camionneurs indépendants. Donc, voilà le contexte.

7 **Me JEFFREY LEON** : Le lendemain, le 2 février,
8 vous êtes allé à Ottawa et je crois comprendre que vous avez
9 pris un avion privé?

10 **Me KEITH WILSON** : Oui. C'était un petit avion
11 cahoteux dont j'oublie le nom, mais c'était deux hélices. Nous
12 avons quitté à 8 h du matin, nous sommes partis à 8 h du matin
13 ce 2 février et nous avons atterri à Ottawa vers 10 h 30. Ce
14 n'était pas une expérience de luxe; nous avons fait quelques
15 escales à Medecine Hat, Regina, Saskatoon, Winnipeg puis Thunder
16 Bay. Ces escales étaient pour amener d'autres avocats et un
17 comptable et le dernier, pour prendre du carburant.

18 **Me JEFFREY LEON** : Vous êtes-vous demandé à
19 l'époque, vu la nature de votre mandat, pourquoi vous preniez un
20 avion privé?

21 **Me KEITH WILSON** : Car à l'époque, on comprenait
22 que les ordonnances intérimaires sur la *Loi sur l'aéronautique*,
23 c'est que ça ne touchait pas les avions nolisés privés et
24 certains des passagers qui voyageaient n'avaient pas de vaccin,
25 étaient non vaccinés. Ça nous permettait d'aller vite à Ottawa
26 sous l'ordonnance intérimaire.

27 **Me JEFFREY LEON** : Saviez-vous à l'époque qui
28 payait les frais de l'avion?

1 **Me KEITH WILSON** : Ce n'était pas clair - tout
2 comme il y avait une confusion, il y avait deux autres groupes
3 qui nous auraient payé les chambres d'hôtel à notre arrivée. Le
4 Justice Centre avait un plan pour un troisième hôtel et c'est ce
5 troisième hôtel qui nous a accueilli.

6 Alors que nous embarquions dans l'avion, celui
7 qui devait payer le vol nolisé ne voulait pas payer et le
8 Justice Center a décidé de nous envoyer en tout cas et au
9 besoin, payer le vol nolisé si ce n'était pas payé autrement.

10 **Me JEFFREY LEON** : Qui a payé en fin de compte le
11 vol nolisé?

12 **Me KEITH WILSON** : Je crois que c'était payé par
13 des fonds donnés, par « Adopt a Trucker » et Chris Garrah.

14 **Me JEFFREY LEON** : Vous avez entendu hier la
15 preuve de Madame Belton et la divulgation d'information sur le
16 vol.

17 **Me KEITH WILSON** : D'accord.

18 **Me JEFFREY LEON** : Qu'on lui aurait dit de ne rien
19 dire?

20 **Me KEITH WILSON** : Non, c'est inexact.

21 **Me JEFFREY LEON** : QU'avez-vous à dire là-dessus?

22 **Me KEITH WILSON** : Je n'ai pas eu de discussion
23 avec Madame Belton avec ce vol et moi, j'étais doublement
24 vacciné, alors je pouvais prendre n'importe quel avion.

25 **Me JEFFREY LEON** : Je sais que maintenant, vous
26 agissez à titre d'avocat et dans la mesure où mes questions vont
27 vous demander de divulguer des questions de privilège, s'il vous
28 plaît, dites-le moi et ne répondez pas.

1 **Me KEITH WILSON** : Oui oui. Et pour que tout le
2 monde soit clair, au mois de juillet, mes clients m'ont dit de
3 me rendre disponible pour venir témoigner et donc, j'ai une
4 renonciation par rapport à ces procédures. Et ça a été fait par
5 écrit, alors j'ai une renonciation de la part de mes clients
6 quant au privilège avocat-client.

7 **Me JEFFREY LEON** : Et quand vous dites « vos
8 clients », de qui parlez-vous?

9 **Me KEITH WILSON** : Les clients sont Freedom Corp.
10 - c'est un raccourci pour... ça, c'est l'organisation sans but
11 lucratif. Il y a Tamara Lich, Chris Barber, Danny Bulford, Tom
12 Marazzo, Sean Tiessen, Miranda Gasior, Joe Janzen, Dale Enns et
13 Ryan Mihilewicz et je crois que c'est la liste complète.

14 **Me JEFFREY LEON** : J'ai compris que durant cette
15 période, vous faisiez affaire avec Chad Eros?

16 **Me KEITH WILSON** : Oui.

17 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce qu'il était l'un de vos
18 clients?

19 **Me KEITH WILSON** : Il avait reçu une invitation,
20 mais il n'a pas signé le mandat.

21 **Me JEFFREY LEON** : Ma compréhension de la chose,
22 c'est que sa position, c'est qu'il était déjà client ou qu'il a
23 client et qu'il n'a pas renoncé à son privilège.

24 **Me KEITH WILSON** : D'accord, c'est très clair.
25 Mais par prudence, on va le respecter. Mais je sais que
26 l'absence de mandat était confirmée par Monsieur par écrit et
27 c'était à mon attention.

28 **Me JEFFREY LEON** : Alors, si jamais vous avez des

1 doutes par rapport aux privilèges, vous pouvez toujours
2 consulter votre collègue.

3 **Me KEITH WILSON** : Oui, merci.

4 **Me JEFFREY LEON** : Vous êtes arrivé à Ottawa avec
5 le groupe en soirée du 2 février?

6 **Me KEITH WILSON** : Exact.

7 **Me JEFFREY LEON** : Et vous avez loué un véhicule
8 et vous vous êtes dirigé à l'Hôtel ARC?

9 **Me KEITH WILSON** : Oui. J'étais en taxi avec
10 Dwayne et je ne me souviens pas qui d'autre était avec nous et
11 les autres ont loué un véhicule. Alors, nous avons deux moyens
12 de transport. La décision, c'était qu'on puisse se rendre moi et
13 Dwayne au centre-ville aussi vite que possible parce qu'on avait
14 très peu de temps, car dans l'avion, on a reçu un breffage et
15 les courriels de GoFundMe qui sont dans le dossier et il y avait
16 des préoccupations.

17 Alors, nous avons rédigé, durant le vol, une
18 lettre de quatre ou cinq pages pour traiter chacune des
19 questions soulevées par GoFundMe. Alors, on a travaillé durant
20 le vol. On voulait se rendre au centre-ville pour rencontrer les
21 clients, signer des mandats, les renseigner et d'examiner la
22 lettre à GoFundMe pour qu'on puisse l'envoyer au plus vite.

23 **Me JEFFREY LEON** : Alors, vous êtes allé à l'hôtel
24 ARC; ça, c'est Slater et Metcalfe, je crois?

25 **Me KEITH WILSON** : Oui. Et le véhicule nous a
26 laissés à la porte de l'hôtel, tout comme il le ferait
27 aujourd'hui.

28 **Me JEFFREY LEON** : Et une fois rendu à cet hôtel,

1 vous avez rencontré Tamara Lich, Chris Barber. Y avait-il
2 quelqu'un d'autre?

3 **Me KEITH WILSON** : Miranda Gasior était là, Sean
4 Tiessen était là et je crois que c'est tout - peut-être une ou
5 deux autres personnes, mais ça, c'est au meilleur de mon
6 souvenir.

7 **Me JEFFREY LEON** : Avez-vous rencontré ces
8 personnes auparavant? Les connaissiez-vous?

9 **Me KEITH WILSON** : Non.

10 **Me JEFFREY LEON** : Aviez-vous entendu parler de
11 Madame Lich?

12 **Me KEITH WILSON** : Oui, mais seulement dans le
13 contexte du Convoi de la liberté. Tout ce que j'aurais pu
14 apprendre sur elle, je suis pas mal certain que je l'ai passée
15 sur Google au début du convoi, alors c'était peut-être fin
16 janvier, pour comprendre qui elle était. Mais je n'avais jamais
17 fait affaire avec elle, je ne savais pas qui elle était ou dans
18 quoi elle était impliquée jusqu'à ce que je fasse une recherche
19 sur Google à cause du convoi.

20 **Me JEFFREY LEON** : Et vers quelle heure vous êtes
21 arrivé à l'hôtel?

22 **Me KEITH WILSON** : Il était 11 h 30 le soir, je
23 pense.

24 **Me JEFFREY LEON** : Pouvez-vous dire au commissaire
25 ce qui s'est passé à ce moment-là, brièvement?

26 **Me KEITH WILSON** : Bien sûr. Alors premièrement,
27 on a circulé en voiture au centre-ville et c'était une occasion
28 pour moi de voir où étaient les véhicules, les camions, la

1 signalisation, les pancartes, etc. Et on pouvait quand même se
2 promener, il y avait toujours une voie d'ouverte.

3 En arrivant au lobby, je pouvais vraiment sentir
4 la tension. Il y avait des camionneurs partout. Il y avait des
5 provisions, des fournitures empilées partout. Et la tension
6 était palpable.

7 **Me JEFFREY LEON** : Et après, avec... vous avez eu
8 une rencontre avec vos clients prospectifs. Est-ce que le mandat
9 a été finalisé à ce moment-là?

10 **Me KEITH WILSON** : Oui. André Memauri avait les
11 documents et ils ont signé.

12 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que votre mandat était
13 différent de votre compréhension initiale de votre travail?

14 **Me KEITH WILSON** : Le mandat porte leur nom et
15 comme étant le fournisseur de services juridiques. Est-ce que le
16 mandat était différent? Non. La nature de mon implication
17 anticipée ou prévue était toujours constante.

18 **Me JEFFREY LEON** : Et par la suite, vous avez pu
19 mieux connaître vos clients. Alors, combien de temps cette
20 réunion a-t-elle duré?

21 **Me KEITH WILSON** : Ce n'était pas très long; tout
22 le monde était épuisé. On avait atterri et décollé de multiples
23 fois, c'est difficile pour le corps et je pense que tout le
24 monde dans notre équipe... ça s'est passé tellement rapidement, on
25 avait très peu dormi et on ressentait la fatigue.

26 Et c'est là qu'on m'a informé que Tamara savait
27 qu'un groupe allait organiser une conférence de presse pour le
28 lendemain et voulait qu'elle parle. Alors, j'ai immédiatement

1 posé des questions : qui organisait la conférence de presse?
2 C'est quoi l'objectif? Qui va prendre la parole? Est-ce qu'il y
3 avait un avis lancé aux médias - parce que ça, ça n'est pas le
4 monde de Tamara. Moi, j'ai beaucoup d'expérience - alors, elle
5 ne savait même pas c'était quoi un avis lancé aux médias.

6 **Me JEFFREY LEON** : Alors, vous avez rédigé ses
7 remarques?

8 **Me KEITH WILSON** : Je n'avais aucune intention
9 d'être sous la loupe des médias. Je n'étais pas là pour les
10 médias, j'étais là pour donner des conseils. Et même lors de
11 cette première réunion, j'entendais parler de différents groupes
12 et je demandais « C'est qui ce groupe? Pourquoi sont-ils ici?
13 Qui sont ces groupes? » Alors, l'échiquier commençait... devenait
14 très clair et je me disais : ça va se compliquer, tout ça.

15 Ma préoccupation principale... deux choses : Tamara
16 m'a dit qu'elle n'était pas à l'aise et j'apprécie aussi qu'elle
17 est complètement épuisée, mais je pense que tout le monde était
18 épuisé, on voyait la fatigue. Et elle n'était pas à l'aise, elle
19 ne voulait pas être exposée à une conférence de presse où chaque
20 personnage des médias pourrait lui poser des questions.

21 Alors déjà, je pensais comment on pouvait
22 reconstruire cette conférence de presse pour que ce soit plus
23 ordonné et pour mieux passer l'information pour le public et le
24 monde entier.

25 **Me JEFFREY LEON** : Alors, est-ce que vous avez
26 préparé ces remarques?

27 **Me KEITH WILSON** : Le lendemain matin, l'équipe -
28 mon équipe juridique - voulait que je joue un rôle plus

1 important dans cette conférence de presse. J'étais réticent et
2 quand on est allés dans une salle de conférence à l'hôtel, j'ai
3 reçu plus d'information pour ce qui était prévu pour la
4 conférence de presse. Il paraît qu'il allait y avoir...

5 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur, ma question est :
6 est-ce que vous avez préparé ces remarques?

7 **Me KEITH WILSON** : Take Back Our Freedoms avait
8 une compagnie de consultation qui avait préparé un discours pour
9 elle. Je l'ai regardé, Tamara aussi. On n'aimait pas le message,
10 alors Mademoiselle Chipiuk et un autre individu, un médecin,
11 l'ont réécrit. Ce n'était quand même pas la voix de Madame Lich,
12 alors j'ai aidé Madame Lich à revoir l'énoncé et ça a été
13 finalisé très rapidement parce qu'on avait moins d'une heure et
14 elle s'est rendue à la conférence de presse.

15 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur le greffier, est-ce
16 qu'on peut voir JCF00000155? C'est un vidéo.

17 **(PRÉSENTATION D'UN VIDÉO)**

18 **Me JEFFREY LEON** : On va arrêter ici, merci.
19 Vous dites que Madame Lich est l'étincelle qui a
20 allumé le feu. Qui vous a dit ça? Ça venait d'où?

21 **Me KEITH WILSON** : Mon cerveau.

22 **Me JEFFREY LEON** : Et comment est-ce que votre
23 cerveau a tout compris ça?

24 **Me KEITH WILSON** : J'ai observé ce qui se passait,
25 j'ai remarqué qu'avant mon mandat, elle semblait être la
26 dirigeante organique. Elle faisait des transmissions en direct
27 sur Facebook, c'était elle qui transmettait les messages et elle
28 semblait avoir la personnalité d'une dirigeante naturelle qui

1 inspirait les gens à la suivre.

2 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Maintenant, HRF000139.

3 Il s'agit d'une lettre à GoFundMe en date du 3 février. C'est
4 bien la lettre qui avait été rédigée dans l'avion?

5 **Me KEITH WILSON** : Exact.

6 **Me JEFFREY LEON** : On va remonter. Vous notez en
7 bas que les objectifs évoluent pour la campagne de GoFundMe?

8 **Me KEITH WILSON** : Oui.

9 **Me JEFFREY LEON** : Je ne vais pas lire, mais
10 c'était les objectifs, d'après vous?

11 **Me KEITH WILSON** : Juste un moment. Oui.

12 **Me JEFFREY LEON** : Il y a un paragraphe qui dit :
13 « Tout le monde était étonné... », vous dites à la dernière
14 phrase :

15 « Les camionneurs ont été très ouverts
16 avec les médias qu'ils ne vont pas
17 quitter jusqu'à ce que les mandats et
18 les mesures sanitaires par rapport au
19 vaccin soient levés. »

20 Qui avait fourni cette information dans l'avion?

21 **Me KEITH WILSON** : Je crois que c'était déjà dans
22 les ébauches que Monsieur Eros avait préparées. Il faut
23 comprendre aussi qu'il y avait une ébauche qui a été rédigée
24 dans l'avion. Alors, c'est le mercredi soir - à tout événement,
25 le 2 février. Après cela, la lettre a été revue par les clients
26 et la lettre, le lendemain matin, a été revue par le comité des
27 finances en Alberta et un nombre de personnes a demandé - c'est
28 ce qui arrive quand c'est une ébauche - d'ajouter des mots et

1 des phrases. Alors, je ne sais pas si ça, ça faisait partie de
2 la première ébauche ou si c'est ce que les gens d'Ottawa avaient
3 ajouté ou si c'est quelque chose que le comité de finances
4 voulait ajouter.

5 **Me JEFFREY LEON** : On va continuer, le deuxième
6 paragraphe en caractères gras :

7 « L'intention, ce n'est pas que le
8 Convoi rembourse pour ceux qui
9 commettent des actes illégaux ou
10 criminels. Le Convoi a été clair que
11 c'est seulement pour des associations
12 pacifiques et des attroupements
13 pacifiques. »

14 Donc, vous saviez qu'il y a des gens qui ont dit
15 que les agissements étaient illégaux?

16 **Me KEITH WILSON** : Oui et j'ai entendu ça
17 beaucoup. Et j'ai du mal à voir à quel moment ces élus ont
18 décidé que c'était une activité illégale parce que tout à coup,
19 ça a évolué sans explication, sans moment déclencheur et
20 pourquoi cet élu pensait que c'était un attroupement illégal.

21 **Me JEFFREY LEON** : Plus tard le même jour, vous
22 avez eu un appel téléphonique avec GoFundMe?

23 **Me KEITH WILSON** : C'était jeudi après-midi.

24 **Me JEFFREY LEON** : Et Monsieur Eros aussi était
25 là?

26 **Me KEITH WILSON** : Tous les avocats qui étaient
27 avec moi et les membres du C.A. de Freedom Corp. et Madame Lich.

28 **Me JEFFREY LEON** : On va montrer un autre

1 document, WTS00000032 et on va passer à la page 8 de ce
2 document. C'est un énoncé du témoignage par Maître Eros. Il dit
3 plusieurs choses et j'aimerais avoir votre réponse là-dessus. À
4 la page 8, il dit... je ne le vois pas encore, mais Maître Eros
5 dit que les avocats de JJCF et vous en particulier vous vouliez
6 vous affirmer comme porte-parole du côté financier du convoi.
7 Vous vous souvenez de l'avoir lu?

8 **Me KEITH WILSON** : Je ne me souviens pas de
9 l'avoir lu.

10 **Me JEFFREY LEON** : Ici là même. Ça dit « Monsieur
11 Wilson essaie d'accaparer les réunions ». Tout ce que je veux
12 savoir, est-ce que vous voulez y répondre?

13 **Me KEITH WILSON** : J'ai mené la réunion; quelqu'un
14 doit diriger la réunion quand vous avez deux parties. Monsieur
15 Eros a pris la parole, les autres avocats ont pris la parole.
16 Monsieur Eros a longuement parlé et expliqué aux cadres de
17 GoFundMe, à leur équipe d'avocats. Selon mes souvenirs, il y
18 avait 10 ou 12 personnes de GoFundMe. C'était un appel, pas
19 Zoom.

20 **Me JEFFREY LEON** : Pardon?

21 **Me KEITH WILSON** : Nous comptons beaucoup de
22 notre côté sur Monsieur Eros, qui expliquait les contraintes
23 financières qui étaient. Il avait été banquier et CPA et son
24 rôle de trésorier. Mais oui, j'ai dirigé la discussion, c'est
25 vrai.

26 **Me JEFFREY LEON** : Et je crois comprendre aussi
27 que vous avez eu quelques discussions avec Monsieur Eros au
28 sujet de l'organisation Take Back Our Freedoms?

1 Me KEITH WILSON : Oui.

2 Me JEFFREY LEON : Et est-ce que Madame Lich avait
3 quelque inquiétude au sujet de ce groupe?

4 Me KEITH WILSON : Oui.

5 Me JEFFREY LEON : Quels soucis?

6 Me KEITH WILSON : D'après mes souvenirs, comme je
7 l'ai dit dans mon énoncé de témoins, ce n'était pas seulement
8 Tack Back Our Freedoms, ça se faisait beaucoup - et je l'ai
9 observé tout de suite après le premier jour, quand j'ai
10 commencé. J'arrivais la nuit, je traverse le hall, je vais dans
11 ma chambre d'hôtel. Je sors le lendemain et commence à interagir
12 davantage; je suis dans une grande salle de conseil et il y a
13 diverses personnes qui viennent et partent. J'essaie de
14 comprendre qui est qui. Il n'y avait pas d'organigramme, il n'y
15 avait pas de séance d'introduction; ce n'était même pas comme
16 une réunion où on fait un tour de table pour se présenter.
17 C'était du chaos constant.

18 J'ai appris qu'il y avait un groupe; j'ai compris
19 qu'il y avait un groupe TBOF. Je ne savais pas ce que voulait
20 dire TBOF au début. Puis j'ai entendu parler de Canada Unity et
21 le groupe de Monsieur Bourgault, quelque chose pour Freedom et
22 Anciens combattants pour la liberté. Il y avait tellement de
23 différents groupes que je ne connaissais pas et j'ai remarqué
24 que différents groupes voulaient dominer. Ce que j'ai remarqué -
25 et je crois que c'est vrai - que certains voulaient assumer le
26 contrôle, car ils voyaient la hiérarchie plate et organique du
27 convoi et ces gens voulaient le rendre plus réussi et ils
28 croyaient avoir la capacité organisationnelle de le faire.

1 D'autres groupes semblaient vouloir refaçonner le
2 Convoi de la liberté en leur propre évènement qui porte leur
3 marque. J'ai bien l'impression de la part d'autres gens qui
4 voulaient mettre la main sur ce qui était 10 millions de dons à
5 ce moment-là. Mon impression, mon souvenir des discussions que
6 j'avais avec Madame Lich; diverses personnes demandaient des
7 réunions privées ou (inaudible) on ne pouvait pas employer la
8 salle du conseil parce que c'était leur salle de conseil et
9 ainsi de suite. Elle subissait des pressions de bien de ces
10 différents groupes pour les raisons que j'ai données.

11 **Me JEFFREY LEON** : On revient à Take Back Our
12 Freedoms. Est-ce que j'ai raison que Monsieur Peckford était le
13 président du conseil de ce groupe?

14 **Me KEITH WILSON** : Oui. C'est intéressant; il est
15 plutôt symbolique comme président du conseil. Dans mes
16 discussions avec l'Honorable Brian Peckford, je parlais avec lui
17 - pas tous les soirs, peut-être tous les deux jours, mes
18 registres de téléphone peuvent le confirmer. Je demande ses
19 conseils; c'est un homme d'État chevronné. C'est l'un des pères
20 fondateurs de la *Charte des droits et libertés*, un politicien
21 très expérimenté. Nous n'avons jamais eu quelque discussion à
22 propos de Take Back Our Freedoms - même si je crois qu'il
23 parlait en leur nom. Nous sommes devenus assez proches par mon
24 travail sur cette contestation à la Charte des voyages. Et
25 c'était pour moi une ressource et je lui demandais des conseils.

26 **Me JEFFREY LEON** : Vous saviez que Monsieur Eros
27 avait quelques inquiétudes que s'il y avait des soucis à propos
28 de Take Back Our Freedoms et que vous agissiez au nom de

1 Monsieur Peckford dans cet autre litige, que vous étiez en
2 conflit d'intérêt?

3 **Me KEITH WILSON** : Ça n'a jamais été soulevé. Je
4 ne crois pas que j'étais en conflit d'intérêt parce qu'en aucun
5 moment, Monsieur Peckford m'a demandé quoi que ce soit. J'étais
6 le seul qui demandait des choses. Je lui demandais des choses.
7 Les soucis que vous évoquez sont des soucis qui n'étaient jamais
8 exprimés à Ottawa par Monsieur Eros et seulement quelques mois
9 plus tard après la fin de la manif à Ottawa.

10 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Changeons un peu de
11 sujet. Vous restiez à l'hôtel ARC?

12 **Me KEITH WILSON** : Non.

13 **Me JEFFREY LEON** : Où étiez-vous?

14 **Me KEITH WILSON** : À Best Western, à 20 minutes en
15 voiture vers l'est.

16 **Me JEFFREY LEON** : Alors vous arriviez, pardon...

17 **Me KEITH WILSON** : 20 minutes entre le centre-
18 ville et l'hôtel.

19 **Me JEFFREY LEON** : Alors, vous arriviez là. Étiez-
20 vous là la nuit du 2 février?

21 **Me KEITH WILSON** : Oui.

22 **Me JEFFREY LEON** : Quand est-ce que vous êtes
23 parti?

24 **Me KEITH WILSON** : Notre séjour là-bas a pris fin
25 environ à peu près le dimanche. J'essaie de voir un calendrier
26 dans mon esprit - le deuxième dimanche aurait été... en tout cas,
27 nous y avons passé une dizaine de jours. Et nous sommes passé au
28 Swiss Hotel.

1 Me JEFFREY LEON : Pendant combien de temps?

2 Me KEITH WILSON : Jusqu'au mercredi, qui aurait
3 été le 16. C'était un mercredi, que c'était évident que c'est
4 quand j'avais eu l'appel de Steve K., gestionnaire de la Ville,
5 qui me disait que la troisième tentative de déplacer les camions
6 avait échoué et il était très déçu, comme il l'a dit lui-même
7 dans son témoignage ici.

8 Me JEFFREY LEON : Je vous demande seulement la
9 date, Monsieur...

10 Me KEITH WILSON : Excusez-moi. J'essaie de vous
11 raconter selon mon souvenir. Donc, c'était ce jour-là que c'est
12 devenu évident que quelque chose de radical devait se faire par
13 le gouvernement et la police. Par conséquent, Madame Lich a dit
14 à Madame Chipiuk et moi - parce qu'on était les deux seuls
15 avocats sur le terrain à ce moment-là - de passer à un nouvel
16 hôtel.

17 Me JEFFREY LEON : Où?

18 Me KEITH WILSON : Le Germain.

19 Me JEFFREY LEON : Pendant combien de temps?

20 Me KEITH WILSON : J'y suis resté jusqu'au
21 dimanche, le 20 ou le 21, je crois.

22 Me JEFFREY LEON : Et après, vous êtes retourné à
23 Edmonton?

24 Me KEITH WILSON : Oui, je suis rentré chez moi.

25 Me JEFFREY LEON : Aviez-vous une interaction
26 pendant votre séjour avec James Bauder?

27 Me KEITH WILSON : Non. Si j'en ai eu, c'était
28 peut-être où j'étais dans une salle, un couloir, un trottoir où

1 il m'a serré la main, mais j'ai rencontré tellement de gens...
2 l'interaction ne m'aurait pas touchée.

3 **Me JEFFREY LEON** : Vous avez connu (inaudible)
4 Canada Unity?

5 **Me KEITH WILSON** : Oui, dès le début, d'un groupe
6 de clients ailleurs, les gens me posaient des questions à ce
7 sujet.

8 **Me JEFFREY LEON** : Peut-on dire que selon votre
9 point de vue, ça attirait beaucoup l'attention et vous en avez
10 parlé avec beaucoup de gens?

11 **Me KEITH WILSON** : Oui, on me posait des
12 questions. Je n'en faisais pas un sujet que je soulevais, mais
13 on m'a souvent posé des questions - ce qui est évident tout
14 d'abord au sujet du protocole d'entente, comme concept juridique
15 simple qui exige que toutes les parties signent. C'était évident
16 que les signatures de la dernière page n'allaient pas être
17 signées par le Gouverneur général ni par quelqu'un du Sénat. En
18 tout cas, j'expliquais, quand le conseil me demandait des
19 renseignements sur le protocole, j'expliquais... excusez ma voix,
20 j'ai un rhume.

21 **Me JEFFREY LEON** : Il y a de l'eau pour vous.

22 **Me KEITH WILSON** : Oui, merci. J'ai expliqué qu'il
23 y a que deux façons qu'un gouvernement change dans un système
24 parlementaire. Premièrement, quand le Premier ministre
25 communique avec le Gouverneur général pour dissoudre le
26 Parlement et demande qu'il y ait une élection. Ensuite, par la
27 tradition parlementaire, quand on dit qu'un projet de loi est un
28 vote de confiance et que le Parlement vote contre le projet de

1 loi dans ce deuxième cas, le Premier ministre communiquerait de
2 même avec le Gouverneur général.

3 Cette notion qu'un certain nombre de gens
4 pourraient signer un document pourrait déclencher un changement
5 de gouvernement - j'ai expliqué toujours, à maintes reprises,
6 que c'est farfelu au point de vue juridique.

7 **Me JEFFREY LEON** : Saviez-vous à l'époque
8 qu'environ 300 000 personnes avaient signé une pétition à ce
9 sujet?

10 **Me KEITH WILSON** : Je ne savais pas le nombre. Je
11 savais que c'était avant le convoi. Je savais que Canada Unity
12 était un groupe avant le convoi, au moins un an ou deux depuis.
13 Ce n'était pas une création du convoi. C'était l'un de ses
14 suiveurs.

15 **Me JEFFREY LEON** : Je présume que vous étiez
16 surpris que tellement de gens prennent ça au sérieux?

17 **Me KEITH WILSON** : Ça m'étonne beaucoup. Ce n'est
18 pas la première fois; j'ai dû faire des litiges contre les
19 Sovereign Citizen qui citaient la loi de l'Amirauté et que s'ils
20 présentent un drapeau dans la Cour, le juge perd son champ de
21 compétences. J'ai vu ça à maintes reprises dans ma carrière,
22 alors voici un autre cas.

23 **Me JEFFREY LEON** : Maintenant, le 4 février, je
24 crois qu'on vous a donné une déclaration, une injonction venant
25 de Monsieur Champ?

26 **Me KEITH WILSON** : Oui.

27 **Me JEFFREY LEON** : Vous représentiez les chefs de
28 convoi dans cette affaire?

1 **Me KEITH WILSON** : Pas tout le monde qui était
2 nommé à l'époque, d'après mes souvenirs. Ces plaidoyers ont été
3 modifiés à maintes reprises; c'est un document qui évolue. On
4 s'y attend dans un litige de ce genre.

5 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous étiez contre
6 l'injonction?

7 **Me KEITH WILSON** : Voici ce que nous avons fait.
8 Nous l'avons reçue vers 4 h; au même moment, nous avons reçu un
9 avis public que GoFundMe avait décidé que la levée de fonds
10 était contraire à la condition et qu'ils allaient l'arrêter,
11 rendre l'argent à notre groupe ou le rembourser.

12 Il y avait bien des choses qui se passaient en
13 même temps. On nous a signifié une motion d'urgence le samedi
14 après-midi à 13 h. Mon équipe juridique a préparé pendant la
15 nuit. Monsieur Champ continuait de fournir des centaines de
16 pages supplémentaires. Nous étions prêts à partir vers midi le
17 lendemain, mais pas assez de temps pour que je lise le factum.

18 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous étiez contre la
19 motion?

20 **Me KEITH WILSON** : Je réponds à votre question,
21 Monsieur?

22 Nous avons pris la position que c'était déplacé
23 pour la Cour de l'écouter un samedi. Nous étions d'accord pour
24 revenir le lundi. J'ai dit à mes clients qu'il n'y avait aucune
25 façon, que la Cour n'allait pas accorder l'injonction et le
26 mieux que nous puissions faire était de s'assurer que les
27 modalités de l'ordonnance de l'injonction ne soient pas
28 excessives, ne permet pas l'abus et l'arbitraire et qu'on

1 reconnaît ce droit de protester.

2 Donc, l'argument réel devant la Cour est de
3 savoir les conditions de l'ordonnance et surmonter le défi du *in*
4 *rem* par opposition à *in personam*.

5 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Donc, dès cette même
6 époque, à ce moment-là, j'ai compris de votre déclaration de
7 témoin que vous aviez quelques discussions avec Monsieur Marazzo
8 au sujet de ses inquiétudes qu'il semblait y avoir un changement
9 de ton dans la réponse donnée par le Service de police de
10 l'Ontario aux contestataires.

11 **Me KEITH WILSON** : Oui, le Service de police
12 d'Ottawa.

13 **Me JEFFREY LEON** : Que ce changement de ton était
14 lié à ce que Monsieur Marazzo a vu comme un changement d'un mode
15 de négociation à un mode d'application de la loi pour contenir,
16 n'est-ce-pas?

17 **Me KEITH WILSON** : Oui.

18 **Me JEFFREY LEON** : Étiez-vous d'accord avec ça?

19 **Me KEITH WILSON** : Oui. Si nous avons la
20 possibilité, comme vous pouvez le comprendre, c'était du chaos
21 qui évoluait vite, il y avait des questions interpersonnelles
22 entre les joueurs, des questions logistiques. Mais nous avons
23 pu, quand Maître Chipiuk et moi quittions l'hôtel - ça doit être
24 le lundi - quand nous étions à la Cour, nous sommes passés de
25 notre hôtel... Nous avons entendu Madame Deans dans une entrevue à
26 CBC à l'émission « As it Happens » et son langage nous troublait
27 beaucoup et cela, avec Monsieur Marazzo qui exprimait son
28 inquiétude au sujet d'un changement de ton de la part du chef

1 Sloly. Ceci a intensifié l'urgence de trouver une façon
2 d'amorcer un dialogue.

3 Allez voir mes registres téléphoniques, vous
4 allez voir que mon premier effort d'amener Monsieur French était
5 au cours du week-end.

6 **Me JEFFREY LEON** : Et quelle était votre stratégie
7 à la lumière de ces faits?

8 **Me KEITH WILSON** : Bon, par le passé, j'ai vu deux
9 crises internationales - premièrement en 2003, il y avait la
10 maladie de la vache folle en Alberta et je représentais une
11 agence gouvernementale et en deuxième lieu, en 2009, H1N1, où je
12 représentais des gens patients zéro pour les transmutations
13 zoonotic (phon).

14 J'ai été dans le Centre d'opérations d'urgence du
15 gouvernement pour deux grands cas et j'ai vu le chaos qui
16 survient. Vous savez, je sais l'importance du dialogue et de la
17 communication et j'ai ressenti le danger des parties qui ne
18 parlaient pas, même par des voies intermédiaires.

19 J'avais donc un grand désir d'ouvrir des
20 communications, des canaux intermédiaires pour désescalader la
21 situation. C'était mon point de mire, toujours.

22 **Me JEFFREY LEON** : Je crois que vous avez
23 communiqué avec Monsieur Peckford et vous lui avez demandé s'il
24 avait quelques contacts qui pouvaient aider?

25 **Me KEITH WILSON** : Oui.

26 **Me JEFFREY LEON** : Et vous avez reçu un appel de
27 Dean French?

28 **Me KEITH WILSON** : C'est juste.

1 **Me JEFFREY LEON** : Dans votre déclaration, vous
2 avez bien indiqué que Monsieur French avait suggéré que ce qu'il
3 fallait était de sortir les camions des zones résidentielles?

4 **Me KEITH WILSON** : Oui. Il établit des règles de
5 base, des conditions de base pour être prêt à intervenir, pour
6 essayer d'être un intermédiaire. Je me souviens qu'on a eu un
7 coup de fil assez intense où on se testait l'un et l'autre, mais
8 il était absolument clair sur le fait que les camionneurs
9 devraient être prêts à quitter les zones résidentielles et moi,
10 je devais être honnête et lui dire si c'était atteignable. Et
11 quand j'ai pu lui faire confiance et vice-versa, on a décidé
12 qu'on allait travailler dessus. Et je ne demandais pas les
13 détails, je le laissais aller faire ce qu'il devait faire en
14 coulisses et qu'il me reviendrait en temps et lieu.

15 **Me JEFFREY LEON** : Le 8 février, je comprends que
16 Monsieur Marazzo vous a demandé à vous et Madame Chipiuk si vous
17 viendriez à une rencontre à l'Hôtel de ville?

18 **Me KEITH WILSON** : Oui. J'ai rencontré Monsieur
19 Marazzo le jeudi de la conférence de presse; c'était plus tard
20 dans la journée qu'on me l'a présenté. C'était la première fois
21 que je le rencontrais. Immédiatement, j'ai été impressionné par
22 son calme; il y avait des émotions qui fluctuaient beaucoup
23 partout, mais il était toujours calme. Et il avait observé la
24 situation pendant très longtemps et il travaillait avec les
25 équipes de liaison policières et là, il ne faisait que tourner
26 en rond.

27 Dans la salle de conférence, il est revenu et il
28 a dit qu'il ne voulait plus leur parler, qu'il avait besoin de

1 quelqu'un au niveau de l'inspecteur, quelqu'un qui pouvait
2 prendre la décision et qui avait une plus grande autorité.

3 Tout est devenu très, très silencieux et le
4 lendemain...

5 **Me JEFFREY LEON** : Le 8 février?

6 **Me KEITH WILSON** : ... Tom nous a dit de venir à la
7 mairie à midi et j'ai dit « D'accord, mais de quoi s'agit-il et
8 est-ce que la Ville sait qu'on arrive? » parce qu'il y a une
9 chose certaine et tout avocat vous le dira : c'est toujours une
10 mauvaise idée qu'un client arrive avec ses avocats sans préavis.
11 Alors, je n'ai jamais dit oui dans mes 27 ans de pratique, mais
12 cette fois-ci, j'étais d'accord pour y aller et nous sommes
13 arrivés à l'hôtel de ville et on a eu une interaction assez
14 intéressante afin d'aller jusqu'en haut et rencontrer Steve K.

15 **Me JEFFREY LEON** : Donc, vous avez rencontré les
16 agents du Service de liaison et ils n'étaient pas contents que
17 vous soyez là?

18 **Me KEITH WILSON** : Ils étaient fâchés de façon
19 très animée, oui.

20 **Me JEFFREY LEON** : Et vous leur avez dit de se
21 calmer, que vous ne vouliez pas imposer la continuation de
22 l'injonction.

23 **Me KEITH WILSON** : À ce moment-là, on fouille dans
24 les poches pour voir si on avait de quoi et je n'avais rien dans
25 mes poches. Et Madame Chipiuk a dit que s'il y avait une chose
26 qu'on pouvait contrôler et qu'on contrôlait, les recommandations
27 qu'on pouvait faire à la direction de la Ville par rapport à
28 continuer l'injonction parce que la juge MacLean avait dit que...

1 je ne me souviens pas quel était le laps de temps, mais plus
2 tard cette semaine, je crois. Vous pouvez voir dans les actes.

3 Et on a dit qu'on chercherait l'instruction de
4 notre client pour ne pas le contester, pour éviter que ça
5 devienne une injonction de longue durée. Alors, le calme
6 résultant de l'injonction demeurerait et c'est ce qu'on avait
7 offert.

8 **Me JEFFREY LEON** : Et est-ce que vos instructions,
9 c'était de contester la continuation de l'injonction?

10 **Me KEITH WILSON** : À ce moment-là, je n'avais pas
11 reçu d'instructions encore.

12 **Me JEFFREY LEON** : Donc, ultimement, vous avez eu
13 cette rencontre avec Monsieur Kanellakos?

14 **Me KEITH WILSON** : Oui.

15 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous avez entendu
16 son témoignage ici?

17 **Me KEITH WILSON** : Oui.

18 **Me JEFFREY LEON** : Y a-t-il quelque chose qu'il a
19 dit par rapport à cette rencontre avec laquelle vous n'êtes pas
20 d'accord?

21 **Me KEITH WILSON** : Il y a des détails, des nuances
22 et peut-être qu'il avait... qu'il ne s'en rappelait pas très bien,
23 mais il n'y avait rien vraiment qui allait changer quoi que ce
24 soit.

25 **Me JEFFREY LEON** : Suite à cette rencontre - oh,
26 pardon, je vais revenir en arrière. Monsieur Kanellakos avait
27 deux préoccupations : c'était la nature secrète de la rencontre,
28 parce qu'il ne voulait pas que ça soit su si les négociations

1 n'étaient pas fructueuses et il voulait sortir les camions des
2 zones résidentielles et de l'intersection Sussex/Rideau.

3 **Me KEITH WILSON** : Oui. J'ai commencé en disant -
4 et je sais qu'il y avait des témoignages contraires - il y avait
5 trois PLT dans cette salle. Il y avait sept personnes.

6 Je sais que quelqu'un a témoigné et je pense que
7 c'était peut-être Monsieur Drummond, qu'il n'y avait pas de
8 policiers dans la salle. Ce n'est pas du tout vrai. J'imagine
9 qu'il n'a pas été bien breffé.

10 Et j'ai débuté en disant « Donnez-nous vos trois
11 conditions. Si on peut avoir du mouvement dans ces trois
12 endroits, si on peut déplacer les protestataires et les camions,
13 où est-ce qu'on peut offrir le soulagement le plus rapide? » Il
14 y en avait un que c'était Kent, je ne me souviens pas des deux
15 autres. Mais Tom Marazzo et Madame Chipiuk, ils ont passé tout
16 le temps presque de parler de Rideau et Sussex. Alors, même si
17 on avait une liste, c'était clair pour moi et pour mon équipe
18 que Rideau et Sussex, c'était une classe à part.

19 Alors, on l'a promis en fin de rencontre qu'on
20 tiendrait cette réunion secrète et c'était important parce que
21 tout ce qu'on veut faire, c'est qu'on veut établir la confiance
22 et c'est les petites choses qu'on peut contrôler qui vont créer
23 cette confiance. Alors, on était d'accord pour garder la
24 rencontre secrète et personne ne l'a su et je ne suis pas
25 d'Ottawa. Alors, j'étais dans des édifices tout le temps et
26 quand je me déplaçais, c'était surtout la nuit, alors j'étais
27 vraiment désorienté. Et j'ai dit à Eva Chipiuk - je ne sais pas
28 si c'est la maîtrise, mais en tout cas, elle a fait son cours de

1 droit et je lui ai demandé... en tout cas, elle a fait ses études
2 à Ottawa et je voulais voir cette intersection de Rideau et
3 Sussex.

4 **Me JEFFREY LEON** : Donc après cette réunion, vous
5 trois, vous vous êtes dirigés à l'intersection?

6 **Me KEITH WILSON** : Oui.

7 **Me JEFFREY LEON** : Je vais montrer un document,
8 HRF00001550. Alors, c'est une photo que vous avez prise de
9 l'intersection?

10 **Me KEITH WILSON** : Oui, j'ai pris quelques photos,
11 y compris une photo avec Monsieur Marazzo et Madame Chipiuk et
12 j'ai commencé à faire ça pour faire un suivi et pour m'orienter.
13 Alors, j'ai commencé à prendre des photos.

14 **Me JEFFREY LEON** : Vous avez dit dans votre
15 déclaration qu'un moment donné, vous avez quitté l'intersection
16 et Maître Chipiuk et Monsieur Marazzo sont demeurés sur place
17 pour parler aux manifestants?

18 **Me KEITH WILSON** : Oui. Et c'est comme ça que ça
19 fonctionnait, surtout avec les gens qui étaient là et qui
20 étaient dans la manifestation. Si quelque chose avait besoin
21 d'être fait, il fallait le faire au même moment, sans attendre.
22 Alors, on a eu cette discussion et Eva et Tom ont dit « On
23 pourrait tenter de dégager l'intersection tout de suite » et
24 j'ai dit « D'accord, je vais retourner au Sheraton ».

25 Et c'était la décision parce qu'on avait très peu
26 d'outils de négociation avec les protestataires. Parce que
27 j'étais sur scène sur cette conférence de presse, les gens me
28 reconnaissaient comme étant l'avocat du convoi et que l'idée,

1 même s'il y avait eu une progression, mais si on pouvait au
2 moins dégager cette intersection, eh ben là, Keith doit venir et
3 là, j'utiliserais l'influence que j'avais - si j'en vais ». Et
4 ça, c'était le plan.

5 Et je veux être clair là-dessus, parce qu'il y a
6 eu des témoignages contradictoires. L'idée, pour cette
7 intersection, c'était de la dégager. Ça n'a rien à voir avec
8 l'entente avec le maire; c'était vraiment de dégager une
9 intersection et on a compris pourquoi c'était un point chaud :
10 il y a six rues qui se rejoignent, il y a l'Ambassade des États-
11 Unis, il y a le Sénat, une tour de condos... bon, je comprends
12 pourquoi il faut dégager. Alors, l'objectif était au moins de
13 dégager les voies qui allaient vers l'ouest.

14 **Me JEFFREY LEON** : Je vais vous montrer votre
15 déclaration, WTS00000058 à la page 7. Pouvez-vous défiler vers
16 le haut?

17 Vous dites ici ce qui s'est passé à
18 l'intersection Rideau et Sussex et ce qui a... et en bout de
19 ligne, vous avez su que Monsieur Marazzo et Maître Chipiuk ont
20 appris que les camionneurs étaient d'accord pour déplacer leurs
21 véhicules et de les mettre sur Wellington, mais il y avait un
22 problème pour enlever les barricades?

23 **Me KEITH WILSON** : Exact.

24 **Me JEFFREY LEON** : Alors, ça a été un échec.

25 **Me KEITH WILSON** : Alors, ce qui s'est passé, on
26 avait un avantage parce que les trois premiers camions, les
27 trois gros camions qu'il fallait déplacer avaient des immigrants
28 polonais. Maître Chipiuk est Polonaise et parle le polonais et

1 elle a établi un rapport avec ces camionneurs. Et je savais que
2 si on pouvait faire partir les trois premiers, ça serait un
3 incitatif pour les autres pour poursuivre.

4 Et on sentait que les gens ne voulaient pas être
5 abandonnés et laissés tous seuls; c'était vraiment un groupe et
6 avec un sentiment de groupe. Mais c'était un groupe intense; la
7 première fois que j'ai entendu Farfadaas, c'était à cette
8 enquête, donc ce n'était pas sur mon radar du tout.

9 Alors, Monsieur Marazzo a rassemblé environ 80
10 personnes et ils ont choisi des représentants et il y a eu des
11 pourparlers avec les policiers sur Wellington ou plus près de
12 Wellington. Le sergent Fung Li, du Service de liaison, avait une
13 personnalité agressive; il pouvait devenir agressif très
14 rapidement. Et Monsieur Marazzo avait des interrogations entre...
15 il est allé le voir et a dit « Prenez l'équipement, on est prêts
16 à dégager au moins la moitié de l'intersection jusqu'à cet
17 espace réservé de Wellington ». Fung Li, son téléphone a sonné,
18 il s'est retourné et il a dit à Tom « Non, l'entente a échoué,
19 ils ne vont pas enlever les barricades ». Donc, c'est les autres
20 dans la chaîne de commandement qui ont dit non à ce mouvement.

21 Et là - et c'est important - Tom n'a pas dévoilé
22 aux autres ce qui s'est passé. Il a dit tout simplement « Ils ne
23 peuvent pas déplacer les barricades » parce qu'il ne voulait
24 détruite et perdre le peu de progrès qu'on avait fait. On a
25 laissé les choses se calmer; les camionneurs étaient irrités,
26 ils avaient... ils se sentaient trahis par la police. Alors, on
27 s'est dit : on va laisser calmer les choses et on reviendra le
28 jeudi.

1 **Me JEFFREY LEON** : Alors ça, c'était le 8 février.
2 Et si je comprends bien, le 9 février, il y a eu des entretiens
3 avec des agents du SPO et de la PPO et ça nous mène au 10
4 février, où vous retournez à Rideau et Sussex pour faire une
5 deuxième tentative.

6 **Me KEITH WILSON** : Oui. Le 9, les équipes de
7 liaison, vers 4 h 45 en après-midi, m'ont contacté par
8 l'entremise d'Eva Chipiuk - c'était notre protocole que s'ils
9 avaient besoin de communiquer avec moi de façon urgente, il
10 fallait qu'ils passent par elle, car elle était toujours à mes
11 côtés. Alors, ils sont venus au Sheraton et c'était une réunion
12 intense, mais on a breffé le conseil ce soir-même et Tamara Lich
13 a demandé que tous les capitaines de route, les membres du C.A.
14 se rassemblent à Rideau/Sussex le lendemain matin avant 10 h du
15 matin pour un tout dernier effort pour convaincre.

16 On avait eu un succès où vous avez vu qu'il y
17 avait un logo sur le côté d'un camion LoadSafe - vous allez le
18 voir partout - et il était garé de travers et bloquant presque
19 quatre voies. Les policiers n'avaient pas aimé ça et ont essayé
20 de le faire de le faire déplacer. J'étais avec un grand groupe
21 de liaison policière, Monsieur Barber était là et quelqu'un a
22 dit à Chris « Peux-tu lui parler? » et quand vous avez entendu
23 dans son témoignage, on était complètement... il était là, il est
24 allé jaser avec le type pendant quelques minutes. Et là, les
25 camionneurs sont sortis pour établir un périmètre et puis il a
26 repositionné son camion; il était accoté à la chaîne de trottoir
27 et on s'est dit « Wow, ça, c'est bon signe! ». C'était
28 époustouflant.

1 **Me JEFFREY LEON** : Vous dites dans votre
2 déclaration qu'il y avait une foule qui est apparue soudainement
3 qui ne comprenait pas ce qui se passait et effectivement, ils
4 ont entouré la zone.

5 **M. KEITH WILSON** : Je vais vous donner un peu plus
6 de détails pour le contexte.

7 **Me JEFFREY LEON** : Je vais vous arrêter une
8 seconde. J'ai une vidéo.

9 **Me KEITH WILSON** : J'aimerais nous situer avant en
10 vous donnant un peu de contexte. Alors, ce qui s'est passé, on
11 avait des tentatives qui avaient échoué... pour qu'assez de
12 camionneurs étaient d'accord. Il y avait toujours les types
13 polonais en avant qui étaient prêts. Alors, nous qui étions là
14 pour tenter de dégager cette intersection, on en avait ras-le-
15 bol; il faisait très, très froid, j'étais en train de me faire...
16 je suis allé au Château Laurier pour me réchauffer et c'est là
17 que j'ai reçu... on m'a signifié des documents, etc.

18 Alors, on avait presque abandonné, il allait faire
19 noir bientôt et l'un des policiers du Service de liaison est
20 venu et Tamara était avec moi et il a dit « Ils sont prêts à
21 partir » » puis Tamara a dit « On va faire ça ». Alors, ils sont
22 venus avec le gros équipement pour soulever les barricades et
23 avec une dépanneuse, avec une plateforme - parce que je pense
24 que vous avez vu, ils ont des trucs orange... en tout cas, pour
25 soulever ces barricades, ça prend quelque chose de particulier.

26 Et en soirée, il y avait un nombre de résidents
27 d'Ottawa qui venaient au centre-ville et donc, la foule
28 augmentait chaque soir. Et lorsque les équipements sont venus,

1 donc, il y a toujours l'alarme parce qu'ils sont en marche
2 arrière, donc plus de personnes sont venues et parce qu'on
3 anticipait déplacer les camions passé le monument à la guerre
4 jusqu'à Wellington. On avait besoin de plus de policiers pour
5 avoir un corridor de sécurité.

6 Alors qu'un véhicule reculait avec un avertisseur
7 très fort, les gens commençaient à arriver en courant. Tamara
8 avait enlevé des barricades des affiches; la police n'a pas
9 voulu enlever les affiches. Tamara était reconnue et mettait les
10 affiches ailleurs pour que les barricades soient prêtes à être
11 bien enlevées sans controverse - on l'espérait. Alors que
12 l'équipement bougeait, les gens venaient derrière le camion de
13 remorquage parce qu'ils croyaient qu'ils allaient faire quelque
14 chose de mauvais aux camionneurs. Je leur parlais; Tamara
15 parlait à des groupes de camionneurs « Ça va, c'est un mouvement
16 coopératif, nous voulons dégager le carrefour. Les camionneurs
17 veulent aller à Wellington ».

18 Et puis, des gens étaient assis sur des
19 barricades. Tamara leur parlait, ils s'excusaient et ils
20 quittaient les barricades. Elle se retournait et il y avait
21 d'autres gens sur une autre barricade. Et puis la police entrait
22 encore plus. Tamara et moi voulions parler au maximum de gens
23 pour expliquer que ça allait, que c'était coopératif, c'était
24 pour dégager un carrefour. Et puis, les gens arrivaient en
25 foule.

26 **Me JEFFREY LEON** : Pouvez-vous nous montrer, s'il
27 vous plaît, HRF00001587?

28 **Me KEITH WILSON** : Et je suis dans le manteau

1 orange de haute visibilité, qu'on appelait mon « camouflage du
2 camionneur ».

3 (PRÉSENTATION D'UN VIDÉO)

4 Me JEFFREY LEON : D'accord, merci. Je voudrais
5 passer et revenir sur votre déclaration, s'il vous plaît -
6 WTS00000058. On n'a qu'un quart d'heure, on va essayer
7 d'accélérer un peu.

8 COMMISSAIRE ROULEAU : Excusez-moi - ce vidéo est
9 de quelle date?

10 Me KEITH WILSON : Jeudi, Monsieur, le 10 février,
11 le soir, vers 17 h.

12 COMMISSAIRE ROULEAU : D'accord, merci.
13 Poursuivez.

14 Me JEFFREY LEON : À compter de la page 9 de votre
15 déclaration, vos relations avec Monsieur French qui ont mené à
16 une réunion avec lui le 11 février, où il vous a présenté une
17 ébauche de la lettre du maire... et vous êtes allé obtenir des
18 instructions, vous en avez parlé avec le conseil. Le conseil a
19 accepté, en somme, d'aller de l'avant avec l'entente proposée de
20 faire sortir les camions des zones résidentielles.

21 Me KEITH WILSON : Oui. La proposition n'était
22 jamais seulement de passer à Wellington. C'était toujours
23 reconnu que seulement un quart des véhicules pouvait aller à
24 Wellington. Le thème le plus dominant du plan était d'avoir des
25 véhicules qui passent dans des emplacements à Embrun sortie 88
26 et Arnprior et d'élargir le service des navettes qui existait.

27 Voici un point très important; je ne sais pas si
28 on l'a déjà dit. Bien des gens qui étaient présents, des

1 camionneurs, n'avaient pas prévu d'y rester aussi longtemps,
2 mais les Canadiens qu'ils ont vu en cours de route, leurs
3 histoires, le chagrin entendu, la confiance, les demandes
4 formulées par ces gens, bien des camionneurs croyaient que
5 c'était obligatoire de rester aussi longtemps que possible. Mais
6 ils avaient aussi besoin d'une façon de partir de façon
7 gracieuse, respectueuse. Alors, si les trois quarts des
8 véhicules pouvaient partir et aller à Embrun ou bien Arnprior,
9 certains saisiraient l'occasion de rentrer chez eux
10 respectueusement. C'était une partie importante du plan.

11 **Me JEFFREY LEON** : Ça, c'est ce que vous avez dit
12 comme étant une « stratégie de sortie » dans votre déclaration?

13 **Me KEITH WILSON** : Oui.

14 **Me JEFFREY LEON** : À cet égard, voulez-vous bien
15 montrer HRF00001278? Voici un courriel. Ça commence en haut, 12
16 février, de votre part?

17 **Me KEITH WILSON** : C'est dans l'ordre
18 chronologique inversé, alors ça, c'est la réponse la plus
19 récente. J'avais préparé, après le conseil du vendredi soir, où
20 le conseil avait décidé d'approuver l'affaire, l'attente. Tous
21 étaient en personne, sauf Monsieur Dichter, qui s'était cassé
22 une jambe et devait rester au Sheraton, mais il s'est joint à
23 nous par appel conférence.

24 Vu l'importance, même si vendredi, ils étaient
25 tous d'accord d'aller de l'avant avec l'entente avec le maire,
26 je voulais avoir quelque chose de documenté. Donc, j'ai envoyé
27 un courriel à tous les membres du conseil - vous voyez où ça
28 dit, là où est la souris, un peu plus haut à gauche, GIDG. Cela

1 fait partie de l'adresse courriel de Brigitte Belton. Vous allez
2 aussi voir le courriel de Monsieur Dichter là aussi. C'est le
3 premier sur la ligne c.c.

4 J'ai reçu des réponses de tout le monde qui
5 l'approuvait. On parle de l'arrangement fait avec le maire.
6 Comment est-ce que nous allons convaincre les camionneurs? On a
7 décidé de faire un document Manifeste Liberté où Tamara, avec
8 tous les membres du Conseil qui signaient en bas, qui diraient
9 « L'heure est venue. Nous avons eu un impact, c'est le moment
10 d'agir autrement. C'est le moment pour nous de mettre l'accent
11 sur Wellington, où nous avons un problème avec le gouvernement
12 fédéral » et que les autres camions passent aux autres
13 emplacements.

14 **Me JEFFREY LEON** : Défilez vers le haut, s'il vous
15 plaît - arrêtez là.

16 Vous dites là, dans ce courriel du 12 février à
17 3 h 47, vous avez indiqué que le comité de rédaction s'était
18 penché sur une façon de rédiger un document qui décrirait les
19 demandes du convoi et les libertés de tous les gouvernements et
20 comment avancer une stratégie. On travaillait donc sur un
21 document plus large pour une révision par le conseil le
22 lendemain, mais vous circulez un avant-projet tout de suite;
23 c'était censé être une communication pour les capitaines, les
24 camionneurs à propos de l'entente conclue avec le maire.

25 Et vous dites vers la fin de cette ligne, après
26 Wellington et Elgin :

27 « Alors qu'en même temps, on enlève le
28 prétexte que Trudeau désire pour lâcher

1 les voyous de la police et saisir les
2 camions. Nous voulons empêcher Trudeau
3 d'avoir une justification d'amener la
4 police à envoyer les nouveaux pouvoirs
5 d'urgence contre les camionneurs et de
6 permettre aux camionneurs de rester
7 ici, à Ottawa, tant qu'il le faut - et
8 ainsi de suite. »

9 Maintenant, ça, c'est le 12 février. À ce moment-
10 là, est-ce que vous aviez prévu la *Loi sur les mesures*
11 *d'urgence*?

12 **Me KEITH WILSON** : Oui.

13 **Me JEFFREY LEON** : Au lieu de voir l'avant-projet...

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Pardon... pardon. Excusez-
15 moi.

16 **Me PAUL CHAMP** : Je m'excuse. Pour
17 l'enregistrement, une petite objection. Madame Belton a témoigné
18 hier sur le plan du maire et elle croyait que c'était des
19 nouvelles fausses. C'est ce qu'elle a dit. Je crois comprendre
20 que Monsieur Wilson que cette entente avait été envoyée à Madame
21 Belton en tant qu'organisatrice du convoi et que tous étaient
22 d'accord. Je ne crois pas que la Commission ait posé la question
23 à mon témoin, les organisateurs du convoi ou Freedom Corp.

24 Nous travaillons tous très fort, nous manquons
25 parfois des choses à cause de la cadence, mais c'est un point
26 important à ce propos.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Écoutons le témoignage et
28 peut-être qu'on pourra en parler plus tard? Mais pardon, vous

1 voulez intervenir aussi?

2 **Me BRENDAN MILLER** : Oui. Je ne crois pas que la
3 question est si oui ou non Madame Belton est crédible et peu
4 importe, la Commission n'a pas à conclure sur la crédibilité de
5 Madame Belton. Je comprends le souci de mon confrère
6 relativement à la règle de *Browne v Dunn*, mais ce n'est pas
7 vraiment pertinent.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Non. OK.

9 **Me JEFFREY LEON** : HRF00001285. Voici le Manifeste
10 Liberté. Vous avez dit qu'il y avait à peu près 800 exemplaires
11 qui ont été distribués parmi les camionneurs?

12 **Me KEITH WILSON** : Oui, 850 copies imprimées,
13 comme autrefois, avec la presse d'impression de Gutenberg. Dans
14 les faits, j'avais fait un petit vidéo, je l'ai envoyé à Dean
15 French pour qu'il puisse voir que les progrès se faisaient dans
16 les efforts et le plan pour diffuser les renseignements parmi
17 les camionneurs. Chris Barber, Tamara et d'autres sont allés
18 dans les rues pour rencontrer des camionneurs; les capitaines de
19 route ont distribué cela. Tamara est même allée à Arnprior et
20 Embrun pour les inspecter pour s'assurer qu'ils avaient assez de
21 capacité pour accueillir les trois quarts des véhicules et de
22 rencontrer les propriétaires des terres pour voir s'ils étaient
23 d'accord avec autant de véhicules qui viendraient dans les jours
24 qui venaient.

25 **Me JEFFREY LEON** : Je ne vais pas vous demander
26 cela tout de suite, mais pour l'enregistrement, il y avait donc
27 un échange de lettres entre le maire et Madame Lich que nous
28 avons vu. La lettre du maire est HRF00001264 et la lettre de

1 Madame Lich, HRF00001276.

2 Passons à HRF00001323. Voici un document du 17
3 février 2022, une lettre ouverte à nos Premiers ministres de
4 provinces et à nos élus. La lettre est longue, mais je crois
5 comprendre que l'idée, c'était toujours une partie de la
6 stratégie de sortie pour avoir quelques contacts avec des
7 fonctionnaires pour que les gens soient contents que l'on ait
8 fait tout ce qu'on pouvait faire. Est-ce que j'ai raison?

9 **Me KEITH WILSON** : Oui. Nous espérions la réussite
10 que nous pouvions obtenir par l'arrangement de l'entente avec le
11 maire et parce que si cela réussissait, nous aurions pu dégager
12 le centre-ville mercredi, sauf Wellington jusqu'à Sir John A.,
13 une zone définie. On a modifié cela plus tard à cause de
14 l'hôpital et les camionneurs ont accepté une zone encore plus
15 petite. Cela mettait l'accent dans la protestation contre le
16 fédéral et le fédéral serait encouragé par le fait que les
17 camionneurs pouvaient être des courtiers honnêtes, ce qui
18 mènerait à une réunion avec des ministres fédéraux. Nous avons
19 un grand désir de réunion avec le Premier ministre.

20 On s'intéressait plus à rencontrer des ministres
21 et que nous pouvions nous mettre d'accord sur un processus de
22 présenter officiellement des mémoires, des renseignements
23 scientifiques pour appuyer et de l'information comparative parce
24 que le Canada était une anomalie dans le mandat - les autres
25 pays du G7 ne faisaient pas ces choses - pour essayer de
26 persuader le gouvernement de revoir ses politiques.

27 **Me JEFFREY LEON** : Merci. On n'a pas à le montrer,
28 mais dans votre déclaration à la page 10 et à la page 11, vous

1 avez indiqué votre analyse de ce qui s'est produit dans le
2 mouvement des camions qui quittaient les zones résidentielles,
3 de partir ou de passer à Wellington, exact?

4 **Me KEITH WILSON** : Oui. Je m'en occupais
5 directement le lundi et mes textos et mes registres de téléphone
6 le confirment, mes textos avec le sergent Li, avec le chef
7 d'état-major du maire et avec le directeur de la Ville. J'ai
8 reçu des rapports du terrain que la police n'était pas en
9 mesure... ils étaient bloqués (inaudible) par la police.
10 Finalement, on a déplacé quelques camions, nous étions prêts de
11 faire bouger les camions et Chris et d'autres avaient travaillé,
12 Joe Janz, Ryan et Dale et d'autres étaient sortis pour
13 travailler fort pour préparer des camions à se déplacer le
14 mardi. La police l'a bloqué complètement. On voit maintenant les
15 querelles intestines, les communications intermédiaires qu'on ne
16 savait pas à ce moment-là jusqu'au mercredi.

17 Autre chose : nous avons compris en en parlant,
18 j'ai écouté les capitaines de route et Chris Barber, qui
19 croyaient que dès que les gros camions bougeaient, il y aurait
20 des retardataires, mais qu'ils ne voudraient pas être seuls qui
21 partiraient ou ils pourraient renforcer, nous l'avons reconnu.

22 Il y avait aussi quelques discussions - ça, c'est
23 controversé - mais il y avait des discussions que si nous sommes
24 seulement dans quelques zones, les autres sont passés à
25 Wellington ou au camp de base ou rentrés chez eux et qu'il reste
26 quelques réfractaires, Freedom Corp. ne fournirait plus de
27 fournitures, de carburant ou de matériel dans ces zones pour les
28 encourager à suivre la direction de tous les autres qui

1 quittaient le centre-ville.

2 **Me JEFFREY LEON** : Merci. J'ai épuisé mes 90
3 minutes, Monsieur le commissaire, mais je voulais parler de deux
4 autres points.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

6 **Me JEFFREY LEON** : Merci. HRF00001298. Voici une
7 lettre que vous avez envoyée au chef Bell où vous disiez votre
8 opinion au sujet des pouvoirs donnés à la police en vertu de la
9 Loi sur les mesures d'urgence et vous étiez contre s'ils avaient
10 le pouvoir d'empêcher des manifestants pacifiques d'entrer à
11 Ottawa pour protester.

12 **Me JEFFREY LEON** : Précision : la lettre est
13 signée par Madame Chipiuk, mais je l'ai révisée et aussi, nous
14 avons au moins quatre ou cinq autres avocats du Centre de
15 justice qui l'ont revu les mêmes instruments statutaires
16 réglementaires. Nous étions tous venus à la même conclusion que
17 la description que les fonctionnaires et la police employaient
18 pour décrire les mesures n'étaient pas même proches de ce que la
19 Proclamation disait; tant que vous ne cherchiez pas à gêner le
20 commerce international ou perturber avec l'infrastructure
21 critique ou s'engager dans des actes graves de violence contre
22 les personnes, vous continuiez d'avoir le droit de protestation,
23 d'opinion politique, de dissidence.

24 Donc, l'étiquetage par le chef de police et les
25 autres que tout citoyen canadien n'avait plus le droit de
26 marcher au centre d'Ottawa ou de tenir une affiche devant le
27 Parlement n'était pas vrai au point de vue juridique et
28 contraire à la *Charte*.

1 **Me JEFFREY LEON** : Et je crois que nous avons vu
2 la vidéo que vous avez prise avec Monsieur Barber pour donner
3 votre opinion et pour dire à ceux qui visionnaient la vidéo
4 qu'ils pouvaient et devraient venir à Ottawa et continuer à
5 avoir des manifestations légales.

6 **Me KEITH WILSON** : J'étais au septième étage du
7 Sheraton. Je voulais débrieffer le conseil d'administration de
8 l'examen de la Proclamation et Monsieur Barber s'est tourné vers
9 moi et il a dit « Viens ici, on va faire un vidéo Tik Tok » et
10 littéralement, ça s'est fait comme ça.

11 **Me JEFFREY LEON** : Et dans le vidéo Tik Tok,
12 aviez-vous compris qu'il y avait une initiative d'application de
13 la loi par la police pour enlever les gens de la zone rouge?

14 **Me KEITH WILSON** : Je ne savais pas - je n'étais
15 pas sûr, mais je savais où il y avait de l'information qui
16 rentrait des sources policières qu'il y aurait eu une descente
17 et oui, il y a eu des descentes comme à Coventry ou dans
18 d'autres soirées où ils allaient confisquer du bois de chauffage
19 et des combustibles. Mais d'après ce qu'on voyait sur le
20 terrain, l'information qu'on avait par rapport... non, je ne sais
21 pas s'il y avait Lansdowne Park qui était un centre de
22 traitement, il semblait qu'il y avait un coup de barre qui avait
23 été donné.

24 **Me JEFFREY LEON** : Aviez-vous une préoccupation -
25 car si ça allait se produire, vous étiez en train de suggérer
26 aux gens de revenir à la zone rouge et potentiellement être à
27 risque lorsqu'il y aurait eu les mesures d'application de la
28 loi?

1 **Me KEITH WILSON** : Non, parce que je suis Canadien
2 et je n'aurais imaginé que notre gouvernement utiliserait ce
3 niveau de force contre des gens, des Canadiens non violents et
4 pacifiques.

5 **Me JEFFREY LEON** : Quelques points finaux. Madame
6 Belton a témoigné et elle a dit que la note d'hôtel a été payée
7 par Bourgault?

8 **Me KEITH WILSON** : Monsieur Bourgault.

9 **Me JEFFREY LEON** : Avez-vous rencontré Monsieur
10 Bourgault?

11 **Me KEITH WILSON** : Oui, j'ai rencontré Joseph
12 plusieurs fois. C'est un être humain incroyable et un Canadien
13 très concerné, mais je ne sais pas s'il payait des factures.

14 **Me JEFFREY LEON** : Qui a payé votre note d'hôtel?

15 **Me KEITH WILSON** : Pour la première, c'était sur
16 ma carte Visa, le Germain aussi, c'était sur ma carte Visa. Les
17 deux ont été remboursés par le Justice Center. Et l'hôtel Swiss
18 a été payé, mais je ne suis pas certain, par Chris Garrah, de
19 l'organisme Adopt a Trucker.

20 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Avez-vous d'autres
21 renseignements sur des contributions faites par Monsieur
22 Bourgault, des dons au Convoi de la liberté, le montant, le
23 quantum?

24 **Me KEITH WILSON** : Non. Je sais qu'il a aidé pour
25 avoir des chambres, des salles de réunion, lorsque Monsieur
26 Marazzo et Monsieur Bulford ont tenu leurs conférences de presse
27 au Lord Elgin, je ne sais pas s'il a payé pour ça, mais
28 possiblement. Mais pour moi, c'était que des chambres d'hôtel -

1 en ce qui a trait à moi.

2 **Me JEFFREY LEON** : J'ai deux autres documents et
3 j'aurais des questions. HRF00000083 - alors, c'est un communiqué
4 de presse, 17 février 2022, du Convoi de la liberté indiquant
5 qu'ils n'appuyaient pas les commentaires qui avaient été
6 prononcés par Monsieur King. Aviez-vous rencontré Monsieur King?

7 **Me KEITH WILSON** : Je le connaissais un an avant
8 d'aller à Ottawa. Il avait une affaire en Cour à Red Deer et il
9 était partout sur les médias sociaux et il n'avait vraiment pas
10 compris comment la loi fonctionnait. Alors, je savais qu'il
11 était une voix très forte et quand j'ai su qu'il était ici, j'ai
12 dit à mes clients que je ne voulais pas être dans la même salle
13 avec lui, en même temps. Il y a une fois où il est arrivé dans
14 la salle et j'ai demandé qu'il quitte. La raison était que
15 j'avais entendu son langage et peut-être je suis injuste, mais
16 il y avait toujours un ton de violence. C'était inacceptable
17 pour moi et surtout Madame Lich parce que les journaux le
18 répétaient et il fallait que ce soit expliqué tellement de fois,
19 le conseil d'administration a décidé de faire ce communiqué de
20 presse. C'est le seul communiqué de presse de cette nature où
21 une personne est identifiée pour que ce soit clair qu'il n'était
22 pas d'accord, il ne parle pas en notre nom.

23 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Et le dernier document,
24 je crois que c'est l'un de vos textos. Je crois que c'est le 9
25 février. Étiez-vous sur FOX News?

26 **Me KEITH WILSON** : Oui.

27 **Me JEFFREY LEON** : Et comment ça s'est produit,
28 tout ça?

1 **Me KEITH WILSON** : J'ai reçu... en fait, tous les
2 jours, je recevais 10 ou 20 demandes de médias, que ce soit le
3 New York Times, Washington Post, la BBC, France 24, Belgique,
4 Caraïbes, Japon et tous les distributeurs canadiens. Alors,
5 j'étais d'accord pour faire une entrevue et c'était pour FOX
6 avec le Premier ministre Peckford.

7 **Me JEFFREY LEON** : Qu'on voit à droite?

8 **Me KEITH WILSON** : Oui.

9 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Merci Monsieur, je n'ai
10 pas d'autres questions. Et merci, Monsieur le commissaire, pour
11 votre indulgence.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Alors, on est
13 près de la pause, alors je suggère qu'on fait une pause de 15
14 minutes et on reviendra et on commencera avec les contre-
15 interrogatoires.

16 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 15
17 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

18 --- L'audience est suspendue à 11 h 16

19 --- L'audience est reprise à 11 h 34

20 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre.

21 The Commission is reconvened. La Commission
22 reprend.

23 --- M. KEITH WILSON, Sous le même serment:

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc, le premier sera le
25 Gouvernement du Canada.

26 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROBERT MacKINNON :

27 **Me ROBERT MacKINNON** : Bonjour. Je suis Robert
28 MacKinnon, pour le Gouvernement du Canada.

1 Monsieur Wilson, vous avez dit en fin de
2 témoignage - je ne sais pas si on a besoin du document, mais
3 c'était un courriel en date du 12 février que vous avez envoyé
4 et il y a une ligne où vous dites :
5 « Nous essayons de bloquer Trudeau pour qu'il n'ait pas la
6 juridiction pour causer les policiers d'utiliser les nouveaux
7 pouvoirs en vertu des mesures d'urgence pour pouvoir laisser les
8 camionneurs rester à Ottawa aussi longtemps qu'il le faudra. »

9 **Me KEITH WILSON** : Est-ce que c'est justification
10 ou juridiction?

11 **Me ROBERT MacKINNON** : Justification - vous avez
12 une bonne mémoire! Est-ce que c'est un renvoi à la Déclaration
13 d'urgence qui avait été faite le jour d'avant par le Premier
14 ministre de l'Ontario?

15 **Me KEITH WILSON** : Non.

16 **Me ROBERT MacKINNON** : Ce n'est pas l'avenir
17 d'utiliser les mesures d'urgence qui ont été invoquées le jour
18 avant.

19 **Me KEITH WILSON** : J'avais des avocats avec moi
20 sur le terrain, j'avais des équipes d'avocats dans leur cabinet.
21 Et lorsqu'il y avait un problème, je déléguais, alors : « Voici,
22 équipe de Toronto, examinez ça ». On a préparé une demande pour
23 un examen judiciaire, une déclaration d'urgence et l'autre pour
24 le gouvernement provincial. Alors, qu'est-ce que ça change,
25 c'est quoi l'effet sur les droits des personnes sur le terrain?
26 Nous avons conclu que c'était bénin.

27 **Me ROBERT MacKINNON** : Mais là, vous parlez des
28 nouveaux pouvoirs des mesures d'urgence dans le temps présent.

1 Mais la déclaration du gouvernement fédéral, c'était le 14.

2 **Me KEITH WILSON** : Je peux vous aider en vous
3 disant ce qui me passait par la tête. Notre préoccupation, que
4 c'était tôt la semaine précédente, le mardi ou peut-être le
5 mercredi, qu'on avait commencé à entendre des rumeurs comme quoi
6 le gouvernement fédéral envisageait l'invocation de la *Loi sur*
7 *les mesures d'urgence*. Alors, toutes les références dans les
8 communications que vous avez à ce moment-là, à moins qu'il y en
9 ait une qui soit plus précise, ça porterait là-dessus. Ça ne
10 nous inquiétait pas, la proclamation civique ni provinciale.

11 **Me ROBERT MacKINNON** : Pouvez-vous m'indiquer un
12 document qui reflète ce que vous nous dites maintenant?

13 **Me KEITH WILSON** : Premièrement, ce n'était pas un
14 dossier normal... et j'aimerais terminer ma réponse, s'il vous
15 plaît. Donc, ce n'était pas un dossier normal. On n'a pas eu
16 l'occasion de tout documenter. Et je vous dis sous serment, en
17 aucun moment est-ce que la déclaration d'Ottawa ni celle
18 provinciale, ces deux proclamations n'étaient pas une inquiétude
19 pour moi ni pour les autres avocats qui m'accompagnaient. On
20 était très préoccupés du potentiel et des rumeurs qu'on
21 entendait que le gouvernement fédéral allait invoquer cette loi.

22 **Me ROBERT MacKINNON** : Qui vous a dit que le
23 gouvernement fédéral contemplant ou envisageait d'invoquer la
24 *Loi sur les mesures d'urgence*?

25 **Me KEITH WILSON** : Je ne me rappelle pas
26 l'individu, mais je me souviens de la source. Ils ont dit qu'il
27 y avait des députés, qu'il y avait une conversation active au
28 Parlement qui portait le Premier ministre et qui invoquerait la

1 *Loi sur les mesures d'urgence* et les députés en ont parlé avec
2 les gens du convoi.

3 **Me ROBERT MacKINNON** : Est-ce que vous avez un
4 document quelconque pour la Commission?

5 **Me KEITH WILSON** : Peut-être, mais je m'en
6 rappelle pas comme ça.

7 **Me ROBERT MacKINNON** : Ni une description du
8 document ni quoi que ce soit?

9 **Me KEITH WILSON** : Non.

10 **Me ROBERT MacKINNON** : J'aimerais continuer. Vous
11 confirmez les déclarations de votre résumé de témoignage. Vous
12 êtes d'accord qu'il y avait plusieurs groupes qui faisaient
13 partie de ce convoi?

14 **Me KEITH WILSON** : Oui.

15 **Me ROBERT MacKINNON** : Et vous les avez subdivisés
16 en trois groupes : ceux qui sont venus pour appuyer le
17 mouvement, ceux qui sont venus pour en prendre le contrôle et
18 d'autres qui sont venus pour une partie des 10 millions de
19 dollars.

20 **Me KEITH WILSON** : Ça, c'était mon évaluation et
21 j'en suis arrivé à cette conclusion en dedans de trois ou cinq
22 jours. J'avais eu assez d'interactions et des interactions
23 répétées avec différents groupes que pour moi, c'était le
24 pattern qu'on avait en place.

25 **Me ROBERT MacKINNON** : Et vous avez dit que le
26 convoi attirait beaucoup de personnes bizarres.

27 **Me KEITH WILSON** : Oui.

28 **Me ROBERT MacKINNON** : Et vous avez le Coven of

1 Witches?

2 **Me KEITH WILSON** : Oui, elles s'appelaient comme
3 ça. Il y avait des séances des bizarres et ils brûlaient des
4 trucs dans le lobby.

5 **Me ROBERT MacKINNON** : Et des groupes de
6 complotistes comme Diagonon.

7 **Me KEITH WILSON** : Oui.

8 **Me ROBERT MacKINNON** : Il y avait aussi d'autres
9 groupes étranges, tel que vous l'avez...

10 **Me KEITH WILSON** : Oui, c'est comme des papillons
11 qui sont attirés par la lumière et les flammes.

12 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, certains de ces
13 individus ont peut-être tenté de prendre possession du message
14 ou tenté même de contrôler quelques groupes du convoi?

15 **Me KEITH WILSON** : Oui et c'est un effort constant
16 de la part de Monsieur Barber et de Madame Lich et d'autres pour
17 les repousser. Et je me rappelle d'avoir lu des documents où les
18 services de renseignements, la GRC, le SCRS avaient intercepté
19 des communications qu'il y avait un effort concerté du groupe
20 principal de résister à ces groupes.

21 **Me ROBERT MacKINNON** : Et Monsieur Barber a dit
22 qu'il ne devrait pas contrôler les camionneurs, ils sont très
23 indépendants et surtout pas les groupes qui arrivaient. Êtes-
24 vous d'accord?

25 **Me KEITH WILSON** : Oui, je suis d'accord avec ce
26 que vous avez dit.

27 **Me ROBERT MacKINNON** : Dans le résumé de Monsieur
28 Eros que vous avez pour Reprendre nos libertés (sic). Est-ce que

1 vous les avez traités de mauvais joueurs?

2 **Me KEITH WILSON** : Je ne crois pas que je les
3 aurais traités de mauvais joueurs.

4 **Me ROBERT MacKINNON** : Mais d'après lui oui - et
5 de manipulateurs.

6 **Me KEITH WILSON** : J'aurais caractérisé certains
7 individus comme étant manipulatifs, 100 %.

8 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, même dans votre
9 groupe et le leadership que vous avez mentionné, diriez-vous
10 qu'il y avait des divisions, qu'il y avait des factions
11 différentes?

12 **Me KEITH WILSON** : Absolument. C'était très
13 diversifié, la dynamique était très diversifiée. Le Centre
14 d'opérations, chez nous, si vous demandez combien de personnes
15 se connaissaient avant le 15 janvier, il n'y avait que deux
16 personnes. Les autres se réunissaient pour la toute première
17 fois.

18 **Me ROBERT MacKINNON** : Vous avez mentionné les
19 négociations avec la Ville d'Ottawa avant le 14 février et pour
20 déplacer les camions, pour les enlever de la zone résidentielle
21 et pour baisser la température dû aux plaintes et aux problèmes,
22 n'est-ce-pas?

23 **Me KEITH WILSON** : Oui. Et les tensions avec la
24 police et les tensions politiques. Il était temps de baisser les
25 tensions et réduire l'empreinte et soulager la pression.

26 **Me ROBERT MacKINNON** : Mais ça, ce n'était pas
27 avec l'intention de vider le centre-ville ou de résoudre les
28 griefs de tous les groupes?

1 **Me KEITH WILSON** : Il n'y avait pas
2 d'embouteillage majeur. On pouvait circuler.

3 **Me ROBERT MacKINNON** : Oui, mais il y avait quand
4 même des camions de 30 tonnes sur Wellington.

5 **Me KEITH WILSON** : Non, l'idée était de focaliser
6 - et on en avait parlé avec le maire. Le message du maire que
7 j'ai reçu par Monsieur French, c'est qu'il reconnaissait que les
8 doléances, c'était surtout les mandataires fédéraux qui étaient
9 les éléments déclencheurs.

10 **Me ROBERT MacKINNON** : Mais votre entente...

11 **Me KEITH WILSON** : Maître, je n'ai pas terminé,
12 j'étais en train de ralentir parce que le commissaire me ramène
13 à l'ordre parce que je parle trop vite. Alors, c'était reconnu
14 que des camions resteraient sur Wellington et pour être clair,
15 on n'avait jamais pensé qu'il y aurait une immunité; on savait
16 que les policiers pouvaient venir et les déplacer. On savait
17 aussi qu'il y aurait de l'interférence sur la circulation sur
18 Wellington, mais j'ai noté, parce que j'étais là - mais c'est
19 bloqué aujourd'hui même par des barricades posées par les
20 gouvernements.

21 **Me ROBERT MacKINNON** : Oui, mais c'est parce que
22 l'entente n'était pas créée pour résoudre toutes ces doléances
23 et les protestations et de dégager les camions du centre-ville.

24 **Me KEITH WILSON** : Non, c'était absolument de
25 diminuer la pression sur les résidents et les commerçants du
26 centre-ville et de se focaliser sur les doléances avec le
27 gouvernement fédéral et continuer à négocier et baisser les
28 tensions pour encourager le gouvernement fédéral à venir à la

1 table, ouvrir un dialogue et pour qu'on puisse avoir un prétexte
2 pour que les camionneurs puissent rentrer chez eux.

3 **Me ROBERT MacKINNON** : Le maire aurait dit que
4 l'entente, c'était de réduire les tensions, mais ne rien faire
5 pour traiter le (inaudible) principal, c'est de se débarrasser
6 des camions sur Wellington.

7 **Me KEITH WILSON** : Voulez-vous que je répète ma
8 réponse une troisième fois?

9 **Me ROBERT MacKINNON** : Non. Alors, vous n'êtes pas
10 d'accord que cette entente avait l'intention d'aller résoudre
11 tous ces problèmes et les problèmes d'embouteillage sur
12 Wellington?

13 **Me KEITH WILSON** : Des problèmes complexes ont
14 besoin de solutions complexes, qui ont besoin d'être attaqués en
15 étape.

16 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, vous aviez bon
17 espoir?

18 **Me KEITH WILSON** : Oui, j'avais confiance dans la
19 bonne volonté.

20 **Me ROBERT MacKINNON** : Y a-t-il une entente écrite
21 qui disait qu'ils allaient partir?

22 **Me KEITH WILSON** : J'ai pu résoudre presque 90 %
23 des dossiers en ayant un dialogue entre les parties et donc, je
24 demeurais optimiste qu'en appliquant mes compétences et ces
25 tactiques, qu'on aurait pu avoir une résolution pacifique, un
26 dialogue canadien respectueux sur des questions de politique.

27 **Me ROBERT MacKINNON** : Qui représentiez-vous aux
28 négociations? Le leadership, les directeurs de... et Tamara Lich,

1 la Corporation, le vice-président Chris Barber, le trésorier,
2 qui était Chad Eros? Mais hormis ces personnes-là, qui étaient
3 vos clients?

4 **Me KEITH WILSON** : Vous venez de les décrire.

5 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, vous ne parlez pas
6 au nom de tous les camionneurs?

7 **Me KEITH WILSON** : C'est exact.

8 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, vous aviez bon
9 espoir?

10 **Me KEITH WILSON** : J'avais l'espoir parce que
11 sinon, j'aurais arrêté de pratiquer le droit si je n'avais pas
12 confiance en ce que les gens puissent avoir des discussions
13 respectueuses pour résoudre des conflits.

14 **Me ROBERT MacKINNON** : Mais l'entente, c'était de
15 déplacer 25 % des camions sur Wellington, alors ça ne fait rien
16 pour soulager cette congestion.

17 **Me KEITH WILSON** : Oui, mais la route est toujours
18 bloquée aujourd'hui, alors je ne sais pas si c'est la présence
19 des Canadiens et des camions ou si la voie qui est bloquée. Ça
20 ne peut pas être ça parce que c'est encore bloqué à ce jour par
21 le gouvernement.

22 **Me ROBERT MacKINNON** : Vous êtes au courant des
23 témoignages d'enquête des insultes raciales, d'intimidation, de
24 menaces contre des résidents d'Ottawa et des élus et les klaxons
25 très forts pendant les manifs à Ottawa? Vous êtes au courant de
26 ces témoignages?

27 **Me KEITH WILSON** : Je suis au courant des
28 allégations. Je sais aussi ce que j'ai vu : des Canadiens,

1 surtout des immigrants de tous les milieux ethniques qui se
2 réunissaient de façon respectueuse parce qu'il y avait de gros
3 soucis au sujet de ce que faisaient les gouvernements à leurs
4 droits et libertés.

5 **Me ROBERT MacKINNON** : Je ne parle que de ces
6 allégations. En tant qu'avocat, vous seriez d'accord que ce ne
7 sont pas des formes de discours protégées par la Charte?

8 **Me KEITH WILSON** : On ne voit pas de contexte. Nos
9 droits d'expression sont très larges et de dire que quelqu'un a
10 fait quelque allégation floue de racisme ne suffit pas pour moi
11 ou quiconque de conclure de façon raisonnable.

12 **Me ROBERT MacKINNON** : Vous serez d'accord que le
13 discours haineux est prévu à la Code criminel?

14 **Me KEITH WILSON** : Surtout que le discours haineux
15 du Premier ministre contre les non-vaccinés et comment les
16 traiter me trouble beaucoup.

17 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, vous n'êtes pas
18 d'accord que des menaces contre la vie de quelqu'un n'est pas
19 une forme protégée de discours selon la Charte?

20 **Me KEITH WILSON** : Je ne crois pas que quiconque
21 devrait menacer la vie d'autrui et j'ai reçu bien des menaces de
22 mort depuis que je représente le Convoi de la liberté.

23 **Me ROBERT MacKINNON** : Ce n'est donc pas protégé?
24 Les menaces de mort ne sont pas protégées, n'est-ce-pas?

25 **Me KEITH WILSON** : Non.

26 **Me ROBERT MacKINNON** : Ni un discours qui cherche
27 à humilier un groupe particulier de gens de façon grave.

28 **Me BRENDAN MILLER** : Monsieur, je dois me lever

1 contre ça. Mon collègue fausse la notion de la Charte et les
2 décisions pertinentes. En fait, la Cour suprême du Canada a tenu
3 que le discours haineux est protégé par la section 2(b) de la
4 Charte, quand ce n'est pas de la violence. Je demande donc à mon
5 confrère de cesser de poser au témoin des fautes de droit à la
6 télévision publique.

7 **Me ROBERT MacKINNON** : Je demande seulement son
8 point de vue comme avocat. Je ne vais pas continuer. J'ai
9 d'autres questions, votre Honneur.

10 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur le commissaire, j'ai reçu
11 un courriel de notre transcription qui demande aux parties,
12 lorsqu'ils font des objections, de dire leur nom premièrement.

13 Merci, Monsieur le commissaire.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon. C'est un bon contre-
15 interrogatoire, allez-y.

16 **Me ROBERT MacKINNON** : Alors, vous êtes d'accord
17 que les camions n'ont pas de droits sous la Charte?

18 **Me KEITH WILSON** : Bien sûr que non.

19 **Me ROBERT MacKINNON** : Et on n'a pas le droit de
20 stationner quelque part pendant trois semaines où vous voulez et
21 quand vous voulez?

22 **Me KEITH WILSON** : On m'a demandé bien des fois,
23 tous les jours, pas des camionneurs qui m'ont reconnu, qui
24 disaient « Monsieur Wilson, est-ce que ça m'est permis d'avoir
25 mon camion ici? » S'ils étaient stationnés dans la voie de
26 stationnement, je disais « Ça dépend, qu'est-ce que dit
27 l'affiche sur la durée du stationnement? Il y aura peut-être une
28 contravention ». S'ils étaient stationnés dans la voie de

1 circulation, je répondais comme ça. Je disais « Je veux juste
2 vous dire, si vous vouliez arrêter votre camion dans la deuxième
3 travée sur la 401 et sortir, qu'est-ce qui arriverait? » Il
4 dirait « La police d'Ontario viendrait et mettrait une
5 contravention et remorquerait ». Je leur dirais « Vous êtes dans
6 la même situation ici même - non, vous ne pouvez pas licitement
7 garer votre camion là ». C'est un argument intéressant parce
8 qu'on leur a dit de se stationner là, la police leur a dit de se
9 stationner là, peut-être qu'il y aurait une défense là. C'est la
10 réponse que je leur donnais.

11 **Me ROBERT MacKINNON** : Ce n'est pas un droit
12 protégé sous la Charte?

13 **Me KEITH WILSON** : Bien sûr.

14 **Me ROBERT MacKINNON** : Ni klaxonner à hauts
15 décibels est une forme protégée de discours ou d'action sous la
16 Charte?

17 **Me KEITH WILSON** : Je ne vais pas présenter... mais
18 vous posez une question très nuancée sur la Charte - quand il
19 s'agit de liberté d'expression, sont nuancées. Parfois, il y a
20 des fêtes de danse le week-end le jeudi - je le dis, c'est une
21 transcription devant le juge McLean parce que nous avons parlé à
22 savoir est-ce qu'il y avait un élément artistique - et les
23 camions commençaient avec différentes fréquences de leurs
24 klaxons à faire des battements de danse, il y avait de cela.
25 Mais c'est clair que Madame Lich et Monsieur Barber, il était
26 clair qu'ils ne voulaient pas de ces klaxons. Avant
27 l'injonction, une semaine avant l'injonction, les camionneurs se
28 sont mis d'accord entre eux d'avoir une période de quiétude

1 entre 20 h et 8 h parce qu'eux aussi voulaient dormir.

2 L'injonction a permis d'élargir.

3 **Me ROBERT MacKINNON** : Les gens ne dansaient pas
4 avec ces klaxons tout le jour et toute la nuit. Vous avez
5 entendu le témoignage des résidents?

6 **Me KEITH WILSON** : J'ai vu des gens qui dansaient
7 beaucoup avec les klaxons et la musique. Excusez-moi, mais je
8 l'ai vu. Je suis sous serment.

9 **Me ROBERT MacKINNON** : Pardon, mais à 1 h du
10 matin, 3 h du matin?

11 **Me KEITH WILSON** : Oui. Je n'étais pas sur la rue
12 à 3 h du matin, mais j'ai vu... j'étais sur la rue à 1 h du matin.

13 **Me ROBERT MacKINNON** : J'ai votre point de vue.
14 Rappelez-vous d'une deuxième conférence de presse que vous avez
15 accordée avec d'autres le 6 février, quand vous étiez plus
16 organisé? Je pourrais faire voir le document COM00000856. C'est
17 une transcription. Là, vous avez assisté avec Mme Lich, Monsieur
18 Bulford, Monsieur Ditcher et Tom Quiggin - c'est comme ça que
19 vous prononcez son nom?

20 **Me KEITH WILSON** : Oui.

21 **Me ROBERT MacKINNON** : Vous vous souvenez de ça?

22 **Me KEITH WILSON** : Je crois que c'était une
23 conférence de presse demandée par Monsieur Ditcher surtout sur
24 le Bitcoin à l'hôtel Sheraton et Madame Lich et moi étions
25 invités à assister à la première partie pour offrir une mise à
26 jour juridique, une mise à jour opérationnelle pour savoir où en
27 étaient les choses.

28 **Me ROBERT MacKINNON** : Ces gens étaient membres de

1 votre groupe, n'est-ce-pas? Tom Quiggin, Monsieur Dichter, M.
2 Bulford, Madame Lich, ils font partie de votre leadership du
3 convoi, de votre groupe de travail?

4 **Me KEITH WILSON** : Oui, ils font partie du Convoi
5 de la liberté, c'est tout.

6 **Me ROBERT MacKINNON** : Et vous avez travaillé
7 ensemble?

8 **Me KEITH WILSON** : J'ai travaillé avec bien des
9 gens tous les jours sur bien des questions.

10 **Me ROBERT MacKINNON** : Tom Quiggin est un ancien
11 officier de renseignements militaires, n'est-ce-pas?

12 **Me KEITH WILSON** : Je crois que oui.

13 **Me ROBERT MacKINNON** : Il travaillait au Centre
14 opérationnel?

15 **Me KEITH WILSON** : Il était surtout - je ne l'ai
16 presque jamais vu au Centre des opérations au Swiss. Il était
17 toujours... il avait ses initiatives personnelles, des breffages
18 quotidiens, ils n'étaient pas révisés par personne. Je n'ai pas
19 lu, je n'avais pas le temps de les lire. Il les diffusait par
20 les camionneurs.

21 **Me ROBERT MacKINNON** : Il a écrit des
22 renseignements quotidiens sur certains évènements, n'est-ce-pas?

23 **Me KEITH WILSON** : C'est ce que j'ai compris, j'en
24 ai lu en vue de me préparer pour mon témoignage.

25 **Me ROBERT MacKINNON** : Est-ce que vous croyez ses
26 évaluations?

27 **Me KEITH WILSON** : Parfois oui, parfois non.

28 **Me ROBERT MacKINNON** : On peut vous dire qui il

1 est - page 12 de ce document. Tom Quiggin, ligne 12. Est-ce que
2 c'est la bonne page, la page 12? Oui. C'est là.

3 Donc, voici comment il se décrit :

4 « Je suis un ancien militaire dans le
5 renseignement. J'ai travaillé pendant
6 six ans à la GRC à la sécurité
7 nationale, dans l'Équipe d'application
8 de la sécurité. Je suis l'un des rares
9 experts au pays sur le terrorisme et
10 expert pour les tribunaux à la Cour
11 criminelle, la Cour supérieure
12 d'Ontario et la Cour fédérale. »

13 Voyez-vous cela?

14 **Me KEITH WILSON** : J'ai passé en revue son CV et
15 c'est vrai, je le confirme.

16 **Me ROBERT MacKINNON** : Il a bien émis des rapports
17 tous les jours, n'est-ce-pas?

18 **Me KEITH WILSON** : Je ne sais pas si c'était à
19 tous les jours. J'ai appris quelques jours plus tard que ces
20 choses se faisaient. Je crois que c'était donné aux capitaines
21 de blocs, si je ne me trompe pas, le matin.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous dépassez le temps,
23 vous dépassez l'heure prévue.

24 **Me ROBERT MacKINNON** : Je vais vous montrer les
25 évaluations de menaces tout de suite et les évaluations
26 quotidiennes. C'est le document HRF00000018.

27 Alors, vous êtes d'accord qu'il y a eu des gens
28 d'attirés au convoi - pas seulement des gens étranges, mais des

1 gens qui avaient des penchants violents.

2 C'est le 3 février - le jour de votre arrivée, je
3 pense. Ici, l'évaluation était :

4 « Le Convoi de la liberté 2022
5 indiquait que certains manifestants
6 pouvant être violents qui arriveront à
7 Ottawa pour vandaliser. Ils voudront
8 blâmer les membres du convoi de leurs
9 actes violents. Les contestataires
10 pourraient arriver à Ottawa fin
11 mercredi ou jeudi. Des actes violents
12 sont prévus pour jeudi ou vendredi. Les
13 actions des contestataires seront du
14 harcèlement de citoyens, dommages aux
15 véhicules et aux propriétés. »

16 Et on a décrit leurs vêtements. Vous l'avez vu?

17 **Me KEITH WILSON** : Oui, je m'en souviens. Nous
18 avons reçu un breffage séparé et c'était signalé par des cadres
19 de GoFundMe et leur équipe juridique lors de notre appel jeudi.
20 C'est Antifa qui est venu auparavant; parfois, ils ont coupé les
21 lignes d'air, ils ont poignardé des pneus de camions, ils ont
22 annoncé dans les médias sociaux, dit-on, le mouvement Antifa et
23 qu'ils allaient venir en grand nombre pour essayer de faire
24 d'autres dommages aux camions.

25 **Me ROBERT MacKINNON** : Encore une question, s'il
26 vous plaît, Monsieur le commissaire. C'est un document... la
27 transcription, pouvez-vous montrer la transcription, page 14?
28 Les camions de remorquage, c'est une question sur laquelle tout

1 le monde semble avoir une opinion.

2 C'est Tom Quiggin de nouveau en entrevue. Tom
3 Quiggin en entrevue dit, à propos des camions de remorquage:

4 « La réponse courte est que les
5 compagnies de remorquage à travers le
6 pays, en Alberta ou en Ontario, ont
7 refusé poliment du gouvernement d'aider
8 ou ont refusé impoliment les demandes
9 d'aide. »

10 Si vous tournez la page - pardon, pas de la page,
11 premièrement :

12 « Ce que ça montre, c'est que le
13 gouvernement fédéral à Ottawa va
14 jusqu'à Buffalo, New York, pour trouver
15 un camion. On ne peut pas en obtenir... »

16 Tournez la page.

17 « ... l'industrie du camionnage est une
18 fraternité, comme les militaires ou la
19 police. Nous nous connaissons tous.
20 Aucune compagnie de camion de
21 remorquage qui veut être en affaires
22 plus tard veut aider. »

23 Quelques paragraphes plus loin :

24 « Ce qui arrive est qu'il y a un réseau
25 d'exploitants de camions qui se parle
26 pour savoir qui se fait appeler et qui
27 ne se fait pas appeler. La réponse
28 courte est que c'est difficile

1 d'obtenir des camions de remorquage. »

2 Est-ce que le convoi voulait activement empêcher
3 le recours à des camions de remorquage?

4 **Me KEITH WILSON** : Non, dans mes salles... j'étais
5 toujours avec le leadership et il n'y avait aucun effort ou
6 discussion de tendre la main à des compagnies de remorquage pour
7 décourager. Nous savons, d'après le témoignage de la police,
8 auparavant à cette enquête qu'en fait, les gouvernements
9 pouvaient obtenir des camions.

10 **Me ROBERT MacKINNON** : Ça contredit ce que disait
11 Monsieur Quiggin dans cette conférence de presse du 6 février.

12 **Me KEITH WILSON** : Et corrobore ma preuve que
13 parfois, j'étais d'accord avec lui et parfois, non.

14 **Me ROBERT MacKINNON** : Merci.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU** : La Coalition pour les
16 résidents d'Ottawa, s'il vous plaît.

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP :**

18 **Me PAUL CHAMP** : Paul Champ pour la Coalition des
19 résidents et des entreprises d'Ottawa.

20 Monsieur le commissaire, je vais finir dans les
21 délais prévus. La Ville d'Ottawa m'a offert de son temps au cas
22 où je serais serré dans mon délai.

23 Monsieur Wilson, quelques questions sur votre
24 témoignage de ce matin, premièrement. À propos de votre arrivée
25 à Ottawa, aux nouvelles, on disait que c'était un vol nolisé
26 exploité par Northern Air Charter, n'est-ce-pas?

27 **Me KEITH WILSON** : Je crois que oui. Je crois que
28 la société s'appelle ainsi.

1 **Me PAUL CHAMP** : Il semble que cette compagnie est
2 sous enquête par Transport Canada pour avoir eu des passagers
3 non vaccinés. Êtes-vous au courant de ça?

4 **Me KEITH WILSON** : C'était une allégation par CTV.
5 Je crois comprendre qu'il y a une enquête engagée, mais pas
6 d'action prise.

7 **Me PAUL CHAMP** : Qui a offert de payer le vol?
8 Est-ce que c'était Monsieur Bourgault?

9 **Me KEITH WILSON** : Comme je l'ai dit auparavant,
10 je ne sais pas au juste. Je ne me souviens pas que c'était
11 Bourgault. C'était peut-être Tack Back Our Freedoms. Je crois
12 qu'il y avait quelques personnes et comme je l'ai expliqué, il y
13 avait cette tendance, les gens disaient « On va s'occuper de
14 ceci ou de cela » et ça ne se produisait pas.

15 Il y avait quelques incertitudes à savoir est-ce
16 qu'on va pouvoir ou pas monter dans l'avion. Mais le Centre de
17 justice a dit que c'était trop important, prenez l'avion, on va
18 régler ça plus tard ».

19 **Me PAUL CHAMP** : Avant de monter dans l'avion, je
20 crois comprendre par le résumé de l'entrevue de Monsieur Eros
21 qu'il y avait une réunion virtuelle par Zoom le ou autour du 31
22 janvier avec vous-même, André Memauri, Brian Peckford, Tamara
23 Lich, lui-même et Joseph Bourgault. Vous rappelez-vous de ça?

24 **Me KEITH WILSON** : C'était le soir du 1^{er}. C'était...
25 leur réception à l'hôtel, c'était terrible, terrible. Ils ont
26 entendu qu'un tiers de ce qui s'était dit. Bourgault n'y était
27 pas. Il y avait un médecin avec un accent britannique - un homme
28 gentil, je ne me souviens pas de son nom. Et Monsieur Peckford

1 n'était nullement à cet appel.

2 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce qu'il y avait un autre
3 appel virtuel avec Monsieur Bourgault et Monsieur Eros?

4 **Me KEITH WILSON** : Je n'ai jamais eu d'appel
5 virtuel dans ma vie avec Monsieur Eros et Monsieur Bourgault,
6 jamais, jamais.

7 **Me PAUL CHAMP** : À votre arrivée à Ottawa, vous
8 avez témoigné qu'il était visible pour vous que Madame Lich
9 était cheffe de file de ce mouvement. Il semble que les gens
10 l'écoutaient, elle était bien respectée et ainsi de suite. Est-
11 ce que j'ai raison?

12 **Me KEITH WILSON** : Oui. Même dans les rues, en
13 passant d'un emplacement à l'autre, c'était remarquable, les
14 gens qui l'arrêtaient et lui demandaient poliment si on pouvait
15 lui donner un câlin et il y avait des larmes. J'entendais ces
16 histoires tragiques, incroyables. C'était des hommes qui
17 parlaient de pertes d'enfants par le suicide, pertes
18 d'entreprises, pertes de mariages. Et Tamara leur donnait de
19 l'espoir.

20 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que c'est parce que les
21 gens savaient qu'elle contrôlait les 10 millions du GoFundMe?
22 Était-elle leader pour cette raison?

23 **Me KEITH WILSON** : Tamara a compris bien avant moi
24 quelque chose. C'était ma faute; je pensais que quelqu'un venait
25 lui donner un câlin - nous quittions le Westin à la sortie d'une
26 réunion avec Dean French le vendredi soir quand il a présenté la
27 proposition du maire. J'ai pensé que quelqu'un voulait un câlin,
28 mais c'était en fait une équipe de télévision d'Allemagne, de

1 Berlin. Nous voulions protéger Tamara contre cela. Quand on lui
2 a posé au sujet des 10 millions, elle a répondu en disant
3 « L'argent, c'est du symbolisme - c'est du symbolisme ».

4 Si vous voyez combien d'argent est arrivé aux
5 camionneurs, combien a été retourné aux donateurs, l'essentiel
6 était rentré aux donateurs et vous le savez très bien.
7 Autrement, c'est dans le fonds de la Cour et vous devez recevoir
8 un avis avant que quelque chose ne se fasse.

9 L'argent était du symbolisme d'après Tamara et je
10 crois qu'elle a raison. C'est une façon pour les Canadiens de
11 démontrer et d'ajouter leurs voix au sens du Convoi de la
12 liberté pour demander au gouvernement de rendre des comptes et
13 de préconiser le respect pour la Charte, un retour à la loi.

14 **Me PAUL CHAMP** : À propos de l'injonction sur les
15 klaxons, vous avez dit que vous avez avisé vos clients que les
16 klaxons posaient un problème et que vous attendiez que
17 l'injonction soit accordée. On vous a demandé quelques fois par
18 l'avocat de la Commission si vos clients étaient contre
19 l'injection. Juste pour que ça soit au clair, vos clients
20 étaient contre l'injonction?

21 **Me KEITH WILSON** : Merci. Je peux vous dire,
22 Monsieur Champ, comme vous le savez, l'une des choses qui
23 m'arrive quand je viens à Ottawa, c'est que je vous rencontre -
24 je veux dire, respectueusement. Vous êtes très professionnel et
25 je vous en remercie.

26 Vous me posez la question, je ne me souvenais pas
27 si je m'opposais activement. Si c'est votre souvenir, d'accord,
28 c'est probablement, comme les avocats le font souvent, je

1 m'oppose. Mais je me souviens plus clairement que j'ai avisé mes
2 clients qu'il n'y avait aucune façon que la Cour n'allait pas
3 accorder cette injonction.

4 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez dit que les klaxons, ce
5 n'était pas un tort irréparable et que Madame Lich mettait des
6 bouchons pour dormir. Vous rappelez-vous?

7 **Me KEITH WILSON** : Non, mais je vous fais
8 confiance - si c'est votre souvenir, je l'accepte.

9 **Me PAUL CHAMP** : Mais à la suite de l'injonction,
10 la continuation, c'est un point de négociation? Vous avez dit à
11 la Ville que peut-être que les clients ne seraient pas... ne
12 s'opposeraient pas à une injonction si certaines choses étaient
13 faites?

14 **Me KEITH WILSON** : Oui. Et j'espère que je me
15 rappelle bien que vous n'étiez pas... vous ne l'avez pas contesté?

16 **Me PAUL CHAMP** : Exact. Et maintenant, la police.
17 Vous avez dit que des fois, vous entendiez parler de descentes
18 et on a entendu du témoignage de policiers que des fois, il y
19 avait des descentes qui étaient prévues, mais avortées. Alors,
20 ça semblerait que vous avez de bons renseignements, est-ce
21 juste?

22 **Me KEITH WILSON** : Je pensais qu'on avait de bons
23 renseignements, mais ayant observé les procédures depuis
24 quelques semaines, nous n'avions aucune idée du niveau de
25 dysfonction et de luttes internes. On pensait que lorsque
26 l'information arrivait au Centre d'opérations qu'il y aurait une
27 descente à 9 h à telle place et telle place, que c'était
28 véridique. Et quand ça ne se passait pas, la présomption,

1 c'était que c'était un test, pas parce que des différents
2 inspecteurs et forces policières étaient en conflit. Tout ça,
3 pour moi, ça a été une révélation.

4 **Me PAUL CHAMP** : Oui, je pense que mes clients et
5 vos clients sont d'accord là-dessus par rapport aux nouvelles
6 révélations.

7 Mais vous receviez de l'information de policiers
8 sympas, qui sympathisaient?

9 **Me KEITH WILSON** : Oui. La chose remarquable est
10 que tous ces différents individus qui avaient vécu avant ceci -
11 je ne croyais pas tellement dans les énoncés de mission - mais
12 c'était remarquable, tout le monde a travaillé de façon très
13 amicale et efficace parce qu'ils avaient le même énoncé de
14 mission et qu'il faisait partie d'eux. Ils croyaient que le pays
15 était en train de déraper, que c'était un tort à leurs familles
16 et à leurs proches et que c'était leur opportunité de faire la
17 différence.

18 Donc, militaires, les gens du SCRS, des pilotes,
19 des policiers, des infirmières, des professeurs, des chiro,
20 toutes les tranches de la société étaient là et la crème
21 remontait à la surface et ils se sont rassemblés de façon très
22 organique et ceux... beaucoup de choses qui réussissaient. Il y
23 avait pas de beaucoup de luttes internes, mais c'était
24 remarquable, la façon organique.

25 **Me PAUL CHAMP** : Alors, si les gens pouvaient, ils
26 faisaient à manger; si c'était des TI...

27 **Me KEITH WILSON** : Un exemple que je vais vous
28 donner - au Centre d'opérations, le matin, grande froideur, il y

1 a des gens... c'est une table carrée, des gens qui sont assis, des
2 gens qui regardent les affiches au mur et quelqu'un dit « Il y a
3 une situation qui se passe sur Albert et Kent » et tout le monde
4 arrêta. Personne ne disait ce qu'il fallait faire; deux
5 personnes se levaient, mettaient leurs manteaux, mettaient leurs
6 tuques et ils sont partis et les autres continuaient à
7 travailler.

8 C'était tellement efficace qu'on ne parlait même
9 pas de qu'est-ce qu'on doit faire, ce qui doit être fait et les
10 gens savaient qui était la personne voulue. Et c'est pour ça que
11 je crois que les énoncés de mission sont très importants.

12 **Me PAUL CHAMP** : Maintenant, avec les efforts de
13 coopération avec le convoi, il y a eu Monsieur Barber, Madame
14 Belton et la distribution d'argent parmi les camionneurs. Vous
15 saviez que ça se faisait?

16 **Me KEITH WILSON** : Oui, je l'ai vu.

17 **Me PAUL CHAMP** : Et qu'ils tentaient de savoir et
18 ils tenaient compte de quel montant était dans chaque enveloppe?

19 **Me KEITH WILSON** : Ça, c'était du départ de Chad
20 Eros. Il a donné des entrevues où il décrit le processus qu'il
21 avait mis en place, mais j'ai vu de l'argent comptant qui se
22 faisait compter et que ça venait des camps de base et
23 d'ailleurs. C'était placé dans des enveloppes et des équipes
24 faisaient la distribution.

25 **Me PAUL CHAMP** : Mais Monsieur Eros était l'un des
26 directeurs de Freedom Corp.?

27 **Me KEITH WILSON** : Non seulement le directeur, il
28 était le trésorier et c'était un comptable.

1 **Me PAUL CHAMP** : Alors, il voulait voir ce qui se
2 passait avec l'argent pour Freedom Corp., n'est-ce-pas?

3 **Me KEITH WILSON** : J'espère!

4 **Me PAUL CHAMP** : Et en tant que conseiller, vous
5 saviez qu'ils étaient en train de gérer la distribution de
6 fonds?

7 **Me KEITH WILSON** : C'est lui, oui.

8 **Me PAUL CHAMP** : Et il avait évalué qu'il y avait
9 environ 20 000 \$ par jour qui était amassé par des transferts de
10 fonds et autres. Avez-vous une raison de contester cela?

11 **Me KEITH WILSON** : Je crois que la première fois
12 que j'ai vu de l'argent comptant, ça aurait été autour du 11,
13 peut-être... ce week-end, le 12 - et ça, c'était après qu'il y
14 avait eu une ordonnance de saisie du Gouvernement de l'Ontario
15 pour les dons de GoFund. Alors, quand la police a dit « Fini les
16 combustibles » ou « Si vous amenez des combustibles au centre-
17 ville, on va vous accuser de... » je ne sais pas, de méfait. Et le
18 lendemain, les résidents d'Ottawa et tout le monde est arrivé
19 avec des bidons d'essence.

20 Et j'ai observé des gens qui étaient tellement
21 déterminés, qui voulaient appuyer les camionneurs et parce que
22 le GoFundMe a été fermé et le GiveSendGo était gelé, j'ai
23 entendu de beaucoup de camionneurs où les gens venaient à leur
24 porte, la portière, ils étaient là avec leur famille et ils
25 donnaient 20 \$ ou 100 \$ ou 1 000 \$ ou 5 000 \$.

26 **Me PAUL CHAMP** : Mais vous dites qu'il y avait des
27 gens qui ont participé à la manifestation pour l'argent. pensez-
28 vous que c'était un incitatif pour les camionneurs de rester?

1 **Me KEITH WILSON** : Pas la grande majorité, ce
2 n'était pas pour ça qu'ils étaient là. Il y a toujours des gens,
3 des profiteurs. C'est tout ce que je voulais dire par là.

4 **Me PAUL CHAMP** : Mais ces camions - 300 à 400
5 camions qui roulaient 24 heures par jour, ça brûle beaucoup de
6 combustible?

7 **Me KEITH WILSON** : Mais pas autant que quand ils
8 sont sur la route.

9 **Me PAUL CHAMP** : Mais qui payait pour ce
10 combustible?

11 **Me KEITH WILSON** : Je sais, avec l'injonction
12 Mareva, il y a des détails là-dedans, dans les affidavits. Mais
13 je sais aussi qu'on m'a dit qu'un homme d'affaires voulait
14 donner du combustible, qu'il avait contacté trois fournisseurs
15 de combustible, des distributeurs de gros et il voulait payer
16 pour un transport de combustible. Et ces compagnies ont dit non,
17 parce que le mieux qu'ils pouvaient faire, c'était de le mettre
18 sur une liste d'attente. Il y avait tellement de gens qui
19 téléphonaient à travers le pays entier pour que du combustible
20 soit livré au centre-ville, alors, ils ont dit « Non, tout ce
21 qu'on peut faire, c'est de vous mettre sur une liste
22 d'attente ».

23 **Me PAUL CHAMP** : Quelques derniers points à propos
24 des gens avec qui vous étiez impliqué.

25 Pat King, vous avez dit que vous le connaissiez
26 un an avant la manif?

27 **Me KEITH WILSON** : Oui - non, je n'étais pas chez
28 lui. Il était parti sur un truc complètement... avec une mauvaise

1 information. Il attaquait un journaliste, alors j'ai expliqué la
2 loi, j'ai montré les plaidories et là, pour lui dire que ce
3 n'est pas comme ça que la loi s'interprétait. Mais il est comme
4 Chris Sky, il a une grosse voix.

5 **Me PAUL CHAMP** : Mais Monsieur Sky vient de
6 l'Ontario et Monsieur King vient de l'Alberta, comme vous?

7 **Me KEITH WILSON** : Oui, Monsieur Sky a sillonné le
8 pays plusieurs fois.

9 **Me PAUL CHAMP** : Alors Monsieur King vient de
10 l'Alberta, donc vous avez eu des interactions?

11 **Me KEITH WILSON** : Vous savez, on est quatre
12 millions en Alberta.

13 **Me PAUL CHAMP** : Oui, pas les quatre millions,
14 mais Monsieur King en particulier?

15 **Me KEITH WILSON** : La première fois que j'étais en
16 sa présence physique, c'est lorsqu'il est arrivé dans une salle
17 de conférence à Ottawa et je lui ai dit immédiatement... j'ai dit
18 aux gens autour de moi qu'il fallait qu'il parte. La seule autre
19 interaction directe, c'était sur Twitter, 18 mois avant, où il
20 avait mal compris une décision d'un juge.

21 **Me PAUL CHAMP** : Mais il appuyait le Wexit et tout
22 ça, non?

23 **Me KEITH WILSON** : Ça, je ne savais pas. Ça ne me
24 surprendrait pas, mais je ne le savais pas.

25 **Me PAUL CHAMP** : Êtes-vous impliqué dans ces
26 mouvements?

27 **Me KEITH WILSON** : De façon formelle, je n'ai
28 jamais été impliqué dans ces mouvements. Je suis inquiet des

1 mérites et la justesse de notre Confédération et comme vous
2 l'avez vu et comme je l'ai vu moi-même, un Québécois avec un
3 drapeau du Québec qui court vers un Albertain avec un chapeau de
4 cowboy et qu'ils se prennent... ils s'embrassent. Donc, un
5 camionneur qui ne parlait pas un mot d'anglais et de le voir
6 avec un camionneur d'Alberta qui ne parlait pas français et ils
7 utilisaient Google Translate au Tim Horton's et ils riaient et
8 ils s'entendaient. Ça m'a donné de l'espoir dans l'avenir de
9 notre pays.

10 **Me PAUL CHAMP** : Monsieur Dean French, il vous
11 appelait un patriote, n'est-ce-pas?

12 **Me KEITH WILSON** : Oui, je crois que c'est dans le
13 texto.

14 **Me PAUL CHAMP** : Il appuyait le mouvement de tout
15 cœur, n'est-ce-pas?

16 **Me KEITH WILSON** : Il faudrait lui poser la
17 question, mais c'était clair pour moi que lui aussi, ça
18 l'inquiétait, l'excès de zèle de la part du gouvernement et que
19 les camionneurs manifestaient contre ça.

20 **Me PAUL CHAMP** : Et Monsieur French, c'est lui qui
21 avait organisé l'entrevue avec FOX News?

22 **Me KEITH WILSON** : Oui, mais aussi, j'ai reçu des
23 appels de FOX News et des courriels et c'était comme ça qu'il
24 travaille. Je ne sais pas si c'est à cause de Dean que j'ai reçu
25 l'entrevue, mais je recevais des appels de FOX News qui
26 n'avaient rien à voir avec Monsieur French, de la même façon que
27 tout le monde.

28 **Me PAUL CHAMP** : Mais il vous a aidé?

1 **Me KEITH WILSON** : Je ne dirais pas qu'il
2 m'aidait. C'est quelque chose qu'il a fait de sa propre
3 initiative; il pensait que ça serait...

4 **Me PAUL CHAMP** : Mais c'est drôle de vous voir sur
5 des médias conventionnels. Est-ce qu'il vous a dit s'il avait
6 parlé au Premier ministre Ford par rapport à son point de vue?

7 **Me KEITH WILSON** : Jamais, mais j'avais senti... je
8 ne sais pas ce qui se passe au niveau politique en Ontario - je
9 pense que sur Google, j'avais vu qu'il y avait un conflit peut-
10 être.

11 **Me PAUL CHAMP** : Mais est-ce qu'il vous a dit...

12 **Me KEITH WILSON** : Non, il n'a jamais rien dit. La
13 seule fois qu'il aurait parlé du Premier ministre, c'était le
14 compte Twitter, avec BJ Dichter qui avait envoyé un tweet sur le
15 compte de Tamara et il m'a expliqué que lorsqu'il était chef
16 pour le Premier ministre, il y avait trois personnes qui avaient
17 accès à son compte, mais pas tout le monde était autorisé pour
18 le faire.

19 **Me PAUL CHAMP** : Mais Madame Lich envoyait un
20 livestream sur Facebook disant qu'elle n'appuyait pas cette
21 entente cette nuit-là.

22 **Me KEITH WILSON** : Ce n'est pas vrai.

23 **Me PAUL CHAMP** : Ce n'est pas vrai? OK.

24 **Me KEITH WILSON** : Merci.

25 **Me PAUL CHAMP** : Merci. Merci, Monsieur le
26 commissaire.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci.

28 Et maintenant, la Ville d'Ottawa. Si j'ai bien

1 compris, vous n'avez pas de questions?

2 **Me ANNE TARDIF** : C'est exact, Monsieur le
3 commissaire.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci.

5 Et maintenant, le Service de police d'Ottawa.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW :**

7 **Me JESSICA BARROW** : Bonjour, Monsieur Wilson. Je
8 suis Jessica Barrow, avocate pour le SPO. J'ai quelques points.

9 Premièrement, je veux être claire sur qui vous
10 représentez. Vous représentez Freedom Corp., mais seulement les
11 organisateurs que vous avez mentionnés tantôt et pas d'autres
12 participants du convoi, c'est exact?

13 **Me KEITH WILSON** : Oui.

14 **Me JESSICA BARROW** : Alors, vous ne représentez
15 pas Pat King ou James Bauder?

16 **Me KEITH WILSON** : Exact.

17 **Me JESSICA BARROW** : Êtes-vous d'accord que Pat
18 King et James Bauder avaient des points de vue qui n'étaient pas
19 en accord avec les points de vue de vos clients?

20 **Me KEITH WILSON** : Par moments, oui. Pas de façon
21 universelle, mais ils n'étaient pas toujours d'accord avec le
22 message.

23 **Me JESSICA BARROW** : Et on a vu une preuve précise
24 où ils rejetaient les vues de ces deux-là.

25 **Me KEITH WILSON** : James Bauder - il y a eu
26 plusieurs fois où il préparait un énoncé pour prendre ses
27 distances du protocole d'entente, il voulait ajouter, mais si
28 vous avez déjà rédigé avec un comité, tout le monde veut son mot

1 à dire et il y a des choses qu'on laisse tomber. Mais c'est
2 clair qu'il n'était pas en faveur du protocole d'entente et les
3 idées violentes de Monsieur King.

4 **Me JESSICA BARROW** : Voilà. En parlant de
5 violence, vous avez dit à l'époque, vous avez dit sur TikTok que
6 les gens devraient venir à la ville. Ça, c'était parce que vous
7 pensiez que c'était une manifestation pacifique et légale?

8 **Me KEITH WILSON** : Oui, c'était plus que ça. Je
9 suis avocat, mais je suis aussi un père et moi et ma femme, nous
10 avons quatre enfants et pour moi, c'était remarquable, en
11 rencontrant beaucoup de ces familles avec des jeunes enfants -
12 cinq, six, jusqu'à 12 et 14 ans. Et ils étaient tellement
13 éblouis d'être en train d'interagir avec tous ces camionneurs
14 avec un background différent et l'excitation et la fierté,
15 c'était vraiment quelque chose d'historique. Et j'ai félicité
16 ces parents parce que les enfants ont appris de cette situation,
17 c'était très sécuritaire. Je n'ai jamais pensé que la police
18 aurait utilisé le niveau de violence.

19 **Me JESSICA BARROW** : Mais vous saviez qu'il y
20 avait des arrestations qui allaient prendre place bientôt?

21 **Me KEITH WILSON** : Les avertissements ont accéléré
22 se sont intensifiés le jeudi et lorsque Monsieur Barber m'a
23 demandé de faire son vidéo TikTok, c'était mercredi.

24 **Me JESSICA BARROW** : Alors, quand vous parlez de
25 pacifique et de paisible, vous ne parlez pas de ces individus
26 qui étaient accusés de délits criminels - que ce soit possession
27 d'arme ou méfaits?

28 **Me KEITH WILSON** : Je ne vous suis pas.

1 **Me JESSICA BARROW** : Vous avez vu le rapport
2 institutionnel du SPO?

3 **Me KEITH WILSON** : Seulement un survol.

4 **Me JESSICA BARROW** : Il y a des accusations qui
5 ont été portées concernant des délits criminels par rapport à la
6 violence ou à un comportement menaçant ou des armes?

7 **Me KEITH WILSON** : C'était clair dans les
8 statistiques que le taux de criminalité allait baisser et
9 d'autres, des anciens paramédics et les services d'urgence qui
10 étaient dans le Centre d'opération m'ont expliqué qu'est-ce qui
11 se passe à Ottawa après le Bluesfest et les agressions et le
12 taux de violence - même le 1^{er} juillet - et ils m'ont dit qu'ils
13 ont déjà travaillé lors de ces événements et ils n'avaient
14 jamais vu le nombre comme il y avait avec le convoi, avec ce
15 niveau de sécurité et absence de violence. Donc, c'est ça que je
16 savais.

17 **Me JESSICA BARROW** : Mais ma question précise :
18 lorsque vous parlez d'une protestation pacifique, vous ne parlez
19 pas des gens qui avaient des agissements criminels?

20 **Me KEITH WILSON** : C'était une manifestation
21 pacifique, où il y a des individus dans une grande foule de
22 5 000 ou 8 000 personnes et ça, c'est normal qu'il y ait des
23 individus qui passent à la violence ou des actes criminels.

24 **Me JESSICA BARROW** : On va passer maintenant aux
25 représentants de la Ville et l'entente et que l'entente était
26 qu'il y a des camions qui iront sur Wellington, 25 % et les
27 autres allaient quitter le centre-ville. C'est bien cela?

28 **Me KEITH WILSON** : Oui.

1 **Me JESSICA BARROW** : Je voudrais vous demander de
2 consulter HRF00000513 à la page 52. Ce sont les messages textes
3 entre vous et Monsieur French.

4 Allons à la page 59, plutôt. On vient d'entendre
5 brièvement de votre part, par rapport aux gazouillis qui ont été
6 publiés - on va faire défiler un peu vers le bas. Voici le
7 gazouillis auquel on fait référence - un article à propos du
8 gazouillis qui vient du compte de Tamara qui nie l'entente,
9 c'est ça?

10 **Me KEITH WILSON** : Exact.

11 **Me JESSICA BARROW** : Alors, ce gazouillis venait
12 du compte de Madame Lich?

13 **Me KEITH WILSON** : Quelqu'un d'autre l'a écrit.

14 **Me JESSICA BARROW** : Mais par rapport à la
15 perception du public, ça venait du compte de Madame Lich?

16 **Me KEITH WILSON** : Oui. Après avoir été informé
17 quelques minutes après, lorsqu'on a appris cela, Maître Chipiuk
18 et moi avons examiné la chose et Monsieur Dichter a confirmé
19 qu'il a fait son propre gazouillis, qu'il a fermé son compte,
20 qu'il a ouvert dans le compte de Madame Lich et on a dit « Il
21 faut que vous régliez ça rapidement » parce que j'ai un courriel
22 de lui qui dit qu'il accepte de confirmer son consentement.
23 Donc, c'était lui. On essayait de penser à la façon de rédiger
24 le message comme quoi l'entente allait avoir lieu et il a dit
25 qu'il présenterait le gazouillis comme si le journaliste avait
26 fait une erreur. C'était un peu dans les termes de « Bel essai.
27 Nous parlons des mandats fédéraux pour faire sortir les camions
28 de la zone du centre-ville demain ».

1 Me JESSICA BARROW : Pouvons-nous défiler encore
2 vers le bas. On va poursuivre...

3 Me KEITH WILSON : Je crois que vous venez de le
4 passer.

5 Me JESSICA BARROW : On fait encore défiler vers
6 le bas... juste ici. Donc, Dean French qui dit :

7 « Ça a été posté il y a deux heures, il
8 n'y a pas encore de correction. »

9 Donc, ça prend un certain temps avant que le
10 gazouillis soit corrigé. Je peux comprendre qu'il y a eu des
11 discussions à l'arrière-scène, mais ça a pris quelques heures
12 avant que ce soit corrigé, exact?

13 Me KEITH WILSON : Oui. Je ne me souviens pas - je
14 ne peux pas mettre en doute... je peux qu'on a pu le corriger vers
15 10 h 58 ou 11 h 02 p.m. Monsieur Dean avait fortement demandé
16 que ce soit corrigé avant les nouvelles de 23 h et j'ai réagi le
17 plus rapidement possible pour comprendre ce qui s'est passé,
18 parce que je n'étais pas du tout au courant.

19 Me JESSICA BARROW : Je ne veux pas vous faire
20 voir tout l'échange, mais Monsieur French reconnaît et dit
21 « C'est bien que... ça aurait été bien que ce soit fait avant les
22 nouvelles de 23 h ». C'est une indication?

23 Me KEITH WILSON : À plusieurs reprises, Monsieur
24 French et Monsieur Peckford ont dit « Oh, ça serait bien si vous
25 pouviez faire ceci et cela » et moi, je disais « Je ne pense pas
26 que vous comprenez la dynamique de l'environnement. C'était
27 extrêmement chaotique.

28 Me JESSICA BARROW : Est-ce qu'on peut dire que

1 dans cet échange de textos - et on peut l'examiner en détails -
2 mais pour ne pas prendre trop de temps, est-ce que Monsieur
3 French exprimait ses préoccupations par rapport à l'impact de
4 ces gazouillis sur la légitimité de l'entente?

5 **Me KEITH WILSON** : Moi également.

6 **Me JESSICA BARROW** : Vous partagiez cette
7 préoccupation à la question?

8 **Me KEITH WILSON** : Oui. J'ai reçu de la
9 rétroaction de pas mal de personnes qui étaient stupéfiées de
10 mon calme, sauf une exception. Un moment donné, j'étais très
11 agité, j'agitais les bras, je criais et j'ai sans doute prononcé
12 quelques jurons et ça, c'était l'une de ces situations - parce
13 qu'on a travaillé très fort pour arriver jusqu'à ces points. On
14 a eu la réunion logistique à l'Hôtel de ville avec Ayotte et le
15 directeur de la ville et Drummond. Et apparemment, les camions
16 étaient prêts à bouger, il y a des gens qui faisaient leurs
17 valises et je me suis dit « On s'est rendu si loin et on va être
18 sabotés? »

19 **Me JESSICA BARROW** : Alors, vous êtes d'accord
20 pour dire qu'à cause de ce problème de communication, donc, ça
21 aurait créé un problème de clarté pour les gens qui suivent ce
22 compte, à savoir s'il y avait une entente ou pas?

23 **Me KEITH WILSON** : Il y avait un manque de clarté,
24 même avant cela parce que ça, c'est le dimanche soir. Lorsque
25 les brochures ont été distribuées, les dépliants et que les gens
26 les ont reçus, les gens disaient « Ah ha, c'est faux ». Il y a
27 des gens qui pensaient en fait que c'était de la propagande
28 contre-renseignements, soit par les gouvernements ou par la

1 police. Voilà pourquoi le plan qu'on a élaboré mettait en place
2 des équipes qui reconnaissaient qui était les capitaines de la
3 route et d'autres camionneurs qui étaient reconnus, donc qui
4 venaient d'Edmonton. Donc, ces gens devaient se rendre sur les
5 blocs, en équipe, pour parler au plus grand nombre de
6 camionneurs possible pour que tout le monde sache que c'était
7 vrai.

8 **Me JESSICA BARROW** : Nonobstant ce plan qui a
9 peut-être été mis en place, Madame Belton, hier, nous a dit qu'à
10 l'époque, elle pensait que c'était une fausse nouvelle. En fait,
11 elle a publié une vidéo sur TikTok disant que c'était une fausse
12 nouvelle. Est-ce que c'est exact?

13 **Me KEITH WILSON** : Je ne me souviens pas. Je pense
14 qu'effectivement, ça a été montré hier, désolé.

15 **Me JESSICA BARROW** : Même à l'époque, il y avait
16 un problème de clarté, même parmi les organisateurs, à savoir
17 s'il y avait une entente ou pas?

18 **Me KEITH WILSON** : Eh bien, je dirais les choses
19 différemment. Je dirais qu'après avoir quitté Ottawa, au moment
20 de réfléchir, ils se sont rappelés les événements différemment
21 parce qu'il y a des courriels.

22 **Me JESSICA BARROW** : Oui, peut-être, mais le
23 TikTok a été vu par les gens qui suivent Madame Belton?

24 **Me KEITH WILSON** : Oui, exactement.

25 **Me JESSICA BARROW** : Vous avez parlé du dépliant
26 qui a été distribué - HRF1259. Est-ce qu'on pourrait montrer
27 cette pièce, s'il vous plaît? Est-ce qu'on peut faire défiler
28 jusqu'en bas de l'avis? C'est l'avis qu'on a vu plus tôt qui a

1 été distribué, n'est-ce-pas?

2 Me KEITH WILSON : Je crois bien, oui.

3 Me JESSICA BARROW : Voilà, jusqu'ici. Est-ce que
4 c'est la bonne version?

5 Me KEITH WILSON : Je crois. En fait, faites
6 défiler vers le bas, je pourrais vous dire si c'est la bonne
7 version. Oui, c'est la version finale.

8 Me JESSICA BARROW : Alors, on voit - exactement
9 ici :

10 « Les camionneurs du Convoi de la
11 liberté planifient commencer à
12 repositionner leurs camions lundi pour
13 consolider leur manifestation sur les
14 rues devant le Parlement. »

15 Me KEITH WILSON : On parle de l'un des trois
16 sites; 88, c'est la sortie 88, Embrun.

17 Me JESSICA BARROW : Êtes-vous d'accord pour dire
18 que personne ici ne dit que 75 % des camions devront quitter la
19 ville dans les termes de cette entente?

20 Me KEITH WILSON : Évidemment.

21 Me JESSICA BARROW : Donc, peut-être qu'il y a eu
22 un manque de clarté à ce propos aussi?

23 Me KEITH WILSON : Un manque de clarté par rapport
24 à de nombreuses choses, mais la plupart des camionneurs - en
25 fait, certains voulaient quitter, certains voulaient partir.
26 Regardez Monsieur Barber, tout d'abord - son camion était sur
27 Wellington, au centre-ville et de sa propre initiative, il l'a
28 déplacé à Arnprior ou Embrun, je ne me rappelle plus, de sa

1 propre initiative. Il ne voulait pas que son camion soit au
2 centre-ville. D'autres voulaient faire la même chose. Ces
3 camions étaient couverts de sel, ce n'est pas une bonne chose à
4 long terme. Ils avaient installé des endroits où laver les
5 voitures et Monsieur Barber voulait que son camion soit propre,
6 son Big Red. Ce document n'était pas conçu pour être très
7 précis, pour énumérer toutes les nuances par rapport à ce qui se
8 passait à l'époque.

9 **Me JESSICA BARROW** : D'accord. Mais vous serez
10 d'accord - et on a vu des preuves dans la vidéo à Rideau et
11 Sussex - là où il y avait un manque de clarté par rapport à ce
12 que la police faisait, ça créait un défi pour la police qui
13 essayait de gérer la situation. Est-ce qu'on peut dire les
14 choses ainsi?

15 **Me KEITH WILSON** : Oui et c'est ce que nous
16 apprend la vidéo - parce que vous m'avez vu marcher avec les
17 PLT, on continuait à marcher. J'avais fait une rencontre avec
18 eux et Tamara était là aussi. Si vous faites « pause » sur la
19 vidéo, vous nous voyez passer devant et Tamara se joint à nous,
20 on parle et on se dit : quelles sont les leçons apprises?
21 Comment est-ce qu'on peut faire les choses différemment? Le
22 premier point : il ne faut pas faire ça le soir. Il ne faut pas
23 le faire le soir - c'était pourquoi on a arrêté les mouvements
24 le lundi parce qu'il commençait à faire noir. Ça, c'était une
25 grosse erreur. Et comme Tom Marazzo avait dit plus tôt, en fait,
26 il ne faut pas bouger le soir, absolument pas - c'est trop
27 dangereux. Ça a changé la dynamique dans la foule aussi.

28 Et voilà pourquoi on avait besoin de se

1 coordonner avec la police. On était très optimiste avec les
2 camionneurs et bon nombre d'entre eux sont sortis. Ce n'était
3 pas juste Chris - il y avait plusieurs camionneurs qui étaient
4 là, qui se déplaçaient. Si vous regardez les vidéos, vous verrez
5 qu'ils accourent sur le trottoir, vous voyez les voitures de la
6 police et vous voyez les camions, vous voyez Chris qui court. Et
7 c'est ce qu'on faisait.

8 **Me JESSICA BARROW** : Et les PLT étaient là,
9 faisaient la même chose, n'est-ce-pas? Ils essayaient de faire
10 bouger les camions en réponse à l'entente?

11 **Me KEITH WILSON** : Ils n'essayaient pas de faire
12 bouger les camions, ils essayaient de faire en sorte que les
13 autres personnes dans la police s'entendent sur le mouvement des
14 camions. Mardi matin, une délégation de PLT est arrivée sans que
15 ce soit prévu, pour la première fois, à l'hôtel Swiss. J'étais
16 dans une chambre, je travaillais sur la lettre avec Tamara pour
17 le Premier ministre et les Premiers ministres provinciaux qui a
18 été présentée en preuve.

19 Quelqu'un a frappé à la porte - c'était des PLT.
20 Ça, c'est le mardi. Ils ont dit qu'ils avaient senti qu'il y a
21 quelque chose qui n'allait pas; les camionneurs voulaient se
22 déplacer, mais ils ont dit « C'est une entente pour 24 heures ».
23 J'ai dit « Regardez la lettre. On dit que ça pourrait prendre de
24 24 à 72 heures ». Il a semblé embarrassé, il est allé dans le
25 coin près de la salle de bain, il a pris le téléphone, il s'est
26 retourné et son visage était un peu rouge et il a dit à tout le
27 monde « Désolé, problème de communication majeur. On va essayer
28 de faire bouger les camions ».

1 Donc, c'était les PLT qui n'essayaient pas de
2 convaincre les camionneurs de bouger. Ils étaient avec la
3 hiérarchie de la police à discuter pour essayer de faire arrêter
4 les (inaudible) par la police.

5 **Me JESSICA BARROW** : Après avoir clarifié ces
6 problèmes de communication, les PLT ont travaillé avec les
7 manifestants et finalement, il y a des camions qui ont bougé?

8 **Me KEITH WILSON** : Pas le mardi.

9 **Me JESSICA BARROW** : Je parle en général, en
10 réponse à l'entente avec la Ville. Il y a des camions qui ont
11 bougé?

12 **Me KEITH WILSON** : Oui - environ 100 véhicules et
13 deux blocs ont été libérés à Albert, une centaine de camions ont
14 quitté le centre-ville, 23. Je sais que c'était 23 parce que
15 j'ai parlé de ce compte de 23 camions avec Chris. Chris m'a
16 répondu 23 quand je lui ai demandé combien ont quitté
17 Wellington. Si vous regardez mon texto, vous le verrez, 23 et au
18 total, c'était 40 semi-remorques. Les autres sont partis, on
19 sait clairement qu'il y en a un qui est rentré chez lui.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous avez dépassé de loin
21 votre temps.

22 **Me JESSICA BARROW** : J'aurais une dernière
23 question à poser. Vous êtes là quand Monsieur Drummond a
24 témoigné et il a dit qu'il y avait des défis par rapport au plan
25 de faire bouger certains camionneurs suite à l'entente. Avez-
26 vous quelque chose à dire?

27 **Me KEITH WILSON** : Eh bien, on savait qu'il y
28 aurait des réactions, mais on savait qu'il voulait faire partie

1 du groupe et on avait prévu qu'une fois que la plupart aurait
2 bougé, les autres réagiraient. Ils ne voudraient pas rester là
3 seuls et ils bougeraient.

4 **Me JESSICA BARROW** : Et vous avez témoigné comme
5 quoi vous preniez ça sur la foi des déclarations?

6 **Me KEITH WILSON** : C'était ce qu'on avait prévu et
7 c'est ce qui est arrivé le lundi.

8 **Me JESSICA BARROW** : Merci beaucoup de votre
9 patience.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : L'avocat de l'ancien chef
11 de police Sloly, maintenant.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :**

13 **Me TOM CURRY** : Merci, Monsieur le commissaire.
14 Bon après-midi, Maître Wilson.

15 **Me KEITH WILSON** : Bonjour.

16 **Me TOM CURRY** : Tom Curry ici, représentant le
17 chef Sloly. Vous étiez... vous avez été présent ici, à Ottawa,
18 sans interruption, du 2 au 21 février?

19 **Me KEITH WILSON** : 19 jours, oui.

20 **Me TOM CURRY** : Décrivez pour le commissaire votre
21 observation de la scène, des lieux. Avez-vous observé des
22 mesures qui ont été prises pour la mise en application de la
23 loi?

24 **Me KEITH WILSON** : Oui. On avait un point
25 d'observation, Maître Chipiuk et moi; on avait érigé un centre
26 d'opérations pour nous, parce qu'il fallait contrôler les
27 demandes de libération sous caution avec l'équipe. Et on pouvait
28 voir l'arrière de l'ouest et le tunnel, donc on pouvait voir les

1 bus sur l'autoroute avec la police. Et ensuite, bien sûr, il y
2 avait la télé qui était allumée, donc on pouvait suivre en
3 continu CTV, CBC, alors qu'on pouvait regarder par la fenêtre et
4 observer. On était au 17^e étage, en fait assez haut. Et on
5 recevait aussi différents rapports, c'était très actif.

6 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous avez donné des
7 conseils sur l'application de la *Loi sur les mesures d'urgence*,
8 l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence* et qu'est-ce
9 que ça aurait voulu dire pour les manifestants qui étaient dans
10 les zones qui avaient été touchées par cela?

11 **Me KEITH WILSON** : J'ai donné des conseils au
12 Conseil, comme j'en ait témoigné, le mercredi. J'avais publié un
13 post TikTok qui avait été demandé par Monsieur Barber mercredi
14 et quelqu'un d'autre. Madame Lich m'avait demandé à moi et à
15 Maître Chipiuk de se rendre à un endroit non divulgué parce
16 qu'elle était préoccupée, elle ne savait pas ce qui allait se
17 passer pour nous. On a suivi ses instructions et après ce point-
18 là, j'ai perdu la capacité de faire des communications majeures.

19 **Me TOM CURRY** : Je comprends. Est-ce que vous avez
20 vu les pamphlets, les dépliants, les informations distribuées
21 par la police aux manifestants?

22 **Me KEITH WILSON** : Oui.

23 **Me TOM CURRY** : Par l'équipe de liaison de la
24 police, la PLT?

25 **Me KEITH WILSON** : Pour être plus précis, quand je
26 dis « oui », il y avait un encadré bleu et certains avaient un
27 encadré rouge. C'était sur les pare-brises, c'était placé sur
28 les pare-brises et j'ai vu ces dépliants. C'était le calme avant

1 la tempête, c'était jeudi. Jeudi, il y a eu une cérémonie au
2 Monument de guerre; j'étais là avec ma femme et je me rappelle
3 que je suis arrêté, j'ai lu l'avertissement comme quoi si vous
4 ne quittez pas - j'y vais de mémoire - si vous ne quittez pas,
5 vous recevrez une amende, votre véhicule sera réquisitionné et
6 je ne me rappelle pas quoi d'autre comme information que ça
7 disait.

8 **Me TOM CURRY** : Très bien. Vous étiez impliqué
9 avec l'équipe PLT, l'équipe de liaison de la police. Est-ce que
10 c'était la Police de l'Ontario et la police d'Ottawa?

11 **Me KEITH WILSON** : Oui.

12 **Me TOM CURRY** : Est-ce qu'il y avait d'autres
13 représentants de la police que vous avez rencontrés en personne
14 ou est-ce que c'était seulement la PLT?

15 **Me KEITH WILSON** : J'ai eu des interactions avec -
16 en fait, des réunions un peu par hasard avec d'autres personnes
17 de la PPO et d'autres membres de la police qui ont été très
18 amicaux, très cordiaux, pas menaçants. Mais en ce qui a trait à
19 des interactions formelles, c'était avec la PLT.

20 **Me TOM CURRY** : Merci. Vous essayiez de fournir
21 aux organisateurs du convoi une stratégie légale - enfin, vous
22 essayiez de les aider au niveau légal pour atteindre leurs
23 objectifs, n'est-ce-pas?

24 **Me KEITH WILSON** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Votre contact avec les
26 manifestants - je crois que vous avez dit au commissaire, juste
27 pour éclaircir ce point - il s'agit d'opérateurs indépendants,
28 n'est-ce-pas?

1 **Me KEITH WILSON** : Oui. Ils me faisaient penser
2 aux ranchers en Alberta.

3 **Me TOM CURRY** : Et vous nous avez dit qu'ils sont
4 venus ici - je ne veux pas dire chacun d'entre eux - mais est-ce
5 que c'est juste pour le commissaire de comprendre que ces
6 manifestants que vous avez rencontrés sont venus à Ottawa avec
7 le convoi pour manifester pendant le week-end, mais ont été
8 inspirés à rester suite à la réaction qu'ils ont observée de la
9 part des Canadiennes et des Canadiens alors qu'ils venaient à
10 Ottawa et lorsqu'ils sont arrivés?

11 **Me KEITH WILSON** : Ils ont été inspirés par cela
12 et ils ont senti qu'ils avaient une nouvelle responsabilité de
13 s'assurer que la manifestation allait réussir. Ils ressentaient
14 cette responsabilité, responsabilité qu'ils n'avaient pas senti
15 avoir lorsqu'ils se sont mis en marche.

16 Cependant, je sais - parce que j'ai examiné la
17 preuve - que dans tous les cas que moi j'ai observés, Madame
18 Lich a exprimé clairement qu'à aucun moment, elle a dit « On
19 quitte après le week-end ». Je pense qu'elle a dit « Nous allons
20 rester jusqu'à ce que les mandats soient levés ».

21 **Me TOM CURRY** : Les manifestants indépendants -
22 êtes-vous d'accord avec moi pour dire que comme ces gens ne sont
23 pas... s'ils ne sont pas sur la route, ça va être des problèmes
24 financiers?

25 **Me KEITH WILSON** : Oui.

26 **Me TOM CURRY** : J'ai compris de votre preuve, je
27 pense que vous voulez dire que les manifestants indépendants,
28 les opérateurs indépendants étaient investis de cette mission à

1 plus court terme. Mais lorsqu'ils sont arrivés, ils ont été
2 inspirés à rester plus longtemps, n'est-ce-pas?

3 **Me KEITH WILSON** : Est-ce que vous voulez dire le
4 contraire de ce qu'on vient de dire?

5 **Me TOM CURRY** : Les opérateurs indépendants qui
6 sont venus, lorsqu'ils sont arrivés, n'avaient pas l'intention...
7 attendez, je recommence, je reformule.

8 L'inspiration dont vous avez parlé a fait en
9 sorte qu'ils sont restés et qu'ils ont manifesté plus longtemps
10 que ce qu'ils avaient prévu faire, n'est-ce-pas?

11 **Me KEITH WILSON** : Merci de cette clarification,
12 je ne voulais pas être injuste avec vous.

13 Il y a plusieurs camionneurs qui m'ont dit qu'au
14 départ, ils avaient pensé, comme Monsieur Barber l'a dit, entre
15 autres, ils avaient pensé faire partie du convoi une journée, se
16 joindre pendant une certaine distance et ensuite retourner chez
17 eux et faire demi-tour. Mais ils se sont retrouvés à Ottawa et
18 ils se sont retrouvés là pendant une période prolongée. Oui, ça
19 fait partie de cette synergie de développement.

20 **Me TOM CURRY** : Vous nous avez dit qu'il y avait
21 des membres, même parmi le leadership, Monsieur King, un rebelle
22 qui non seulement encourageait la violence, mais qui tolérait la
23 violence.

24 **Me KEITH WILSON** : Il était très en colère et très
25 frustré et il voulait se battre fort pour faire changer de
26 direction le gouvernement. On n'a pas tous utilisé les mêmes
27 approches.

28 **Me TOM CURRY** : Monsieur Dicther minait le

1 leadership? Du moins en partie?

2 **Me KEITH WILSON** : Je n'ai jamais pu comprendre
3 Monsieur Dichter. Autre chose : il n'était pas là très souvent
4 parce qu'au départ, il avait quitté tôt avant mon arrivée, à la
5 fin janvier et il a eu un accident de voiture, je crois, près de
6 Kingston et ensuite, il est revenu le vendredi 4 février et
7 ensuite, au début de la soirée, autour de 18h-19h, alors qu'il
8 quittait l'hôtel ARC par la porte d'entrée, il est tombé et il
9 s'est fracturé la cheville, il a été hospitalisé. Ensuite, il
10 était restreint à sa chambre parce qu'il était en fauteuil
11 roulant et en béquilles. Ensuite, il a dû subir une chirurgie.

12 Donc, il ne faisait pas vraiment partie.

13 **Me TOM CURRY** : Vous avez décrit que (inaudible)
14 n'aidait pas toujours les stratégies?

15 **Me KEITH WILSON** : Oui, c'était de faux espoirs et
16 de la distraction.

17 **Me TOM CURRY** : En plus des esprits indépendants,
18 des opérateurs indépendants, tout contrôler le groupe était
19 difficile.

20 **Me KEITH WILSON** : C'était impossible.

21 **Me TOM CURRY** : Puis-je rentrer, pour voir si
22 cette citation est exacte, dans le document HRF1379?

23 Donc, je pense, Monsieur Wilson, que vous avez
24 donné une entrevue à Monsieur Lawton qui avait publié ou qui
25 allait publier un livre sur les événements de ce convoi. Vous
26 rappelez-vous de ça?

27 **Me KEITH WILSON** : Oui.

28 **Me TOM CURRY** : Pouvez-vous s'il vous plaît

1 regarder ceci, juste en haut pour que le témoin sache de quoi on
2 parle... et voilà.

3 Est-ce que vous vous rappelez avoir vu ça?

4 **Me KEITH WILSON** : Oui.

5 **Me TOM CURRY** : Pouvez-vous... alors, voir la page
6 5? Il y a une citation qu'on vous attribue, je voudrais savoir
7 si c'est vrai.

8 Pour le contexte, Monsieur Marazzo avait
9 également parlé de certains des événements et la dernière ligne
10 de ça :

11 « Que personne ne pouvait forcer les
12 camionneurs à faire ce qu'ils ne
13 voulaient pas faire. »

14 Et vous semblez d'accord en disant :

15 « Nous ne les contrôlons pas. Nous ne
16 savons même pas qui ils sont. Personne
17 ne s'est enregistré, ce n'est pas une
18 partie de curling. Ce n'est pas un
19 tournoi de golf. »

20 Et vous avez dit qu'on ne peut pas leur dire quoi
21 faire. C'est juste?

22 **Me KEITH WILSON** : Oui. Et c'est pour ça qu'il
23 fallait utiliser d'autres approches - persuasion morale,
24 leadership, reconnaissant la fatigue et également le désir de
25 plusieurs de se trouver une façon fière et élégante de partir.

26 **Me TOM CURRY** : Le Service de police de la Ville
27 d'Ottawa, dans vos interactions avec eux, s'attendaient de façon
28 raisonnable à une protestation légale et pacifique dans la

1 communauté?

2 **Me KEITH WILSON** : Je dois supposer que oui.

3 **Me TOM CURRY** : Donc, vous avez soulevé la
4 question avec Maître Leon à savoir quand est-ce que c'est devenu
5 une manifestation illégale. Je ne veux pas insister là-dessus,
6 mais à ce moment-là, vous avez accepté que de bloquer les rues
7 municipales, violation des règlements sur le bruit et toutes
8 sortes de ce qu'on pourrait appeler en général de harcèlement,
9 c'est un défi pour les policiers, pour essayer de limiter les
10 manifestations dans une façon légale.

11 **Me KEITH WILSON** : Si vous et moi nous avons
12 marché sur la rue Wellington le 10 février et qu'on discute
13 entre avocats, je ne pense pas qu'on pourrait conclure que qu'on
14 était dans une violation de la loi en marchant sur le trottoir
15 de la rue Wellington.

16 Le défi, justement, c'est que vous avez des
17 personnes qui, on avait dit constamment quand ils le
18 demandaient : bien sûr que vous pouvez stationner là. C'est
19 comme la 401, ce n'est pas différent. Mais on leur a dit de
20 stationner là, il y avait des barricades qui les gardaient là.

21 Donc, c'est un mélange étrange. Vous avez des
22 gens qui, d'après moi, légalement, se déplacent, vont magasiner,
23 interagissent, certains qui montrent des affiches, des signes
24 d'autre part et il y en a qui ne respectaient pas certains
25 règlements de stationnement et certaines lois municipales
26 rapidement.

27 **Me TOM CURRY** : En plus, vous avez le défi - je
28 pense que dans votre témoignage, vous avez dit qu'il y a des

1 gens étranges qui sont arrivés dans la manifestation, très
2 souvent le soir, très souvent les fins de semaine, certains
3 souverainistes - pardon, certains citoyens souverains ou des
4 trouble-fêtes. C'était également un défi pour les organisateurs
5 du convoi?

6 **Me KEITH WILSON** : Constamment.

7 **Me TOM CURRY** : C'était évidemment un défi pour la
8 police et les résidents?

9 **Me KEITH WILSON** : Et il y avait une bonne
10 coopération. C'était la règle : tout le monde avait un capitaine
11 pour un bloc, un pâté de maison et si Antifa se présentait, la
12 règle était de téléphoner à la police, au 9-1-1 si quelque chose
13 arrive. La frustration, c'est qu'il y a trois personnes d'Antifa
14 qui sont venues pour vandaliser les camions. Le jour suivant, le
15 chef de police ou peu importe qui pouvait tenir une conférence
16 de presse pour dire qu'il y avait trois personnes qui ont été
17 arrêtées pour dommages.

18 **Me TOM CURRY** : Donc, vous avez suivi
19 attentivement les signaux qui arrivent de tous les niveaux de
20 gouvernement, y compris la Commission des services de police et
21 le chef Sloly?

22 **Me KEITH WILSON** : Oui. Le problème, c'était le
23 niveau de pression pour le chef Sloly de la part de la
24 Commission des services de police. C'est ce qui a inspiré
25 Monsieur Marazzo à prendre des mesures pour faciliter, pour
26 réduire la pression.

27 **Me TOM CURRY** : Y compris votre interaction avec
28 Monsieur French, je pense que l'un de vos textos allaient dans

1 ce sens.

2 **Me KEITH WILSON** : Il y a deux stratégies très
3 distinctes : d'abord, immédiatement et aigüe, c'est la pression
4 qu'on a vue sur Sloly avant qu'il ne soit plus le chef et
5 l'autre, c'était le plan de sortie plus général.

6 **Me TOM CURRY** : Merci, Monsieur Wilson.

7 **Me KEITH WILSON** : Merci.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Suivant, le PPO.

9 **Me CHRISTOPHER DIANA** : Bon après-midi, Monsieur
10 le commissaire. Nous n'avons pas de questions pour aujourd'hui.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Le CCLA, s'il vous
12 plaît?

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EWA KRAJEWSKA :**

14 **Me EWA KRAJEWSKA** : Bonjour, Monsieur le
15 commissaire. Eva Krajewska, pour l'Association canadienne pour
16 les libertés civiles.

17 Monsieur Wilson, rapidement, est-ce que vous
18 étiez là sur place à Ottawa lorsque les institutions financières
19 ont reçu des ordres de geler les comptes?

20 **Me KEITH WILSON** : Oui. Pour être clair, il y a eu
21 trois cas de gels dont j'étais au courant - pardon, quatre -
22 mais comme ça, pas par ordre nécessairement. C'était la Banque
23 TD d'abord, via leur conseiller externe. Et donc, par *ex parte*
24 de la part du Solliciteur général de l'Ontario pour arrêter,
25 pour considérer que c'était le résultat de crime. Le troisième,
26 c'était un gel d'une ordonnance et ensuite, il y a eu les
27 mesures d'urgence, les mesures financières et après, on a eu
28 l'injonction *Mareva*.

1 **Me EWA KRAJEWSKA** : Je voulais juste vous parler
2 des mesures financières selon la *Loi sur les mesures d'urgence*.
3 Est-ce que les gens sont venus du Convoi de la liberté pour vous
4 demander des conseils sur ces ordonnances et pour dire ce qui
5 les affectaient et s'ils sont entrés en contact avec vous,
6 pouvez-vous nous dire l'effet que cette ordonnance a eu?

7 **Me KEITH WILSON** : Chacun l'a fait en temps réel
8 et découvrait la chose à différents moments. Je sais qu'il y en
9 a un qui m'a dit : « Je viens de recevoir un appel de ma femme
10 qui est au supermarché, elle est avec les enfants ». Elle
11 voulait payer sa commande d'épicerie avec sa carte de débit, ça
12 ne fonctionnait pas. Il y a toutes sortes de gens qui
13 attendaient derrière elle. Elle se demandait ce qui se passait
14 parce que sur le tapis, il y avait les commandes des autres.
15 Elle a essayé une carte de crédit, une deuxième carte de crédit
16 et elle a dû quitter, très embarrassée et téléphoner à son époux
17 pour lui demander ce qui se passait.

18 Il y a d'autres personnes qui essayaient de
19 mettre de l'essence dans leur véhicule, c'était impossible. Il y
20 a plusieurs cas où les gens n'ont pas pu faire remplir leurs
21 ordonnances médicales. Et à la suite de tout ça, comme on
22 travaillait pour que ces gels soient levés, on est arrivés avec
23 un modèle de courriel pour demander aux banques de nous répondre
24 en tant qu'avocats pour ce groupe.

25 On n'a pas reçu de réponses jusqu'à tout
26 récemment, même sur leur comptes (inaudible) ouverts - vous me
27 rappelez à quel point je parle vite - après que leurs comptes
28 aient été gelés, ils se sont vus refuser des demandes de crédit,

1 de cartes de crédit et d'autres qui m'ont contacté et m'ont dit
2 que l'Association canadienne des banques et leurs représentants
3 qui se sont présentés devant le comité du Parlement ont dit que
4 chaque personne avait son nom en rouge pour le restant de leur
5 vie.

6 **Me EWA KRAJEWSKA** : Merci - c'était mes seules
7 questions. Merci, Monsieur le commissaire.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, alors, l'organisateur
9 du convoi?

10 **Me BRENDAN MILLER** : Nous n'avons pas de
11 questions.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Y a-t-il réexamen?

13 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me JEFFREY LEON :**

14 **Me JEFFREY LEON** : Deux points seulement. Monsieur
15 Wilson, en réponse à Monsieur MacKinnon au sujet de savoir si
16 vous vous référez dans ce courriel à la Loi sur les mesures
17 d'urgence fédérale, vous nous dites que quelqu'un avait entendu
18 certains députés en parler?

19 **Me KEITH WILSON** : On a entendu dire ça très
20 souvent au cours de la semaine précédente.

21 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous vous rappelez
22 qui vous a dit ça?

23 **Me KEITH WILSON** : Non, c'est quelqu'un qui était
24 au Centre d'opérations qui avait entendu parler d'un député.
25 J'ai entendu, je me souviens parce que j'ai demandé qui était la
26 source et on a dit que c'était l'un des députés. Je ne pense pas
27 qu'on m'ait dit à quel parti cette personne appartenait -
28 libéraux ou conservateurs ou NPD. Mais il y avait des rumeurs

1 sur la Colline du Parlement que c'était quelque chose qu'on
2 considérait.

3 **Me JEFFREY LEON** : En réponse à mon collègue
4 Monsieur Champ au sujet de l'injonction, vous avez reconnu que
5 vous vous êtes opposé à l'application initiale?

6 **Me KEITH WILSON** : Oui.

7 **Me JEFFREY LEON** : Si j'ai bien compris d'après
8 votre témoignage que vos clients s'inquiétaient depuis un
9 certain temps à propos du klaxonnage?

10 **Me KEITH WILSON** : Oui.

11 **Me JEFFREY LEON** : Ils ont donc agi avant même
12 l'injonction?

13 **Me KEITH WILSON** : Les camions s'étaient mis
14 d'accord - et c'est dans la transcription d'ailleurs, vous avez
15 peut-être même un affidavit - devant la Cour suprême sur la
16 demande pour une injonction... entre 8 h le matin et 8 h le soir,
17 ont suggéré que les parties se mettaient d'accord pour permettre
18 une heure pour les klaxons - voilà, c'est de ça dont on parlait
19 - pendant l'heure du lunch. Mais le lundi suivant, ce n'était
20 pas quelque chose qui l'intéressait.

21 **Me JEFFREY LEON** : Et pouvez-vous nous dire s'il y
22 a eu cette inquiétude pourquoi vous vous opposiez à
23 l'injonction? Ça n'aurait pas été conforme à l'opinion de vos
24 clients?

25 **Me KEITH WILSON** : Oui, le conseil était tout à
26 fait divisé. D'autres membres et certains des camionneurs
27 pensaient que c'est une chose qui (inaudible), ils ne devraient
28 pas être obligés de respecter autre chose que l'entente qu'ils

1 avaient conclue pour ne pas klaxonner la nuit. Il n'y avait pas
2 d'unanimité dans le groupe des clients sur ce point-là et les
3 instructions que Maître Chipiuk et moi avions reçues était à
4 l'effet que nous devons nous y opposer, maintenant que Maître
5 Champ m'a rafraîchi la mémoire.

6 **Me JEFFREY LEON** : Merci.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc, ceci termine le
8 contre-interrogatoire.

9 J'aurais une question au sujet de quelque chose
10 qui, je crois, a été dit plus tôt.

11 Est-ce qu'il y avait un endroit où on
12 encourageait les manifestations, encouragées par les policiers
13 ou votre groupe de continuer la manifestation ailleurs que sur
14 la rue Wellington? J'ai entendu parler d'aller près du Musée de
15 la guerre.

16 **Me KEITH WILSON** : Oui, c'est l'une des
17 frustrations, Monsieur le commissaire. On faisait toujours face
18 à ce zéro choix avec l'équipe de liaison. Je pense qu'on aurait
19 pu avoir un processus étape par étape pour ralentir et en
20 arriver à un certain succès pour bâtir la confiance. Mais non,
21 c'était toujours le nombre d'appels dans la même journée - si
22 vous voyez le registre de mes appels téléphoniques que je
23 recevais de l'équipe de liaison, c'était toujours la même
24 question : « Quelle est la stratégie de sortie? » « Quand est-ce
25 que tout le monde va partir ? »

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc, vous ne connaissiez
27 pas un endroit près du Musée de la guerre qui aurait été suggéré
28 pour les manifestants?

1 **Me KEITH WILSON** : Il y avait un endroit - si ma
2 géographie est exacte, ce qui n'est peut-être pas le cas - dans
3 Sir John A, où on nous avait prévu... il y a des photos de cela.
4 Et je ne sais pas, mais il y a jamais eu des discussions ou
5 d'offre de la part des équipes de liaison pour autre chose que
6 de terminer la manifestation en général.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce que vous avez
8 demandé spécifiquement à l'équipe de liaison pour un endroit ou
9 une façon de pouvoir continuer la manifestation?

10 **Me KEITH WILSON** : Non, sauf pour prendre les
11 mesures de déescalade et de réduire l'empreinte sur la rue
12 Wellington.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous ne l'avez pas demandé
14 et ils ne l'ont pas offert?

15 **Me KEITH WILSON** : C'est exact.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci beaucoup pour votre
17 témoignage. Nous allons prendre la pause déjeuner. On pourra
18 revenir dans une heure avec le nouveau témoin. Merci.

19 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for
20 one hour. La Commission est levée pour une heure

21 --- L'audience est levée à 1 h 03

22 --- L'audience est reprise à 14 h 06

23 **LA GREFFIÈRE** : The Commission has reconvened. La
24 Commission reprend.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Good afternoon. Bon après-
26 midi.

27 **Me JOHN MATHER** : Le prochain témoin est Tom
28 Marazzo.

1 --- M. TOM MARAZZO, Sous affirmation solennelle :

2 --- INTERROGAOTIRE EN CHEF PAR Me JOHN MATHER :

3 Me JOHN MATHER : Bon après-midi, Monsieur
4 Marazzo. Je suis l'un des avocats de la Commission.

5 Vous nous avez fourni un énoncé de votre
6 participation à la manifestation à Ottawa. Nous allons afficher
7 le document correspondant. Votre énoncé, est-ce que vous l'avez
8 revu avant de témoigner?

9 M. TOM MARAZZO : Oui.

10 Me JOHN MATHER : Y a-t-il des changements que
11 vous voulez faire?

12 M. TOM MARAZZO : Non.

13 Me JOHN MATHER : Donc, vous considérez que c'est
14 exact?

15 M. TOM MARAZZO : Effectivement.

16 Me JOHN MATHER : Nous revenons sur votre emploi
17 du temps, c'est-à-dire que vous venez de l'Ontario.

18 M. TOM MARAZZO : Je viens de Niagara Falls et
19 St.Catherines, Ontario.

20 Me JOHN MATHER : Et où êtes-vous maintenant?

21 M. TOM MARAZZO : Près de Napanee.

22 Me JOHN MATHER : Et je comprends que vous êtes le
23 père de deux enfants?

24 M. TOM MARAZZO : Oui.

25 Me JOHN MATHER : Et vous avez été dans les Forces
26 armées pendant 25 ans et vous avez eu le grade de capitaine?

27 M. TOM MARAZZO : Oui.

28 Me JOHN MATHER : Vous avez fait un MBA depuis?

1 M. TOM MARAZZO : Non, je l'avais. Et plus tard en
2 2015, je suis retourné à l'université pour faire du
3 développement de logiciels.

4 Me JOHN MATHER : Et où avez-vous fait ça?

5 M. TOM MARAZZO : À Seneca.

6 Me JOHN MATHER : Et ensuite, à Georgian College,
7 vous avez été enseignant à temps partiel?

8 M. TOM MARAZZO : Oui.

9 Me JOHN MATHER : Et vous avez perdu ce poste en
10 2021?

11 M. TOM MARAZZO : Oui.

12 Me JOHN MATHER : Pouvez-vous nous expliquer ce
13 qui s'est produit?

14 M. TOM MARAZZO : Le collège avait adopté le
15 mandat de vaccination de la province pour la COVID-19 et le
16 syndicat ne supportait pas ce genre de mesures. Un courriel
17 m'est venu du président, de la présidente du collège et ma
18 réponse a été d'envoyer un courriel à la présidente du collège
19 et aux ressources humaines et à divers professeurs. Je l'envoyé
20 à l'intérieur du collège et non publiquement pour exprimer mes
21 préoccupations. Naturellement, je ne suis pas avocat, mais j'ai
22 remis en question la légalité de ces mesures et quelques jours
23 plus tard, on a mis fin à mon emploi.

24 Me JOHN MATHER : C'était quand?

25 M. TOM MARAZZO : Autour de la mi-septembre l'an
26 dernier.

27 Me JOHN MATHER : Qu'avez-vous fait entre
28 septembre 2021 et votre arrivée à Ottawa?

1 **M. TOM MARAZZO** : Nous avons vendu notre maison et
2 nous avons acheté un terrain près de Napanee, où nous avons
3 déménagé. Il s'agissait pour nous de construire une maison. En
4 fait, nous nous sommes concentrés sur notre vie familiale; le
5 niveau de tension dans le pays était extrême et je voulais me
6 concentrer sur ce que je pouvais faire pour ma famille, pour
7 améliorer la situation et je n'étais pas vacciné et cela
8 m'empêchait de participer à certaines activités dans la société.

9 Donc, nous avons ce terrain pour construire la
10 maison. Et alors que ce n'était pas encore fait, nous nous
11 sommes retrouvés dans un appartement à l'extérieur de Kingston
12 et donc, à travailler sur les plans de la maison.

13 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous avez été
14 politiquement actif à Ottawa?

15 **M. TOM MARAZZO** : Non.

16 **Me JOHN MATHER** : Vous n'avez jamais été
17 camionneur non plus?

18 **M. TOM MARAZZO** : Non, Monsieur.

19 **Me JOHN MATHER** : Et vous avez dit que vous êtes
20 arrivé le 30 janvier, qui est le premier dimanche. Qu'est-ce qui
21 vous a amené à Ottawa?

22 **M. TOM MARAZZO** : Par un ami conjoint, donc, j'ai
23 été contacté le dimanche matin et on m'a demandé si je voulais
24 bien participer à une conférence téléphonique pour discuter de
25 ce qu'on pourrait organiser. J'avais fait le suivi du convoi
26 avec lequel j'étais parfaitement d'accord dans ce qui avait été
27 fait jusque là. Donc, dans la discussion qui a duré à peu près
28 un quart d'heure, James m'a demandé si je voulais bien venir à

1 Ottawa pour appuyer le convoi de toutes les façons possibles,
2 physiquement et autre. Et dans les trois heures qui ont suivi,
3 je me suis rendu à Ottawa, à l'Hôtel ARC.

4 **Me JOHN MATHER** : Qui était cet ami mutuel?

5 **M. TOM MARAZZO** : C'était Jane Moffatt, je crois,
6 que je n'avais pas rencontrée en personne. Donc, c'est par elle
7 que je me suis joint au convoi.

8 **Me JOHN MATHER** : Et quand vous avez parlé avec
9 James Bauder, qu'est-ce que vous avez appris?

10 **M. TOM MARAZZO** : En fait, on m'a dit qu'il
11 fallait commencer par s'organiser. Et personnellement, je n'ai
12 jamais eu de détails de lui ou de sa femme Sandy; je sais qu'ils
13 étaient deux personnes à vouloir faire changer les choses au
14 pays et j'étais prêt à les aider. Il s'agissait d'employer les
15 compétences que j'avais acquises dans ma carrière et donc,
16 c'était une façon de participer.

17 **Me JOHN MATHER** : James Bauder vous a identifié
18 comme étant quelqu'un qui pourrait participer?

19 **M. TOM MARAZZO** : Je crois qu'il savait que
20 j'étais officier à la retraite.

21 **Me JOHN MATHER** : Après la conversation avec
22 Monsieur Bauder, avez-vous eu d'autres communications?

23 **M. TOM MARAZZO** : J'ai rencontré James quand je
24 suis arrivé à l'hôtel ARC, mais je crois par la suite qu'il est
25 passé ailleurs. Je savais qu'il avait une chambre à l'ARC et je
26 l'ai rencontré de temps en temps, de façon épisodique.

27 **Me JOHN MATHER** : Quand vous êtes arrivé à Ottawa,
28 qu'avez-vous appris de l'organisation de la manifestation?

1 **M. TOM MARAZZO** : En fait, quand je suis arrivé,
2 je me suis retrouvé dans une pièce où il y avait plusieurs
3 camionneurs et des gens de la police, le sergent Lou Carvelho et
4 le sergent Fung Li. Et on m'a demandé de retirer mon téléphone
5 et de fournir mon nom et James m'a présenté aux gens qui étaient
6 là. Il a poussé un peu sur ma carrière; certains ont compris que
7 j'étais un général en retraite, ce qui était loin de la vérité,
8 mais j'ai écouté ce qui se passait et j'ai eu l'impression qu'au
9 bout de deux jours de convoi, c'était la première réunion
10 collective qui avait lieu. Je peux peut-être me tromper, mais
11 j'avais l'impression que ces gens-là ne s'étaient jamais réunis
12 avec la Police d'Ottawa jusque là - ou tout représentant
13 gouvernemental.

14 **Me JOHN MATHER** : Nous avons entendu le nom de
15 Fung Li. Nous savons qui était là; était-ce votre compréhension
16 qu'il s'agissait de membres du PLT?

17 **M. TOM MARAZZO** : Ils l'étaient.

18 **Me JOHN MATHER** : Est-ce qu'il y avait d'autres
19 camionneurs dans la salle?

20 **M. TOM MARAZZO** : Je n'ai pas tous les détails; ce
21 n'était pas seulement des camionneurs. Il y avait Joe Bourgault
22 et Bryan Olsen, son beau-fils. Brigitte Belton était là. Je ne
23 me souviens plus très bien de tous les noms. Je ne savais pas
24 qui ils étaient, donc c'est bien difficile de vous détailler qui
25 était là.

26 **Me JOHN MATHER** : Nous allons y revenir tout à
27 l'heure. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous vous êtes
28 rendu à Ottawa après avoir reçu un appel téléphonique d'une

1 personne que vous ne connaissiez pas? Qu'est-ce qui vous a
2 poussé à vous rendre à Ottawa en laissant votre femme et vos
3 enfants pour aller faire ça?

4 **M. TOM MARAZZO** : Pour être bien franc, je dirais
5 que lors de la COVID, j'avais remarqué des choses que je pensais
6 impossibles au Canada dans la façon... dans les services
7 gouvernementaux et dans la police attaquaient les Canadiens. Et
8 pour la première fois de ma vie, j'ai eu peur de la police;
9 pourtant, j'avais plusieurs amis qui étaient dans la police.

10 Et je suis entré en contact avec Randy Hillier un
11 jour et il ne savait pas qui j'étais. Je lui ai dit « J'ai passé
12 25 ans dans les Forces armées et pour la première fois, j'ai
13 peur de ce qui peut arriver dans la pays ». Il m'a dit « Vous ne
14 devez pas avoir peur des forces de police ou du gouvernement;
15 ils sont là pour assurer notre sécurité ».

16 Et cela m'a amené à réfléchir parce que j'avais
17 peur d'être arrêté ou frappé par la police ou de recevoir une
18 amende en me disant « Je ne vais favoriser le travail de la
19 police, désormais ». Et c'est une transition dans ma pensée. Et
20 finalement, j'ai abouti en fait pour dire qu'à un moment ou un
21 autre, les avocats, des juristes allaient intervenir et arrête
22 tout ça, mais ça n'a pas été le cas. Et je me suis dit, alors à
23 ce moment-là, c'est la communauté qui allait se rebiffer et
24 empêcher tout ça - et ça n'a pas été le cas, à part quelques
25 exceptions. Et c'est en fait les camionneurs qui se sont dressés
26 pour défendre les droits qui sont les miens et ceux de mes
27 enfants.

28 **Me JOHN MATHER** : Ce coup de téléphone avec

1 Monsieur Hillier, c'était quand vous étiez déjà à Ottawa?

2 **M. TOM MARAZZO** : Non - je ne me souviens plus où
3 exactement je travaillais, mais j'étais encore dans mon ancienne
4 maison, avant de la vendre.

5 **Me JOHN MATHER** : Quand vous êtes arrivé à Ottawa,
6 est-ce que vous saviez combien de temps vous alliez y rester?

7 **M. TOM MARAZZO** : Non, pas vraiment. Je croyais
8 que j'allais sur place réussir à développer un plan, une routine
9 et je voulais rencontrer des gens pour m'encadrer et j'allais
10 partir quand on n'aurait plus besoin de moi.

11 **Me JOHN MATHER** : Donc, vous avez parlé à Monsieur
12 Bauder et là, il vous a fait venir dans cette salle où il y
13 avait une réunion avec la police. Alors, comment vous êtes-vous
14 intégré à l'organisation?

15 **M. TOM MARAZZO** : Cette réunion était pas mal
16 animée. Certains étaient en colère contre le sergent Li;
17 certains avaient dit « Vous êtes là pour nous tirer dessus dans
18 la rue » et là, les choses se sont atténuées. Les deux policiers
19 sont sortis de la réunion au bout d'un moment et on s'est
20 regroupés, plusieurs sont sortis et revenus. Mais je me souviens
21 que Brigitte était là et à un moment, quelqu'un a apporté une
22 carte et j'avais appris qu'il y avait une liste d'emplacements
23 que la police avait demandé d'éviter. Donc, on a regardé la
24 carte et on a marqué ça et pour moi, c'était important parce que
25 mon fils est cardiaque et j'avais passé Noël à l'hôpital avec
26 mon fils et je sais qu'il faut toujours être prêt pour une
27 situation éventuelle d'urgence.

28 Donc, nous avons identifié où étaient les

1 hôpitaux, où étaient les postes de police, les structures
2 vulnérables et nous avons commencé à définir les trajets
3 possibles pour s'assurer que ces voies restaient accessibles.
4 C'est comme ça que nous avons commencé.

5 Il fallait que j'apprenne d'abord où étaient
6 situés tous les véhicules, ce qui était une tâche monumentale
7 parce qu'à l'époque, les camions arrivaient en ville, d'autres
8 repartaient, il y avait une circulation tous azimuts au niveau
9 du convoi. Donc, cette première journée, il fallait savoir où
10 étaient les gens et quelle était l'envergure du convoi.

11 **Me JOHN MATHER** : Ça veut dire que vous avez été
12 appelé à rencontrer des tas de gens que vous ne connaissiez pas?

13 **M. TOM MARAZZO** : Oui, effectivement.

14 **Me JOHN MATHER** : Comment ça s'est passé?

15 **M. TOM MARAZZO** : Eh bien, on m'a présenté et tout
16 le monde a compris qu'il y avait un ex-militaire dans la salle
17 et j'ai eu l'impression tout de suite que personne n'était
18 réellement responsable. Il y avait des gens qui avaient des
19 idées bien arrêtées, de fortes personnalités et quand les gens
20 ont appris que j'étais un militaire, un ex-militaire, ça les
21 aiderait à s'organiser, en quelque sorte. Étant ancien officier,
22 ils voulaient en profiter pour s'organiser.

23 **Me JOHN MATHER** : Quand vous parlez d'organiser,
24 vous parlez de quoi? De la logistique?

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui. Moi, je m'occupais surtout
26 de la logistique de façon systématique, mais ça n'était pas une
27 pensée tactique, mais il fallait que les gens aient de
28 l'essence, de quoi manger, de l'argent éventuellement. Donc,

1 voilà quelles étaient mes fonctions.

2 **Me JOHN MATHER** : Donc là, les urgences,
3 l'alimentation, l'argent - y a-t-il autre chose dont vous vous
4 seriez occupé?

5 **M. TOM MARAZZO** : Il fallait tous les jours
6 trouver les nombres et la composition des camions qui faisaient
7 partie du convoi et tout le monde était dispersé - on en avait
8 sur l'autoroute, on en avait sur la 88, des emplacements où je
9 ne suis même pas allé. Mais il fallait pouvoir les situer dans
10 l'espace pour bien comprendre ce qui se passait, en vérité.

11 **Me JOHN MATHER** : Là, on passe au 31. Il y avait
12 des gens à Ottawa qui s'occupaient de l'alimentation, les fonds,
13 etc.

14 **M. TOM MARAZZO** : Je ne le savais pas au départ,
15 mais je l'ai appris lors de la première réunion et je ne suis
16 rendu compte qu'il avait un centre de coordination à l'hôtel
17 Swiss.

18 **Me JOHN MATHER** : Qu'est-ce que vous avez appris à
19 ce propos?

20 **M. TOM MARAZZO** : Tout simplement que c'était là
21 et dans les conversations, il a été convenu que ma mission
22 allait être en quelque sorte divisée en deux, parce que je ne
23 voulais pas, en fait, m'occuper de la sécurité, de faire des
24 discours en public, etc., les premiers soins - ça, tout ça,
25 c'est d'autres groupes. On me demandait simplement de m'occuper
26 de la logistique, chauffage, essence et déplacement des
27 véhicules.

28 **Me JOHN MATHER** : Et donc, c'était le cas - qui

1 organisait ça avant vous?

2 **M. TOM MARAZZO** : Ça n'avait pas lieu jusque là,
3 en fait; on était en fait en train de s'organiser. Il y avait
4 toutes sortes de nouveaux arrivants qui étaient là et là, on
5 recevait des fournitures aussi parce que ça se produisait... en
6 fait, tout ça, ceux qui avaient faim, ils trouvaient à manger.

7 **Me JOHN MATHER** : Donc, je vais vous poser
8 d'autres questions, vous me direz si ça vous pose des problèmes.

9 Vous n'avez pas posé de questions d'où venait
10 l'alimentation et est-ce qu'on vous a demandé de changer quoi
11 que ce soit?

12 **M. TOM MARAZZO** : Pour être bien franc, je ne sais
13 pas trop d'où ça venait à Ottawa, mais j'ai vu beaucoup de
14 médias sociaux qui disaient qu'il y avait des ponts au-dessus de
15 la route, etc. et que les gens apportaient à manger. Et je pense
16 que quand les camionneurs arrivaient à Ottawa, c'était
17 l'intention du public à continuer à venir à Ottawa et d'apporter
18 tout ce qu'il faudrait éventuellement.

19 **Me JOHN MATHER** : Et au niveau de la campagne,
20 qu'est-ce que vous avez appris de Adopt a Trucker de Chris
21 Garrah?

22 **M. TOM MARAZZO** : Non, je l'ai appris plus tard.
23 Mes contacts avec Chris ont été très limités et ce n'était pas
24 quelque chose qui était dans ma zone d'influence et qui m'avait
25 été confié. Ça se passait en arrière-plan, si vous voulez, où je
26 n'étais pas partie prenante.

27 **Me JOHN MATHER** : Comment arrivait le combustible
28 pour les camions qui étaient au centre-ville?

1 **M. TOM MARAZZO** : Il y avait plusieurs sources. Je
2 ne me souviens plus des noms et des camions citernes - je ne
3 suis pas un spécialiste de la chose. Mais je sais qu'il y avait
4 pas mal de combustible disponible. Mais au bout d'un certain
5 temps, ça a été interdit d'apporter des combustibles par camion
6 et les gens l'ont fait avec des jerrycans, des bidons.

7 **Me JOHN MATHER** : Et là, quel était votre rôle?

8 **M. TOM MARAZZO** : Eh bien, il s'agissait d'assumer
9 la transition. Là, on est une semaine plus tard, à peu près et
10 je sais que les camionneurs se débrouillaient pour avoir de
11 l'essence. On n'en manquait pas - au moins jusqu'au moment où
12 les camions ont été interdits. Donc, les gens ont tout fait pour
13 faire ça.

14 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous avez coordonné
15 l'arrivée du combustible?

16 **M. TOM MARAZZO** : Non, on ne m'a pas demandé ça.

17 **Me JOHN MATHER** : Une autre chose que vous avez
18 dite, c'est qu'il fallait avoir une idée du nombre et de la
19 composition des camions. Comment avez-vous procédé pour ce
20 faire?

21 **M. TOM MARAZZO** : J'ai dû envoyer des gens à pied
22 pour compter les camions et prendre note de leurs
23 caractéristiques.

24 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous vous souvenez de
25 ce que ça a donné?

26 **M. TOM MARAZZO** : Il y avait plusieurs zones. Je
27 me souviens d'une personne qui est arrivé au centre de 322
28 camions au bout de quatre jours et c'est quelqu'un qui avait un

1 calepin et qui notait tous les véhicules qui étaient là. C'était
2 difficile d'avoir un décompte exact parce qu'il y avait des
3 camions qui rentraient, qui sortaient et donc, c'était variable.
4 Mais j'ai continué dans cette voie et je me suis concentré là-
5 dessus; ce que je voulais, c'était de savoir combien on avait de
6 véhicules et où on était, sans avoir forcément des détails sur
7 leur positionnement.

8 **Me JOHN MATHER** : Mais finalement, vous étiez
9 arrivé à 322 camions?

10 **M. TOM MARAZZO** : Honnêtement - ce n'est pas le
11 mot que je devrais utiliser - mais je n'avais pas beaucoup
12 confiance en ce chiffre en raison de la visibilité des entrées
13 et des sorties et donc, c'était un ordre de grandeur.

14 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous saviez combien
15 il y avait de camions qui étaient en ville et qui partaient ou
16 qui revenaient?

17 **M. TOM MARAZZO** : L'intérêt pour moi, c'était
18 qu'il y avait plus de camions sur Wellington.

19 **Me JOHN MATHER** : À l'égard des voies d'urgence,
20 comment les dégager? La Commission a entendu des preuves de
21 Monsieur Barber et Maître Wilson à l'effet que les voies
22 d'urgence... attendez, je reformule. Les manifestants ne pouvaient
23 pas laisser ces voies dégagées sur Rideau, Sussex et Kent. Est-
24 ce que c'est juste?

25 **M. TOM MARAZZO** : Parfois oui, c'était vrai.

26 **Me JOHN MATHER** : Est-ce qu'il y a d'autres
27 endroits ou d'autres carrefours où les voies d'urgence n'étaient
28 pas dégagées, à votre connaissance?

1 **M. TOM MARAZZO** : D'après ce que j'ai vu, quand ça
2 s'est produit - et ça s'est produit occasionnellement - le
3 sergent Lee me contactait vigoureusement pour que je dégage l'un
4 des carrefours et il m'a demandé à plusieurs reprises si j'avais
5 été vérifier. Finalement, j'ai été voir moi-même, je n'ai pas
6 envoyé quelqu'un et ce que j'ai découvert, c'est qu'il y avait
7 de l'équipement lourd qui appartenait à la Ville, des barrières
8 en béton et cinq agents de police au carrefour. Ce n'était pas
9 bloqué par nos gens, pas du tout.

10 C'était donnant/donnant; j'étais envoyé ou
11 d'autres personnes étaient envoyées pour aller observer les
12 carrefours et on voyait que ce n'était pas nous qui les
13 bloquaient. Il y a deux membres avec qui je travaillais qui,
14 régulièrement, quand la police d'Ottawa nous demandait d'aller
15 vérifier un carrefour, une voie d'urgence, quelque chose qui
16 bloquait la sécurité, donc ces deux membres se rendaient sur
17 place et allaient parler physiquement aux conducteurs pour que
18 ces voies soient ouvertes.

19 **Me JOHN MATHER** : Donc, cela réussissait la
20 plupart du temps, sauf sur la rue Kent, c'est exact?

21 **M. TOM MARAZZO** : Je ne sais pas de quelle rue il
22 s'agit - est-ce que Kent est près de Rideau? Je suis désolé, je
23 ne connais pas très bien la géographie.

24 **Me JOHN MATHER** : Alors, il y a Rideau/Sussex, on
25 va revenir dans un instant. Est-ce qu'il y avait un autre
26 endroit, à votre connaissance, où les voies d'urgence n'étaient
27 pas dégagées?

28 **M. TOM MARAZZO** : Non - le seul irritant était la

1 rue Rideau. Même sur Rideau, j'ai parlé à l'un des conducteurs
2 personnellement et j'ai dit que vous devez vous assurer de
3 dégager une voie d'urgence. Il m'a répondu « Deux fois, ils ont
4 dégagé la voie, ils restent dans leur voiture, ils écoutent et
5 voient s'ils entendent des sirènes et s'ils les entendent, ils
6 les déplacent ». Parce qu'à trois reprises, il avaient écouté la
7 Police d'Ottawa qui leur avait demandé « S'il vous plaît,
8 dégagez, déplacez vos véhicules », ils déplaçaient les véhicules
9 et la Police d'Ottawa déplaçait à ce moment-là leurs
10 autopatrouilles à ces endroits. Donc, les conducteurs à Rideau
11 se sont dit « On ne se fait plus bluffer comme ça - on va rester
12 dans nos camions, on va voir s'il y a des sirènes qu'on entend
13 et si c'est le cas, on se déplace ». Et ils m'ont dit qu'à deux
14 occasions, c'est exactement ce qu'ils ont fait.

15 **Me JOHN MATHER** : Qui vous a donné cette
16 information? Saviez-vous à qui vous parliez?

17 **M. TOM MARAZZO** : Je ne connais pas son nom; je
18 sais où il était stationné. Il était stationné... écoutez, je sais
19 où il était garé. Je ne connais pas son nom. Il avait un sac
20 papier plein de lettres d'enfants.

21 **Me JOHN MATHER** : D'après votre déclaration et
22 d'autres preuves, vous avez eu plusieurs interactions avec les
23 gens à Rideau/Sussex?

24 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

25 **Me JOHN MATHER** : Qu'est-ce que vous avez appris
26 sur les gens qui se trouvaient à cette intersection?

27 **M. TOM MARAZZO** : Il y avait un contingent canado-
28 polonais. Il y avait aussi des Canadiens-Français et je sais

1 qu'il y avait des anglophones aussi à ce carrefour. Il y avait
2 plusieurs groupes de personnes différents à ce carrefour, voilà.

3 **Me JOHN MATHER** : La Commission a entendu beaucoup
4 d'objectifs pour décrire le groupe. On l'a décrit comme étant
5 difficile ou évitant. Êtes-vous d'accord?

6 **M. TOM MARAZZO** : Je sais qu'il y avait une
7 réputation avant que j'aie leur parler, par rapport aux gens à
8 ce carrefour. Je n'ai pas eu l'impression qu'ils étaient
9 difficiles; j'ai eu l'impression qu'ils étaient là pour leurs
10 propres raisons, qui étaient peut-être différentes de celles du
11 convoi en général, la plupart des gens avec qui j'interagissais.
12 Mais j'ai eu l'impression que ces gens étaient là pour leurs
13 familles, pour leurs communautés; j'ai parlé à un conducteur qui
14 a dit que tant que les mandats n'étaient pas levés, il n'avait
15 rien vers quoi retourner. Les gens étaient déterminés. Je ne les
16 ai pas trouvés difficiles; il y avait une barrière linguistique
17 parce qu'il y avait un homme francophone avec qui j'ai tenté de
18 parler, mais je ne les ai pas trouvés difficiles. C'était
19 simplement un style de motivation différent.

20 **Me JOHN MATHER** : Par rapport aux manifestants
21 franco-canadiens, on a entendu certaines choses. Est-ce que vous
22 étiez familier avec le terme « Farfadaas »?

23 **M. TOM MARAZZO** : Non, c'est lorsque je suis
24 arrivé ici à l'audience que j'en ai entendu parler pour la
25 première fois.

26 **Me JOHN MATHER** : Est-ce qu'il y avait quelque
27 chose de différent quant à la composition du groupe à Sussex par
28 rapport aux autres endroits?

1 M. TOM MARAZZO : Ils étaient plus indépendants
2 que le reste du convoi.

3 Me JOHN MATHER : Quand vous avez commencé à
4 travailler sur le dégagement des voies d'urgence, quand vous
5 avez commencé à interagir avec la police, à travailler avec les
6 manifestants, qu'est-ce que vous avez finalement compris par
7 rapport à l'organisation du mouvement des manifestants?

8 M. TOM MARAZZO : Très décentralisé. J'ai appris
9 que les camionneurs ne venaient pas de grosses organisations,
10 qu'il s'agissait de propriétaires exploitants principalement,
11 des indépendants et qu'il fallait faire preuve de respect par
12 rapport à leur position. C'était des travailleurs autonomes qui
13 ne prenaient pas d'ordre de quiconque - pas de moi. Moi, je
14 n'avais pas d'autorité légitime ou légale, je ne pouvais donner
15 d'ordre à personne - je ne signalais les chèques de paie de
16 personne. Il fallait donc faire preuve de qualités humaines pour
17 discuter, pour négocier.

18 Me JOHN MATHER : Est-ce qu'il y avait un ou des
19 leaders?

20 M. TOM MARAZZO : Je pense qu'il y avait des gens
21 qui étaient dans des positions de leadership; par exemple, Chris
22 Barber est quelqu'un de très charismatique. Il est honnête, il
23 dit les choses telles qu'elles sont et il était très efficace
24 lorsqu'il s'agissait de communiquer avec les camionneurs, quels
25 que soient leurs antécédents - en fait, c'était tous des
26 camionneurs. Donc, Chris avait beaucoup d'influence quand il
27 s'adressait aux camionneurs, Tamara aussi, Brigitte aussi, à sa
28 propre façon.

1 Et beaucoup d'autres personnes qui étaient là,
2 qui étaient basés à l'hôtel ARC avaient développé des réseaux et
3 tentaient toujours d'élargir les réseaux pour communiquer ce
4 qu'on essayait de faire. On disait par exemple : il y aura des
5 discours samedi pour communiquer avec le public. Et il y avait
6 aussi l'angle des médias sociaux parce qu'on était vilipendés
7 par les médias traditionnels, alors on a fait consciemment
8 l'effort, un moment donné, d'aller sur place avec des caméras
9 pour que les camionneurs puissent raconter leur récit dans les
10 médias sociaux. Donc, les leaders développaient ce genre de
11 message pour se faire entendre partout au Canada, surtout par
12 les gens qui nous avaient donné 20 millions de dollars pour être
13 là.

14 **Me JOHN MATHER** : Avez-vous interagi avec Pat King
15 quand vous étiez à Ottawa?

16 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

17 **Me JOHN MATHER** : Quelles étaient vos interactions
18 et vos impressions de cette personne?

19 **M. TOM MARAZZO** : J'ai eu très peu d'interactions
20 avec Pat King et ça n'a pas eu beaucoup d'impact, pour être
21 honnête. J'ai passé peut-être deux... j'ai été en sa présence à
22 deux ou trois occasions et c'était très bref. À un moment donné,
23 il y avait des *slow roads* et j'avais demandé à ce que l'un des
24 autres membres se rende avec Pat, parce que Pat était à la tête
25 de ce convoi. Je me suis assuré que la personne que j'envoyais
26 s'assurait qu'il se comportait bien.

27 **Me JOHN MATHER** : Vous parlez du *slow road* à
28 l'aéroport?

1 M. TOM MARAZZO : Oui.

2 Me JOHN MATHER : Pourquoi avez-vous envoyé
3 quelqu'un pour surveiller le comportement de Pat?

4 M. TOM MARAZZO : Je le connaissais de réputation,
5 j'avais eu une ou deux interactions avec lui. Je ne voulais pas
6 qu'il y ait de confusion quant à leur raison d'être là. Ils
7 étaient là juste pour faire un *slow roll* pour garantir que
8 d'aucune façon, on ne s'arrêtait à l'aéroport parce qu'on était
9 bien conscients qu'il y avait un itinéraire d'hélicoptères
10 orange avec l'hôpital et on ne voulait avoir aucun impact sur la
11 capacité, donc, de couper les corridors aériens d'urgence. On ne
12 voulait pas perturber l'aéroport et je voulais m'assurer d'avoir
13 là quelqu'un qui pourrait garantir qu'on n'était pas là pour
14 fermer ou bloquer l'aéroport ou pour perturber les voies pour
15 les ambulances. On voulait simplement envoyer le message comme
16 quoi on pouvait toujours se déplacer dans la ville.

17 Me JOHN MATHER : L'une des préoccupations,
18 c'était que potentiellement, Monsieur King pourrait essayer de
19 bloquer ou fermer l'aéroport?

20 M. TOM MARAZZO : Nous avons voulu mettre en place
21 des précautions, moi et d'autres. On croyait aussi que si on lui
22 disait de ne pas faire quelque chose, eh bien, il nous aurait
23 écoutés.

24 Me JOHN MATHER : Vous prenez des précautions
25 quand vous êtes préoccupé que quelque chose pourrait se passer?

26 M. TOM MARAZZO : Oui.

27 Me JOHN MATHER : Est-ce que votre précaution
28 était basée sur la réputation de Monsieur King, comme vous

1 l'avez indiqué?

2 **M. TOM MARAZZO** : Oui. C'était seulement basé sur
3 sa réputation.

4 **Me JOHN MATHER** : Quelle était la réputation de
5 Monsieur King?

6 **M. TOM MARAZZO** : C'était un électron libre. Je me
7 rappelle d'une réunion que j'ai eu et on a parlé de lui comme
8 étant quelqu'un qui pouvait faire peur aux autres, qui pouvait
9 faire exploser les choses. C'était un peu une blague. Il a ri,
10 tout le monde a trouvé ça drôle, mais en fait, c'était drôle
11 parce que c'était vrai. Mais c'était sa réputation d'être un
12 électron libre et je voulais juste m'assurer qu'on puisse
13 limiter cela.

14 **Me JOHN MATHER** : Vous pensiez que Monsieur King
15 ne manifesterait pas de façon paisible?

16 **M. TOM MARAZZO** : Ça n'a jamais été ma
17 préoccupation.

18 **Me JOHN MATHER** : Vous avez aussi eu des
19 communications sporadiques avec Monsieur Bauder après la
20 première conversation téléphonique?

21 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

22 **Me JOHN MATHER** : Un moment donné, avez-vous été
23 mis au courant du Protocole d'entente? Je suis sûr que vous en
24 avez entendu parler au cours des derniers jours?

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui, j'ai entendu parler du
26 Protocole d'entente. J'ai appris son existence une fois soumis
27 à la Gouverneure générale et les médias avaient une copie.
28 J'avais lu le document. Je ne suis pas un avocat, encore une

1 fois, mais je sais que ça n'avait pas été rédigé par un avocat -
2 ce n'était pas très bien rédigé, ce Protocole d'entente et je me
3 souviens avoir eu une conversation, une fois que j'ai eu appris
4 l'essence du protocole. J'ai discuté avec quelqu'un qui, d'après
5 moi, était impliqué dans la rédaction de ce protocole d'entente.
6 C'était une réunion privée entre cette personne et moi et j'ai
7 dit « Vous devez retirer cela. Si vous ne vous rétractez pas, si
8 vous ne retirez pas ce document, si vous ne remettez pas le
9 génie dans la bouteille, nous allons dénoncer cela » parce que
10 ça nous faisait paraître comme étant là pour être... comme étant
11 là pour des raisons totalement différentes de nos raisons
12 réelles. Ça créait de l'incertitude. Je ne sais pas s'ils ont
13 réagi à ce que j'ai dit, mais le lendemain, ça a été rétracté.

14 **Me JOHN MATHER** : Qu'est-ce que vous voulez dire
15 par là?

16 **M. TOM MARAZZO** : Eh bien, j'avais lu le document
17 et quant à moi - en fait, nous, on était là pour les mandats. Le
18 Protocole disait autre chose - je ne me rappelle pas des
19 détails, je l'ai lu en diagonale, ce n'était pas très bien
20 écrit. Alors, je ne l'ai pas trouvé crédible ni approprié et je
21 ne pensais pas que le gouvernement allait tout à coup
22 démissionner parce que quelqu'un envoyait un tel mémo au
23 gouvernement.

24 **Me JOHN MATHER** : Vous ne vous rappelez pas des
25 détails, mais aviez-vous peur de quelque chose de non
26 démocratique par rapport à ce protocole d'entente?

27 **M. TOM MARAZZO** : Quand je l'ai lu, moi j'ai
28 l'impression que les auteurs pensaient que c'était un processus

1 juridique. Ils pensaient que c'était un mécanisme gouvernemental
2 et ils essayaient d'initier un tel mécanisme, même si - je ne
3 suis pas un expert constitutionnel, pas du tout - je voyais bien
4 que ça n'irait nulle part.

5 **Me JOHN MATHER** : Vous avez dit que vous avez eu
6 une conversation avec quelqu'un et vous avez dit qu'il fallait
7 que ce soit dénoncé. Qui était cette personne?

8 **M. TOM MARAZZO** : Je pense que son nom est Martin
9 Broadman.

10 **Me JOHN MATHER** : Monsieur Broardman est quelqu'un
11 qui était associé à Monsieur Bauder, c'est exact?

12 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

13 **Me JOHN MATHER** : Est-ce qu'il était réceptif à
14 vos propos?

15 **M. TOM MARAZZO** : Je pense qu'il était contrarié.
16 La réunion ne s'est pas terminée sur une mauvaise note. Il était
17 contrarié; il travaillait là-dessus depuis un an avant l'arrivée
18 du convoi, ces gens travaillaient là-dessus. Il pensait qu'il
19 faisait quelque chose qui serait reconnu officiellement par le
20 système juridique et il était contrarié parce qu'il n'obtenait
21 pas de soutien. Mais je pense qu'à la fin de la réunion, il a
22 dit « Très bien, nous allons retirer ce document ».

23 **Me JOHN MATHER** : Les médias et les documents
24 parlent de vous comme étant le porte-parole des manifestants.
25 Est-ce que c'est comme ça que vous vous anticipiez?

26 **M. TOM MARAZZO** : Non.

27 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous vous considérez
28 comme un porte-parole?

1 **M. TOM MARAZZO** : Les deux derniers jours, les 18
2 et 19 février, à ce moment-là, il y a eu deux occasions où j'ai
3 choisi de parler sans discuter avec d'autres membres du convoi
4 parce que j'ai jugé que compte tenu de ce que j'avais fait avec
5 les médias précédemment, les médias traditionnels et les
6 diffusions directes, je pensais que je serais reconnu par le
7 public comme étant quelqu'un qui était associé à d'autres
8 personnes comme Tamara, Chris et Brigitte parce que tous les
9 autres avaient quitté la ville ou étaient déjà incarcérés. Il ne
10 restait personne que le public aurait reconnu comme étant une
11 personne crédible pour parler lors de de ces deux dernières
12 journées, le 18 et 19. Ce sont les deux seules fois. Sinon, on
13 me demandait simplement de m'exprimer en direct.

14 **Me JOHN MATHER** : Et vous l'avez fait à plusieurs
15 occasions, sous différentes formes - principalement des
16 conférences de presse, discussions directes?

17 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

18 **Me JOHN MATHER** : La première fois, c'était le 7
19 février?

20 **M. TOM MARAZZO** : Le 7 ou le 8 février, oui. Et
21 ensuite, le 10 février, j'ai fait un peu de nettoyage autour de
22 la confusion que j'avais causée.

23 **Me JOHN MATHER** : Parlons de cette confusion,
24 alors. D'après ce qu'on comprend, ça a eu lieu le 7.

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

26 **Me JOHN MATHER** : Vous avez fait une conférence de
27 presse, Monsieur Barber, Madame Belton, Madame Lich étaient là.
28 Vous savez de quoi je parle?

1 M. TOM MARAZZO : Oui.

2 Me JOHN MATHER : Comment est-ce que cette
3 conférence de presse a été organisée?

4 M. TOM MARAZZO : Je ne me rappelle pas qui m'a
5 demandé ou quel groupe de personnes m'a demandé de prendre la
6 parole, mais je pense que juste avant, c'était le soir du raid à
7 Coventry. On a organisé une diffusion directe, on était un gros
8 groupe et ça semblait bien se passer avec ma présence sur une
9 vidéo.

10 Alors le lendemain, on m'a demandé de livrer un
11 message en diffusion directe. Je ne me souviens pas qui m'a
12 demandé de faire cela; je me souviens juste qu'on me l'a demandé
13 et que je serais accompagné de plusieurs membres - en fait, de
14 tout le conseil et de deux médecins qui étaient, donc, présents
15 sur cette vidéo.

16 Me JOHN MATHER : Si nous pouvons voir le document
17 COM00000884 - alors, on va afficher ce document, cette vidéo et
18 vous pourrez confirmer si c'est le cas, mais à notre
19 compréhension, il s'agit de la conférence de presse?

20 M. TOM MARAZZO : Oui.

21 Me JOHN MATHER : On va se rendre à la septième
22 minute, 7 minutes 25, s'il vous plait, de la vidéo de la
23 conférence de presse, de 7 m. 25 s à 8 m. 21.

24 (PRÉSENTATION D'UN ENREGISTREMENT VIDÉO)

25 Me JOHN MATHER : Une question rapide et ensuite,
26 je vais vous demander quelle déclaration a causé la confusion.
27 Quand vous vous référez de 357 Monde, différents calibres, est-
28 ce que vous référez à Monsieur Trudeau?

1 M. TOM MARAZZO : Oui.

2 Me JOHN MATHER : Dans cette vidéo, vous dites
3 « Je suis prêt à m'asseoir à la table »...

4 M. TOM MARAZZO : Est-ce que vous pouvez me
5 permettre de finir la réponse?

6 Me JOHN MATHER : Je ne voulais pas vous
7 interrompre.

8 M. TOM MARAZZO : Donc, c'est une blague. Je
9 voulais vraiment pas faire un commentaire sur l'intelligence de
10 la personne, c'est une blague.

11 Me JOHN MATHER : On a bien compris. Vous pouvez
12 retirer le video, maintenant.

13 Ensuite, vous avez dit « Je suis prêt à m'asseoir
14 à la table avec les conserveurs et le NPD et le Bloc en tant que
15 coalition, avec le Gouverneur général, avec quelqu'un qui se
16 préoccupe du Canada.

17 Me JOHN MATHER : Qu'est-ce que vous vouliez dire
18 quand vous avez dit ça?

19 M. TOM MARAZZO : Je ne l'ai jamais dit et je
20 n'avais pas du tout l'intention que nous faisons partie du
21 gouvernement. Je voudrais qu'ils viennent s'asseoir
22 littéralement à la table pour essayer de trouver une façon
23 d'être une opposition efficace au Parti libéral du Canada -
24 parce qu'on ne voyait pas d'opposition du tout avec l'opposition
25 officielle du Canada.

26 Si le Parti conservateur avait été efficace en
27 tant que parti d'opposition, on ne serait peut-être pas ici
28 aujourd'hui, mais plutôt, ils ne se sont opposés à rien de ce

1 qui se passait, pourquoi nous étions là, etc. Et lorsque nous
2 sommes arrivés, il n'y a pas eu de tentative, à quelque niveau
3 de gouvernement que ce soit - municipal, provincial, fédéral -
4 de même nous parler, d'être dans la même salle avec nous. Nous
5 avons entendu les témoignages; personne ne voulait vraiment
6 avoir une conversation avec nous.

7 Donc, je dirais que j'étais très malade pendant
8 tout ce convoi - j'étais épuisé, déshydraté et à ce moment de ce
9 vidéo, je n'ai pas été très clair dans ce que je voulais dire.
10 Deux jours plus tard, j'ai essayé ou trois jours plus tard, j'ai
11 essayé de corriger la situation. Mais ce qu'on voulait, c'était
12 pour le gouvernement, pour n'importe qui - on était désespérés.
13 C'était un cri à l'aide de faire ça démocratique, du mécanisme
14 du gouvernement. Comme on l'a vu depuis, on a vu depuis même le
15 convoi, le NPD et les Libéraux formaient une coalition, dont le
16 public n'était pas au courant. Former une coalition semble être
17 une chose - on essayait de les motiver, simplement de les amener
18 à nous parler. Et à ce jour, ils ne nous ont jamais parlé -
19 jamais.

20 **Me JOHN MATHER** : Certains médias ont semble-t-il
21 suggéré que vous disiez que les manifestants voulaient former un
22 gouvernement et ils dans une coalition avec les partis
23 d'opposition, que les manifestants feraient partie d'un
24 gouvernement.

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui - ça, c'était ma faute, la
26 façon dont je l'ai dit dans le vidéo. Je n'avais pas l'intention
27 de dire, la façon dont je l'ai dit, je peux comprendre qu'il y
28 avait de la confusion, mais ce n'était pas du tout mon

1 intention. On ne veut pas du tout faire partie du gouvernement.
2 On voulait que le gouvernement fasse ce qu'il doit faire, c'est-
3 à-dire gouverner et nous écouter.

4 **Me JOHN MATHER** : Je vous avais déjà parlé, le 10
5 février, pour essayer d'éclaircir la situation. Est-ce que vous
6 avez pris des mesures pour clarifier ce que vous avez dit aux
7 médias, qui disait que les manifestants voulaient former le
8 gouvernement?

9 **M. TOM MARAZZO** : Non. Je n'étais pas directement
10 en charge, je n'avais pas de contacts directs avec les médias.
11 Moi, je croyais que s'ils commençaient à faire leur travail et à
12 faire un rapport juste, on les récompenserait en rentrant en
13 contact - pas nécessairement avec moi. Mais ils étaient
14 constamment en train de nous mentir et je ne voyais pas
15 l'utilité de leur parler du tout. On était très efficaces à
16 faire connaître ce qu'on voulait au public par d'autres médias
17 sociaux ou d'autres médias alternatifs.

18 **Me JOHN MATHER** : Vous n'avez pas essayé d'aller
19 voir les reporters pour leur dire que c'était une mauvaise
20 interprétation?

21 **M. TOM MARAZZO** : Non.

22 **Me JOHN MATHER** : Donc, vous ne savez peut-être
23 pas, ils n'ont pas fait de suivi, vous ne savez pas?

24 **M. TOM MARAZZO** : Non, ils n'ont jamais tenté de
25 me parler non plus, à ma connaissance.

26 **Me JOHN MATHER** : Après la conférence de presse du
27 7 février, Benjamin Dichter, qui est un témoin qu'on entendra
28 plus tard, a dit que c'est lui, Monsieur Barber, Madame Lich et

1 une madame qui s'appelle Dagney qui étaient là pour parler aux
2 noms des manifestants. Vous savez à qui je me réfère?

3 **M. TOM MARAZZO** : Oui, vaguement.

4 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous avez eu une
5 interaction avec Monsieur Dichter où vous avez discuté de qui
6 était autorisé à parler en leur nom?

7 **M. TOM MARAZZO** : Mon interaction avec lui était..
8 en fait, si j'additionne tous les moments où je l'ai rencontré,
9 c'est peut-être 15-20 minutes en tout, tout le temps que j'ai
10 passé en différentes circonstances avec lui. Donc, je ne peux
11 pas dire de façon certaine où, quand ça a été discuté. Je
12 n'interagissais pas du tout avec lui.

13 **Me JOHN MATHER** : On va passer à la rencontre où
14 vous avez rencontré Steve Kanellakos. La Commission a déjà
15 entendu ce témoignage. Donc, si je comprends, vous vous rappelez
16 l'avoir rencontré?

17 **M. TOM MARAZZO** : Oui, Monsieur.

18 **Me JOHN MATHER** : Pourquoi l'avez-vous rencontré?

19 **M. TOM MARAZZO** : En fait, je ne voulais pas.
20 J'étais très, très frustré avec les officiers de liaison avec
21 qui je traitais et j'avais demandé de parler à l'inspecteur et
22 j'avais fait connaître ma préoccupation aux officiers de liaison
23 de la Police provinciale de l'Ontario. Je ne voulais plus
24 interagir avec les deux sergents avec qui j'avais déjà traité,
25 plus du tout - je voulais quelqu'un qui était en meilleure
26 position pour prendre des décisions et je n'étais pas du tout
27 certain que nos préoccupations étaient.. montaient dans la chaîne
28 de commandement, comme j'avais l'habitude de voir. Ce n'est pas

1 pour suggérer que les deux officiers de la Police d'Ottawa
2 étaient de mauvaises personnes, pas du tout - mais je n'avais
3 pas du tout l'impression... qu'ils ne prenaient pas au sérieux
4 comme on l'espérait.

5 Donc, j'ai demandé de ne plus leur parler; je
6 voulais un inspecteur et on m'a laissé croire que j'allais
7 parler à un inspecteur un soir et j'attendais patiemment, seul
8 dans ma chambre, pour parler à un inspecteur et cet inspecteur
9 mystère n'est jamais venu, même si on m'avait dit qu'il
10 viendrait.

11 Donc, je suis parti lorsque je me suis rendu
12 compte que je n'allais pas parler à quelqu'un d'un peu plus
13 sénior et le lendemain, je pense et lorsque l'offre nous a été
14 faite, à moi, de rencontrer quelqu'un de la Ville. Et je n'avais
15 pas du tout l'intention de rencontrer quelqu'un de la Ville à ce
16 moment-là; je voulais parler avec la police et je n'étais pas du
17 tout intéresser à rencontrer quelqu'un de la Ville.

18 **Me JOHN MATHER** : OPS8527, pouvons-nous voir ce
19 document à la page 3? Monsieur Marazzo, vous n'étiez pas
20 impliqué dans cette chaîne de courriels, mais ça, c'est à
21 l'intérieur des services de police. Si on va un petit peu plus
22 haut, pour qu'on puisse voir, c'est de John Ferguson à Mark
23 Patterson et Robert Drummond. Est-ce que vous avez interagi avec
24 Monsieur Ferguson?

25 **M. TOM MARAZZO** : Pas à ma connaissance.

26 **Me JOHN MATHER** : Si on va un peu plus loin, ça
27 dit :

28 « L'une des nos équipes a été à

1 Rideau/Sussex pour parler à un
2 représentant de ce groupe... »

3 Et ça dit :

4 « Au sujet du convoi principal, les
5 membres de la liaison marchent dans la
6 zone rouge avec l'un des organisateurs
7 principaux, Tom Marazzo, qui est
8 responsable de 322 camions dans cette
9 région... »

10 Un petit peu plus haut - donc ça, c'est un autre
11 courriel de... on va l'appeler Monsieur Patterson, je ne me
12 souviens plus de son titre. Ça dit :

13 « Les membres de l'équipe de liaison
14 continuent leur conversation avec
15 Monsieur Marazzo ce soir et il a
16 demandé de rencontrer quelqu'un, un
17 officiel au niveau du directeur ou
18 gérant de la Ville. »

19 Vous voyez cela?

20 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

21 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous vous rappelez
22 avoir demandé cette rencontre?

23 **M. TOM MARAZZO** : Je n'ai jamais été intéressé à
24 rencontrer les gens élus de la Ville. J'étais tout à fait
25 satisfait de traiter directement avec les policiers. Je voulais
26 un inspecteur; je ne pensais pas... en fait, je n'avais pas du
27 tout l'intention de rencontrer le maire. Steve K, lorsque je
28 l'ai finalement rencontré, j'avais dit que c'était peut-être une

1 erreur, que c'était bien de le rencontrer, Steve. Mais moi, je
2 n'ai jamais demandé, à ma connaissance - je n'ai jamais demandé
3 de parler à quelqu'un au niveau municipal, des élus.

4 **Me JOHN MATHER** : La conférence de presse - et
5 dans votre réponse au sujet au sujet de la conférence de presse,
6 de l'importance de parler avec le gouvernement. Bon, je sais que
7 vous avez changé d'idée après avoir rencontré Steve K, mais
8 pourquoi vous ne vouliez pas rencontrer les gens du municipal?

9 **M. TOM MARAZZO** : À l'époque, je pense que si je
10 comprends bien le temps, l'échéancier, c'est le jour après
11 Coventry. Coventry, c'était le 6 et là, je parle du 7. Je
12 voulais traiter directement avec les policiers parce que je
13 pensais que c'est les policiers qui étaient le plus sous
14 pression et j'ai pensé avoir une conversation avec eux pour
15 essayer de travailler avec eux, bâtir un rapport - parce que
16 nulle part avec les deux sergents de l'équipe de liaison avec
17 qui je parlais, on pensait peut-être pouvoir développer un
18 meilleur rapport avec les policiers, que les choses
19 changeraient.

20 Deuxièmement, on a vu la rhétorique de Diane
21 Dean, qui était incroyable. Je ne sais pas si cette rencontre a
22 été avant ou après le 7. On savait simplement qu'il fallait
23 traiter avec les policiers.

24 **Me JOHN MATHER** : Monsieur Wilson a mentionné dans
25 son témoignage à plusieurs reprises que vous aviez l'impression
26 que l'ancien chef Sloly, ça vous inquiétait de voir la pression
27 sous laquelle il se trouvait. C'est exact?

28 **M. TOM MARAZZO** : Oui, j'ai vu l'enregistrement de

1 la rencontre avec la Commission de police, Diane Dean à l'époque
2 et j'étais extrêmement inquiet de ce que j'ai vu et entendu dans
3 ce vidéo. Donc, j'ai attendu de voir la réaction du chef Sloly
4 et j'ai été encore un peu plus inquiet. J'ai réécouté, j'ai ses
5 commentaires à elle, sa réaction à lui et je savais tout de
6 suite que la situation avait changé de façon fondamentale pour
7 nous tous, pour eux et pour nous. Et je me suis rendu compte que
8 si on ne faisait pas quelque chose pour ôter un peu de pression
9 sur le chef, les choses allaient changer de façon dramatique
10 pour le pire. Et c'est là où on a commencé à changer pour
11 essayer de retirer de la pression sur le chef en retirant la
12 pression sur les officiers de police individuellement et sur
13 nous.

14 **Me JOHN MATHER** : Ce matin, Monsieur Wilson dit
15 qu'après la rencontre avec Monsieur Kanellakos, il y a eu un
16 effort à l'origine pour déplacer de Rideau/Sussex à Wellington
17 les camions et ça n'a pas marché parce que les policiers n'ont
18 pas enlevé les barricades, ce qui aurait été essentiel pour
19 qu'on puisse passer.

20 **M. TOM MARAZZO** : Oui. J'ai entendu... en fait, nous
21 avons - pour utiliser les termes de football - nous étions à la
22 ligne d'une verge pour les camions. J'ai passé... Eva et moi nous
23 avons passé des heures à ce coin de rue, à cette intersection.
24 On parlait avec les camionneurs polonais, les camionneurs
25 parlaient anglais, français, on a passé des heures là. Et
26 finalement, sergent Lee était là et en dépit de ses meilleurs
27 efforts, il peut être hostile. Donc, j'avais demandé aux
28 camionneurs en tant que groupe d'en arriver à une entente entre

1 eux et d'élire deux personnes pour traiter directement avec le
2 sergent Lee parce que je m'inquiétais que si lui allait au
3 centre de tous ces camionneurs, il serait très lui-même à
4 risque. Donc, plutôt, vous devez élire deux personnes qui
5 viennent vous parler.

6 Donc, on a reçu ce téléphone, il est parti et
7 quand il est revenu, son visage disait tout. Je sais qu'il
8 venait d'avoir le tapis soutiré sous ses pieds et il a dit
9 « Non, il n'y a pas eu d'entente ».

10 Donc, je m'inquiétais - je sais que je ne pouvais
11 pas retourner voir les camionneurs en disant « On a passé toute
12 la journée à essayer de vous convaincre de faire ça et là, les
13 policiers ne respectent pas cette entente ». Je sais qu'il n'y
14 avait pas autre chose possible de les amener à être ouverts à
15 cette idée. Et c'est le message que je leur ai donné, que je
16 leur ai laissé.

17 Donc, nous en étions là ce soir-là pour les
18 déplacer. J'ai dit « Écoutez, c'est une question de sécurité, on
19 ne va pas se déplacer la nuit, c'est trop dangereux pour la
20 sécurité des gens à cause de la mauvaise visibilité. Donc, ils
21 voulaient arriver avec un plan pour satisfaire tout le monde.

22 **Me JOHN MATHER** : Monsieur Wilson a parlé d'une
23 autre tentative le 10 février qui, finalement, n'a pas eu lieu?

24 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

25 **Me JOHN MATHER** : Je pense que vous êtes d'accord
26 avec Monsieur Wilson?

27 **M. TOM MARAZZO** : Absolument, oui.

28 **Me JOHN MATHER** : Donc, on en arrive à l'entente

1 avec le maire. Il y a eu une rencontre le 13 février à l'Hôtel de
2 ville. Étiez-vous là?

3 **M. TOM MARAZZO** : Celle avec l'inspecteur
4 Drummond, avec Steve K? Oui, j'étais là à cette rencontre.

5 **Me JOHN MATHER** : Et à ce moment, comme vous
6 l'avez indiqué, vous ne pouviez plus faire... déplacer des camions
7 à Rideau/Sussex.

8 **M. TOM MARAZZO** : Mais je pense qu'à cette
9 rencontre, on passait en revue les détails pour voir comment on
10 pourrait le faire et se repositionner ou redistribuer les
11 camions à différents endroits. Et c'est ce dont je me rappelle
12 de l'intention de cette rencontre, de la discussion. Je sais que
13 Kim Ayotte ou l'inspecteur Drummond étaient ceux qui ont soulevé
14 la question, on regardait la carte pour essayer de trouver une
15 façon de redistribuer... basé sur la carte qu'ils avaient déjà
16 marquée eux-mêmes.

17 **Me JOHN MATHER** : Donc, le surintendant Drummond a
18 témoigné en disant qu'il y avait deux endroits où les
19 organisateurs ne pensaient pas pouvoir aller : c'était
20 Rideau/Sussex et Coventry. Est-ce que vous vous rappelez de
21 quelqu'un du côté des manifestants qui a dit de telles choses?

22 **M. TOM MARAZZO** : Je pense que c'était indiqué que
23 ça serait plus difficile, tenant compte des événements des deux
24 jours précédents, que ça serait beaucoup plus de travail,
25 beaucoup plus de défis à relever. Mais je pense qu'il y avait
26 une volonté de notre part de le faire. On pensait qu'on pouvait
27 le faire.

28 **Me JOHN MATHER** : Brièvement, les derniers jours

1 où vous étiez à Ottawa.

2 Après le 17 février et après la déclaration de la
3 *Loi sur les mesures d'urgence*, vous étiez sur la zone rouge à
4 pied? Pourquoi avez-vous compris qu'on pouvait y aller si on
5 était à pied?

6 **M. TOM MARAZZO** : D'après les brieffages de Keith
7 Wilson et les discussions avec Eva, mais pas avec des véhicules,
8 évidemment. Je ne pense pas qu'ils auraient réussi à pénétrer
9 avec un véhicule de toute façon.

10 **Me JOHN MATHER** : Jusqu'à au moins le 14, vous
11 étiez en contact quotidien avec la liaison des policiers?

12 **M. TOM MARAZZO** : Oui, Monsieur.

13 **Me JOHN MATHER** : Est-ce que vous avez eu de
14 nouveaux contacts avec eux après la déclaration de la *Loi sur*
15 *les mesures d'urgence*? Est-ce qu'ils ont indiqué que les
16 manifestants pouvaient rentrer à pied dans la zone rouge?

17 **M. TOM MARAZZO** : Je ne pense pas que mes
18 conversations avec les officiers de liaison réguliers parlaient
19 de ça. J'ai reçu un appel téléphonique d'un dirigeant inconnu de
20 la PPO qui a dit qu'il était la personne à qui on téléphonait
21 lorsque les négociations étaient difficiles. Mais je ne sais pas
22 qui est cette personne; je sais simplement que c'était la PPO et
23 qu'il avait beaucoup d'expérience en négociation. Je savais,
24 d'après ce téléphone, que les arrestations massives étaient
25 éminentes. Je n'avais pas eu de date ou d'heure, mais j'ai bien
26 compris le vocabulaire et le contexte de son commentaire. Il ne
27 m'a pas dit exactement quand ils allaient commencer à faire des
28 arrestations massives, mais je savais que ça s'en venait.

1 Me JOHN MATHER : C'était quand, ce téléphone ?

2 M. TOM MARAZZO : C'était immédiatement après la
3 déclaration de la Loi sur les mesures d'urgence, peut-être le
4 15, mais je ne suis pas certain du détail et je ne sais pas du
5 tout qui était cet officier.

6 Me JOHN MATHER : Est-ce que vous étiez au courant
7 du vidéo sur TikTok que Monsieur Wilson a expliqué, que les
8 manifestants pouvaient continuer de manifester de façon
9 pacifique, paisible? Quelle a été votre réaction en voyant ça?

10 M. TOM MARAZZO : Je n'ai pas vu ça jusqu'à ce que
11 je le voie en salle d'audience, ici. Pas de réaction réelle.

12 Me JOHN MATHER : Est-ce que c'est devenu clair
13 pour vous que le policier n'accepterait pas de permettre des
14 manifestants sur place?

15 M. TOM MARAZZO : Quand ils ont commencé à
16 interpeler les gens en avant du Sénat, peut-être, le 18 je
17 crois.

18 Me JOHN MATHER : Et au cours de cette période,
19 quand la police a continué à évacuer des manifestants, est-ce
20 qu'il y avait un endroit où ils pouvaient se réfugier?

21 M. TOM MARAZZO : Non.

22 Me JOHN MATHER : Est-ce que vous avez pose la
23 question?

24 M. TOM MARAZZO : Je ne sais pas, je ne me
25 souviens pas.

26 Me JOHN MATHER : Est-ce que ça vous a traversé
27 l'esprit?

28 M. TOM MARAZZO : Non - en fait, ce n'est pas ce à

1 quoi je pensais à l'époque parce que j'étais là quand deux
2 personnes ont été renversées par le cheval. C'était des choses
3 que je n'avais jamais imaginées possibles au Canada.

4 **Me JOHN MATHER** : J'ai une dernière question. Est-
5 ce qu'il y a quelque chose que vous désiriez ajouter suite à
6 toutes ces notions?

7 **M. TOM MARAZZO** : Non, Monsieur.

8 **Me JOHN MATHER** : Merci.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Très bien. Tout d'abord, le
10 Gouvernement du Canada, s'il vous plaît.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN van NIEJENHUIS :**

12 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Bon après-midi,
13 Monsieur Marazzo. J'aurais quelques questions pour vous, mais je
14 vais faire suite à ce qui a déjà été dit.

15 Vous avez parlé d'un appel d'un policier de la
16 PPO, mais vous ne savez pas exactement qui c'était, là où on
17 vous a dit que la police allait intervenir?

18 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

19 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Donc, il y avait... on
20 a prévenu les gens que ça allait se produire?

21 **M. TOM MARAZZO** : M'hm m'hm.

22 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Oui?

23 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

24 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Et finalement, vous
25 avez dit que ça n'était pas vraiment le cas.

26 **M. TOM MARAZZO** : Attendez, je n'ai pas compris
27 votre question.

28 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS** : Que les gens ne

1 pouvaient pas rester dans la zone rouge à pied, même à pied?

2 **M. TOM MARAZZO** : J'ai pensé que c'était douteux,
3 d'après les conversations que j'ai pu avoir avec Keith. Les gens
4 avaient le droit d'être dans la zone rouge; seuls les véhicules
5 étaient interdits, mais les gens pouvaient y rester, dans la
6 mesure où il n'y avait pas de véhicules.

7 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : C'était le 15 ou le
8 14?

9 **M. TOM MARAZZO** : Je ne sais pas la date exacte à
10 laquelle c'est arrivé et quand j'ai reçu cet appel, mais cet
11 appel était important et donc, je m'en souviens. Et ça n'a pas
12 duré longtemps.

13 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Nous allons afficher
14 un document, le document HRF00001510. Je vous montre une copie
15 d'un courriel de Eva Chipuik qui vous est adressé ainsi qu'à
16 Keith Wilson, le voyez-vous?

17 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

18 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Cela fait référence à
19 un autre document attaché que nous n'avons pas, mais qui
20 s'intitule « Le droit de manifester », n'est-ce-pas?

21 **M. TOM MARAZZO** : M'hm m'hm, oui.

22 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Là, elle indique qu'il
23 y a eu des conseils qui ont été reçus de Sayed Hassan, avocat et
24 solliciteur, voyez-vous?

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

26 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Et elle indique que :
27 « Je prépare quelque chose sur le droit
28 de protestation, mais on ne sait pas

1 vraiment quels sont les ordres à
2 l'heure actuelle, mais une
3 manifestation peut se retrouver en
4 Cour, mais donc, les gens pourraient
5 être arrêtés. »

6 N'est-ce-pas?

7 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

8 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Et là, elle rajoute :

9 « Il s'agit de faire savoir aux gens
10 quels sont les risques auxquels ils
11 font face et c'est à eux de prendre
12 leurs décisions. »

13 **M. TOM MARAZZO** : Exact.

14 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Donc, c'est ça que
15 vous avez vu?

16 **M. TOM MARAZZO** : Oui. Et vous pouvez combiner ça
17 avec le fait que le juge McLean a indiqué que nous avons le
18 droit d'être présents à Ottawa pendant cette manifestation et,
19 vous savez, vous avez vu le courriel d'un avocat qui dit que
20 c'est sa compréhension. Donc, si ça n'est pas évident pour un
21 autre avocat, c'est quand même un avis juridique et il
22 s'agissait de savoir ce qui se passerait si on restait.

23 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Donc, vous avez vu
24 l'ordonnance du juge McLean?

25 **M. TOM MARAZZO** : Je me souviens qu'on m'en a
26 parlé. J'ai lu la décision, mais je ne suis pas avocat, donc
27 j'ai une perspective qui n'est pas très sophistiquée là-dessus
28 parce que je ne suis pas avocat. Mais je me souviens que nous

1 avions le droit d'être sur place.

2 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Très bien. Vous n'êtes
3 pas avocat, mais il y a des avocats qui sont intervenus comme
4 Maître Chipiuk et Sayeh Hassan, comme vous le savez?

5 **M. TOM MARAZZO** : Oui, oui, effectivement - je
6 vois sur le courriel qu'il s'agit d'un avocat.

7 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Avez-vous pris des
8 mesures pour vous rendre compte des risques que les gens
9 prenaient, à savoir qu'ils risquaient d'être arrêtés s'ils
10 n'obéissaient pas?

11 **M. TOM MARAZZO** : Je crois que nous avons un
12 document en français et en anglais que nous avons distribué à
13 tout le monde. Nous en avons publié, imprimé des centaines, une
14 centaine au moins et à partir du moment où les gens étaient
15 arrêtés, il y avait la description de ce qu'il fallait faire.

16 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Et donc, vous avez
17 publié - vous allez publier un livre qui sortira le 14 février
18 de l'an prochain, n'est-ce-pas? Et ces définitions doivent être
19 soumises.

20 **M. TOM MARAZZO** : Non, c'est pour l'anniversaire
21 de la Loi sur les mesures d'urgence.

22 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Oh, je vois. Vous avez
23 tenté de lever des fonds pour la publication de ce livre via une
24 plateforme de levées de fonds GiveSendGo, n'est-ce-pas?

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui, parce qu'il y a une équipe
26 qui m'aide et ils ont besoin d'avoir toute la documentation
27 nécessaire.

28 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Alors, est-ce qu'on

1 peut aller voir le document COM00000415. Monsieur, il s'agit
2 d'un affidavit sous serment en support d'une application par
3 Canadian Frontline Nurses, n'est-ce-pas?

4 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

5 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Et si on va voir ici
6 la date - c'était le 4 mars de cette année. Si je remonte au
7 paragraphe 4. Là, vous dites que vous êtes arrivé à Ottawa le 30
8 janvier avec l'intention de participer pacifiquement au convoi,
9 n'est-ce-pas?

10 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

11 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Et donc, c'est James
12 Bauder qui vous avait demandé de venir à Ottawa?

13 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

14 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Et il vous a demandé
15 votre assistance et de fournir une certaine organisation pour
16 supporter les objectifs du convoi?

17 **M. TOM MARAZZO** : Je ne dirais pas que ça venait
18 de lui. C'était le convoi et il faisait partie du convoi, mais
19 oui, si vous voulez.

20 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Donc, c'est ça qu'on
21 vous demandait de la part de Monsieur Bauder?

22 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

23 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Et vous nous avez dit,
24 avec le Mémoire d'entente, que vous vouliez parler au Gouverneur
25 général, à quelqu'un du Sénat.

26 **M. TOM MARAZZO** : Je ne me souviens plus
27 exactement qui étaient ces personnes.

28 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Nous allons considérer

1 un autre document qui va être affiché sous peu, COM00000886.

2 LE REGISTRAIRE : Monsieur le conseil, le document
3 COM00000886 semble être des posts de médias sociaux.

4 Me BRENAN van NIEJENHUIS : Oui, je vous ai donné
5 un mauvais numéro. C'est COM00000866. Vous nous avez dit que ce
6 document, vous l'avez lu et vous avez dit qu'il était mal
7 rédigé.

8 M. TOM MARAZZO : Effectivement. Je me suis rendu
9 compte que le document n'était pas écrit par un juriste.

10 Me BRENAN van NIEJENHUIS : Et maintenant, si vous
11 examinez la deuxième page du document, tout en haut ici, il y a
12 une liste des parties concernées par ce Protocole d'entente, en
13 caractères gras, vous voyez? Il y a un groupe de citoyens
14 canadiens concernés, les communautés autochtones, les résidents
15 permanents qui comprennent des employés et l'autre partie, c'est
16 le Sénat et ensuite, le Gouverneur général.

17 M. TOM MARAZZO : Oui.

18 Me BRENAN van NIEJENHUIS : Et si vous allez à la
19 page 2, article (3), il va y avoir un comité formé entre les
20 citoyens intéressés du Canada et les autres parties?

21 M. TOM MARAZZO : Oui.

22 Me BRENAN van NIEJENHUIS : Et au sous-paragraphe
23 (e), on dit qu'il s'agit de demander à tous les paliers de
24 gouvernement de cesser, abandonner toute partie non
25 constitutionnelle des droits de la personne relativement à la
26 COVID-19.

27 M. TOM MARAZZO : Oui.

28 Me BRENAN van NIEJENHUIS : Et si on regarde le

1 paragraphe (j), vous voyez qu'en échange, les citoyens concernés
2 vont cesser immédiatement les opérations et leur manifestation à
3 Ottawa. Vous voyez ça?

4 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

5 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Donc, il s'agissait de
6 l'opération BearHug à laquelle on fait référence?

7 **M. TOM MARAZZO** : Je ne sais pas, je n'ai pas
8 connaissance de l'opération BearHug.

9 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Ce document est donc
10 un peu bizarre de ce côté-là?

11 **M. TOM MARAZZO** : Oui, si vous voulez.

12 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Vous avez demandé à ce
13 que ce soit retiré publiquement et c'est ce qui a eu lieu,
14 n'est-ce-pas?

15 **M. TOM MARAZZO** : Effectivement.

16 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Et donc, cela
17 nécessitait la participation des représentants élus de tous les
18 niveaux - municipal, fédéral, provincial et autres?

19 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

20 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Et là, si on se
21 reporte à l'article 6, on dit que tout cela doit être fait
22 conformément à la législation canadienne.

23 **M. TOM MARAZZO** : Oui. Attendez un instant... c'est
24 un document de 15 pages et pour autant que je m'en souviene, ce
25 n'est pas ça que j'avais lu. Ce n'est pas ce que j'avais lu
26 pendant que j'étais à Ottawa. C'était un document beaucoup plus
27 court, de deux pages à peu près. Je n'ai jamais eu l'occasion de
28 voir ce document que nous examinons actuellement. C'est peut-

1 être quelque chose qui a été publié par les médias, mais je ne
2 me souviens pas avoir jamais lu ça.

3 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Je demanderai à
4 Monsieur Bauder si effectivement, il y a un autre document.

5 Vous avez indiqué le 9 février que vous étiez
6 prêt à rencontrer le Parti conservateur, le Bloc québécois, le
7 NPD et le Gouverneur général ou son représentant, exact?

8 **M. TOM MARAZZO** : Oui, effectivement. De mon point
9 de vue, je réagissais pour lancer un SOS, c'était un appel à
10 l'aide en désespoir, en disant : venez à la table, discutons
11 pour faire quelque chose plutôt que de passer votre temps à
12 prendre des photos pour faire de tout cela un arsenal politique.
13 Donc, faisons quelque chose de significatif pour six millions de
14 Canadiens qui sont affectés par tout ça.

15 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Donc, vous n'aviez
16 aucun intérêt à rencontrer les représentants municipaux élus,
17 n'est-ce-pas?

18 **M. TOM MARAZZO** : C'est avec le gouvernement
19 fédéral et avec le mandat du gouvernement fédéral.

20 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Le 13, vous avez eu
21 une réunion sur une négociation éventuelle avec la Police
22 d'Ottawa?

23 **M. TOM MARAZZO** : À quel propos?

24 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Vous avez rencontré le
25 surintendant Drummond de la Police d'Ottawa.

26 **M. TOM MARAZZO** : Oui, c'était le seul policier
27 qui était dans la salle.

28 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Vous avez dit que vous

1 voudriez rencontrer un inspecteur de la Police d'Ottawa. Le
2 surintendant est au-dessus des inspecteurs, n'est-ce-pas?

3 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

4 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : D'ailleurs, revenons à
5 votre affidavit. Nous allons l'afficher, ce sera la page 4 du
6 document COM00000415. C'est le paragraphe 17 qui nous intéresse.

7 Vous avez indiqué ici :

8 « Le gel des comptes bancaires suite à
9 l'invocation de la *Loi sur les mesures*
10 *d'urgence* est un problème parce qu'il
11 n'y a eu aucun crime de commis. J'ai
12 quitté ma maison seulement deux fois
13 depuis que je suis venu à Ottawa et
14 j'ai peur que mes enfants me soient
15 pris si je suis arrêté. »

16 **M. TOM MARAZZO** : Exact, parce qu'on m'a dit qu'il
17 y avait un groupe d'intervention de la police provinciale et de
18 la GRC et qu'ils étaient chargés d'identifier les gens et de
19 lancer des enquêtes pour ensuite aboutir à des mesures et des
20 punitions.

21 En fait, je n'ai pas été accusé pendant que
22 j'étais à Ottawa, mais j'étais sous enquête et j'en ai eu
23 diverses versions depuis un certain temps et si j'ai bien
24 compris, il y avait une enquête sur ma personne, comme c'était
25 le cas pour 42 personnes qui figurent sur une liste qui m'a été
26 identifiée.

27 **Me BRENNAN van NIEJENHUIS** : Donc, vous avez
28 surmonté ces craintes pour venir parmi nous aujourd'hui?

1 M. TOM MARAZZO : Eh bien, j'ai demandé à Maître
2 Wilson il y a un certain temps si j'allais avoir des accusations
3 ou pas et nous avons découvert que je n'étais plus sous enquête
4 et que je ne serais pas accusé.

5 Me BRENNAN van NIEJENHUIS : Vous avez également
6 surmonté ces craintes le 4 mai, quand la période des élections
7 en Ontario a commencé, élections qui ont eu lieu le 2 juin?

8 M. TOM MARAZZO : Oui, Monsieur.

9 Me BRENNAN van NIEJENHUIS : Vous vous êtes
10 présenté à Peterborough Kawartha pour le Ontario Party?

11 M. TOM MARAZZO : Oui.

12 Me BRENNAN van NIEJENHUIS : Et vous avez reçu
13 1 973 votes, soit environ 3,8 % des électeurs?

14 M. TOM MARAZZO : Oui.

15 Me BRENNAN van NIEJENHUIS : Et si nous allons au
16 document PB.CAN.00001774. Nous allons avoir donc voir cette
17 vidéo, au tout début.

18 LE REGISTRAIRE : Monsieur le conseil, 1174 sont
19 les derniers numéros...

20 Me BRENNAN van NIEJENHUIS : 1774, excusez-moi
21 encore une fois.

22 (PRÉSENTATION D'UN EXTRAIT VIDÉO)

23 Me BRENNAN van NIEJENHUIS : Monsieur, comment
24 connaissez-vous Monsieur Mackenzie?

25 M. TOM MARAZZO : Oui, je le connais. Il fait des
26 podcast et c'est de la satire politique et de la comédie et
27 quelques fois, il fait des vidéos plus sérieuses. C'est le
28 créateur de Diagonon et le vice-président de Diagonon est une

1 chèvre droguée. C'est un *meme* qui n'a pas de signification.

2 Je lui ai parlé pour la première fois quand
3 j'étais à Ottawa, par téléphone et la deuxième fois que j'ai
4 parlé à Jeremie, c'est quand le gouvernement débattait de la *Loi*
5 *sur les mesures d'urgence* et il citait cette chèvre fictive
6 comme étant un groupe terroriste et que ce serait une bonne
7 raison pour voter cette loi. Et on voyait les gens du
8 gouvernement qui parlaient de Diagonlon comme si c'était quelque
9 chose de réel. Tout le monde savait que c'était une blague.

10 Ensuite, j'ai parlé à Jeremie et je lui ai
11 demandé « Dis-moi tout ce que tu sais sur Diagonlon ». Il m'a
12 répondu « Eh bien, si tu traces une ligne qui va de l'Alaska
13 jusqu'au Texas, ça fait une diagonale et c'est ça, Diagonlon. Ce
14 sont les seuls États et les provinces qui n'ont pas de mandat de
15 masque. » Donc, c'est une blague, tout ça, ça n'a pas vraiment
16 de signification. Et il s'agit d'attirer l'attention des gens
17 pour qu'ils viennent à un barbecue et passent un bon moment
18 ensemble, sans masque, des gens qui ne se connaissent pas.

19 Et il y avait des membres du Parlement et du
20 Parti libéral qui prétendent sérieusement que la raison de
21 l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence, c'était tout
22 simplement à cause de cette chèvre, finalement, droguée. C'est
23 la blague la plus monstrueuse de la dernière décennie. C'est une
24 blague - Diagonlon est une blague, ce n'est rien de réel.

25 **Me BRENAN van NIEJENHUIS** : Merci, c'est tout pour
26 mes questions.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ensuite, nous allons
28 entendre la Coalition des résidents d'Ottawa.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP :

2 **Me PAUL CHAMP :** Bon après-midi. Je suis Paul
3 Champ, avocat pour la Coalition des résidents et des entreprises
4 d'Ottawa.

5 J'ai quelques questions, Monsieur Marazzo, suite
6 à votre témoignage. On n'a pas reçu de résumé d'entrevue du
7 Conseil de la Commission. Est-ce que c'est parce que vous avez
8 refusé de rencontrer le Conseil de la Commission pour une
9 entrevue?

10 **M. TOM MARAZZO :** Non. Je crois que mes avocats
11 ont jugé que mes droits, selon la Charte, ne serait pas protégés
12 si je faisais une déclaration volontaire.

13 **Me PAUL CHAMP :** Parlons de vos activités à Ottawa
14 en février 2022. À quel hôtel étiez-vous?

15 **M. TOM MARAZZO :** L'hôtel ARC.

16 **Me PAUL CHAMP :** Qui a payé pour votre hôtel,
17 Monsieur Bourgault, je crois?

18 **M. TOM MARAZZO :** Possiblement, ça serait lui,
19 mais je ne peux pas confirmer qui a payé mon hôtel. Je sais que
20 ce n'est pas moi.

21 **Me PAUL CHAMP :** Vous êtes resté trois semaines et
22 vous ne savez pas qui a payé notre hôtel?

23 **M. TOM MARAZZO :** Je ne sais pas qui a payé. J'ai
24 parlé au gendre de Joseph, Ryan, mais je ne sais pas si c'est
25 lui qui payait ma chambre d'hôtel ou s'il contrôlait un bloc de
26 chambres au nom de quelqu'un d'autre. Je ne sais pas, en fait,
27 parce que... ils appartenaient à une organisation quelconque - je
28 ne sais pas si c'est l'organisation ou si c'est Joe ou si c'est

1 quelqu'un d'autre qui a payé. Je sais que je me tournais vers
2 Ryan quand j'avais besoin d'une chambre.

3 **Me PAUL CHAMP** : Nous savons que beaucoup d'argent
4 a été recueilli par rapport au convoi. Est-ce que vos dépenses
5 ont été payées?

6 **M. TOM MARAZZO** : À part l'hôtel... à certaines
7 occasions, j'achetais mes repas, ma nourriture. Lorsqu'il y
8 avait des dons de nourriture dans la salle de conférence que
9 nous avons... Comme je vous l'ai dit, j'ai été malade, j'ai perdu
10 14 livres, j'en ai regagné plus. Je ne mangeais pas beaucoup et
11 les fois où j'ai mangé, en fait, j'achetais ma nourriture.

12 **Me PAUL CHAMP** : Vous n'avez pas reçu d'argent
13 pour vos dépenses?

14 **M. TOM MARAZZO** : Non.

15 **Me PAUL CHAMP** : Qu'est-ce que vous faisiez? Vous
16 gériez la localisation des camions?

17 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

18 **Me PAUL CHAMP** : Autre chose?

19 **M. TOM MARAZZO** : Quand je suis arrivé, je me
20 concentrais sur la logistique. Après la descente à Coventry,
21 j'ai parlé à un ancien officier militaire que je connaissais
22 personnellement, je lui ai demandé s'il voulait venir à Ottawa
23 pour m'aider et c'est ce qu'il a fait. Alors, j'ai pu déléguer
24 une partie des tâches quotidiennes qui me revenaient. Alors, mon
25 rôle à ce moment-là a changé. Je m'occupais moins de la
26 logistique quotidienne et plus de la stratégie avec Keith et Eva
27 pour que quelque chose puisse se faire.

28 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez parlé de transition de

1 tâches. Quelles étaient vos tâches logistiques?

2 **M. TOM MARAZZO** : Je dirigeais les gens sur le
3 terrain, je les envoyais dans la bonne direction - par exemple,
4 pour l'emplacement des camions. À certaines occasions, les gens
5 voulaient déplacer les camions, mais c'est devenu un petit peu
6 difficile.

7 Souvent, je transigeais directement avec la
8 police; ça avait une incidence importante sur mes journées.
9 J'avais des conversations avec les sergents de liaison et
10 ensuite, j'allais parler aux camionneurs. Donc, physiquement,
11 est-ce que j'étais là pour parler aux camionneurs? Non, mais
12 j'essayais de faciliter, j'essayais d'organiser les choses un
13 peu mieux - par exemple, les organisations entre les capitaines
14 de camionneurs. En fait, je me suis rendu compte que les
15 camionneurs faisaient cela naturellement.

16 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez dit que vous essayiez
17 de gérer l'emplacement des camions, faire un décompte précis des
18 camions, mais l'avocat de la Commission a parlé de la rue Kent.
19 On a entendu des preuves de la police, des preuves de résidents
20 et Chris Barber lui-même témoigner par rapport au fait que la
21 rue Kent était presque complètement bloquée pendant tout le
22 convoi. De temps en temps, on dégageait des voies d'urgence,
23 mais ensuite, ça se refermait, donc il n'y avait pas de voie
24 d'urgence, à toutes fins pratiques, sur cette rue. Donc, je suis
25 surpris, Monsieur Marazzo, que vous ne vous en souveniez pas,
26 que vous ne vous souveniez pas de la rue Kent.

27 **M. TOM MARAZZO** : Un moment donné, je travaillais
28 avec deux personnes et ces deux personnes ont commencé à

1 surveiller ça. L'ami dont je parlais était un militaire à la
2 retraite; il y avait une autre personne qui était à la retraite
3 et chaque fois... en fait, autre point : l'équipe de liaison de la
4 police allait parler à tout le monde. Ils me parlaient, ils me
5 quittaient et ils avaient la même conversation avec quelqu'un
6 d'autre. Il y avait beaucoup d'équipes et l'information portait
7 à confusion; par exemple, des gens me parlaient et ensuite, si
8 vous étiez là, ils allaient vous voir et ils vous disaient la
9 même chose et puis tout le monde courait après sa queue, tout le
10 monde tournait en rond.

11 Un moment donné, les gens ont assumé des
12 responsabilités par rapport à certaines fonctions et
13 conservaient ces responsabilités. Les deux personnes dont je
14 vous parle, par rapport à la sécurité, eh bien c'est vers eux
15 que la police se tournait par rapport aux voies de sécurité,
16 quand c'était nécessaire. Ces deux personnes faisaient de leur
17 mieux pour les dégager, mais parfois, ces voies étaient
18 bloquées.

19 **Me PAUL CHAMP** : Très bien, j'avais mal compris -
20 maintenant, je comprends. Monsieur Marazzo, les bus de la ville
21 ne pouvaient absolument pas circuler au centre-ville, n'est-ce-
22 pas? Je pense que c'est une question facile.

23 **M. TOM MARAZZO** : Eh bien, je dirais... j'étais sur
24 la rue Metcalfe, la rue où était situé l'hôtel ARC. Je pense que
25 les bus pouvaient circuler. Certains jours, j'étais là et la rue
26 était ouverte.

27 **Me PAUL CHAMP** : Donc l'autobus pouvait circuler
28 aller-retour sur la rue Metcalfe?

1 **M. TOM MARAZZO** : Sans doute pas toute la journée,
2 mais à plusieurs moments, la rue était largement ouverte. Moi,
3 j'ai déplacé mon véhicule juste devant l'hôtel ARC sur cette
4 rue, sans aucun problème.

5 **Me PAUL CHAMP** : Présumément, si des gens
6 voulaient aller ailleurs que sur la rue Metcalfe, ils n'auraient
7 pas pu.

8 **M. TOM MARAZZO** : Au fur et à mesure qu'on se
9 rapprochait de la rue Wellington, ça devenait plus difficile.

10 **Me PAUL CHAMP** : Précisément, des gens qui avaient
11 besoin de bus adaptés, ils ne pouvaient pas faire appel à ces
12 bus.

13 **M. TOM MARAZZO** : Vous parlez des autobus pour
14 fauteuils roulants?

15 **Me PAUL CHAMP** : Oui.

16 **M. TOM MARAZZO** : Je ne pense pas que c'est tout à
17 fait juste. Encore une fois, pour ce genre de transport, au fur
18 et à mesure qu'on se rapprochait de Wellington, effectivement,
19 c'était plus un défi, mais c'était aux chauffeurs individuels de
20 bus à voir s'ils pouvaient se négocier un passage à ces
21 carrefours.

22 **Me PAUL CHAMP** : Vous n'avez pas observé quoi que
23 ce soit de ce genre?

24 **M. TOM MARAZZO** : Non.

25 **Me PAUL CHAMP** : Un autre sujet : les fuites de la
26 police. Vous receviez de l'information au sujet de ce qui était
27 prévu par la police par le truchement de certains policiers
28 sympathisants?

1 M. TOM MARAZZO : Oui, mais ils ne venaient pas le
2 faire directement. Ils se tournaient vers d'autres sources et
3 ensuite, j'avais des conversations avec des gens qui avaient
4 reçu ces informations.

5 Me PAUL CHAMP : Vous étiez un peu le point
6 contact pour le renseignement par rapport au convoi?

7 M. TOM MARAZZO : Non, j'essayais de décentraliser
8 cela également - c'est-à-dire que je ne suis pas un agent de
9 police. Pendant ma carrière en tant que militaire, j'ai
10 travaillé avec beaucoup d'agents de police, mais je ne suis pas
11 un agent de police moi-même. Il y avait des agents de police à
12 la retraite qui étaient là; tout le monde connaît Danny Bulford.
13 Et si j'avais des questions, je me tournais vers lui peut-être
14 ou vers Vince Gircys. Et à un moment donné, j'ai tenté de me
15 préoccuper... j'ai cessé de me préoccuper de certaines choses et
16 j'ai laissé ça entre les mains d'autres personnes - des gens
17 plus capables, plus experts que moi.

18 Me PAUL CHAMP : Un autre sujet; vous avez
19 témoigné par rapport aux *slow rolls* autour de l'aéroport. Est-ce
20 que vous avez coopéré à cet égard, dans une certaine mesure?

21 M. TOM MARAZZO : Dans la mesure où je voulais
22 m'assurer qu'il n'y aurait jamais de barrage ou de blocage
23 complet des opérations aéroportuaires.

24 Me PAUL CHAMP : Mais vous nous avez aussi dit
25 qu'il y avait une certaine valeur associée à cela - envoyer un
26 message à la Ville comme quoi les véhicules pouvaient circuler
27 autour de la Ville.

28 M. TOM MARAZZO : Oui - ces discussions portaient

1 autour de ce qui s'est passé à Coventry quand la police a fait
2 sa descente le dimanche soir et a volé le carburant et la
3 nourriture. J'ai eu une conversation le lendemain avec la Police
4 d'Ottawa à l'effet que si vous voulez provoquer une réaction de
5 la part de ce mouvement organique, de la part de camionneurs
6 individuels, c'est la meilleure façon d'y arriver. Et si vous
7 voulez que cela demeure aussi civil que cela est demeuré jusqu'à
8 présent, ne nous mettez pas dans une situation où on doit
9 répliquer. J'ai dit : au fait, jamais nous ne dépasserons le
10 niveau de stupidité que vous venez de manifester envers nous.
11 Peut-être que nous allons l'égaliser, mais nous ne le dépasserons
12 jamais. En fait, Coventry, c'était votre passe gratuite; on ne
13 fera rien à cause de ce que vous avez fait à Coventry parce
14 qu'on ne voit pas de valeur à ça. On ne veut pas intensifier la
15 situation, donc on tentait toujours de maintenir un ton civil,
16 mais ils étaient très très provocateurs, constamment
17 provocateurs.

18 **Me PAUL CHAMP** : Le *slow roll* était un
19 avertissement à la Ville comme quoi si la police posait des
20 gestes d'application de la loi, les camionneurs allaient peut-
21 être répliquer, d'une certaine façon?

22 **M. TOM MARAZZO** : Je n'aime pas le terme
23 « répliquer », je ne suis pas très à l'aise avec ce terme, mais
24 on peut couper les cheveux en quatre. L'idée, ce n'était pas de
25 répliquer; l'idée, c'était d'envoyer un signal comme quoi on
26 peut bouger. Est-ce qu'on veut intensifier la situation à ce
27 niveau-là? Non. Ce qu'on essaie de vous dire, c'est que si on
28 veut vraiment intensifier les choses au même niveau que vous, on

1 peut jouer ce jeu avec vous, mais on ne veut pas jouer ce jeu.
2 Donc, on va faire le *slow roll* juste pour vous faire comprendre
3 que c'est possible.

4 **Me PAUL CHAMP** : Pour être clair, le jeu, c'est-à-
5 dire la mise en application de la loi - si la police mettait la
6 loi en application, à ce moment-là, il y aurait intensification
7 des interventions des camionneurs par rapport aux résidents
8 d'Ottawa. C'est ce que vous voulez dire?

9 **M. TOM MARAZZO** : Je ne pense pas que c'est légal
10 d'aller voler du carburant ou de la nourriture. Ce n'est pas un
11 geste légal que la police a posé. C'est du vol.

12 **Me PAUL CHAMP** : Par rapport à Monsieur King, les
13 gens ne voulaient pas faire affaire avec lui à cause des
14 commentaires qu'il a faits en ligne par rapport aux balles. Ça
15 manquait de goût, c'est ça?

16 **M. TOM MARAZZO** : Oui, c'est l'impression que j'ai
17 eue et quelqu'un m'a dit qu'il avait, pendant deux ans avant le
18 convoi, fait des commentaires de cette nature. L'idée de ce
19 vidéo, c'était de le discréditer et de nous donner une mauvaise
20 image.

21 **Me PAUL CHAMP** : Mais sur la vidéo, il se
22 discrédite lui-même lorsqu'il a dit que le Premier ministre
23 allait se prendre une balle?

24 **M. TOM MARAZZO** : D'après ce que j'ai entendu ici,
25 le contexte, ça n'avait rien à voir avec le convoi.

26 **Me PAUL CHAMP** : Qu'en est-il de ses commentaires
27 en ligne à propos de la race, de la race anglo-saxonne? Est-ce
28 que ses commentaires discriminaient le mouvement?

1 M. TOM MARAZZO : Je ne connais rien de ces
2 commentaires.

3 Me PAUL CHAMP : Ou alors, les commentaires
4 racistes de Monsieur Barber en ligne, est-ce que c'était... ça
5 discréditait?

6 M. TOM MARAZZO : Non, je pense qu'il a répondu
7 lui-même hier.

8 Me PAUL CHAMP : Finalement, Diagolon - vous avez
9 dit que c'était une blague et qu'il s'agissait de créer un État
10 diagonal de gens qui ne portent pas de masque. En fait, ne peut-
11 on pas dire qu'il y a un concept, une image de cet État diagonal
12 où il n'y aurait en fait que des Blancs qui vivaient là et que
13 tous les non-Blancs devraient quitter cette zone?

14 COMMISSAIRE ROULEAU : Un instant, un instant s'il
15 vous plaît. On va demander à l'audience de rester calme. Nous
16 sommes dans l'équivalent d'un tribunal ici. Nous entendons des
17 déclarations sous serment et nous voulons garder une atmosphère
18 appropriée. Désolé.

19 M. TOM MARAZZO : Si vous avez déjà rencontré les
20 amis de Jeremie Mackenzie, les gens qui étaient sur la vidéo,
21 j'ai décrit des gens qui riaient du Parti libéral qui utilisait
22 Diagolon comme une justification, vous verrez que l'un des
23 meilleurs amis de Jeremie est un homme Noir. Je n'arrive même
24 pas à comprendre...

25 Me PAUL CHAMP : Est-ce qu'il a aussi un comptable
26 juif?

27 M. TOM MARAZZO : Je ne sais même pas ce que vous
28 voulez dire.

1 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez regardé les propos de
2 Monsieur Mackenzie en ligne?

3 **M. TOM MARAZZO** : J'ai vu certains de ses propos
4 et dans certains cas, je ne suis pas d'accord avec lui et dans
5 d'autres cas, je suis tout à fait d'accord. Mais c'est à moi de
6 décider ce que je pense du contenu, s'il est approprié ou pas.
7 J'ai entendu Jeremie dire de choses avec lesquelles je n'étais
8 pas d'accord; je l'ai entendu dire des choses que je trouve
9 brillantes.

10 **Me PAUL CHAMP** : Merci.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : La Police provinciale de
12 l'Ontario, maintenant?

13 **Me CHRISTOPHER DIANA** : Désolé pour ce petit
14 retard, je n'ai pas de questions.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bien. Maintenant, l'avocat
16 représentant l'ancien chef Sloly?

17 **Me JESSICA BARROW** : Désolée de vous interrompre,
18 Monsieur le commissaire, qu'en est-il de la Police d'Ottawa?
19 L'avez-vous oubliée? [rires]

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, mais on se tournera
21 vers vous dans quelques instants. Tout d'abord, l'avocat de
22 l'ancien chef de police Sloly.

23 **Me TOM CURRY** : Mes collègues de la Police
24 d'Ottawa ont plus de temps, peut-être qu'ils pourraient passer
25 avant moi, s'ils sont prêts à le faire?

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bien. J'accepte ce
27 changement. Alors, le Service de police d'Ottawa.

28 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW :

1 **Me JESSICA BARROW** : Je suis l'avocate pour le
2 Service de police d'Ottawa. J'ai quelques questions pour vous.
3 Commençons, si vous le voulez bien, avec le document OPS14504.
4 Avez-vous vu déjà vu ce document?

5 **M. TOM MARAZZO** : Je ne suis pas certain.

6 **Me JESSICA BARROW** : Si vous le lisez - bien sûr,
7 on va vous donner une minute pour le lire - c'est un document
8 qui a été distribué aux manifestants. La date est le 17 février.
9 Ce sont les Services de police d'Ottawa qui ont distribué ce
10 document.

11 **M. TOM MARAZZO** : À mon souvenir, je sais qu'il y
12 a eu une lettre qui a été affichée partout dans la ville.
13 Honnêtement, je ne me suis jamais donné la peine de la lire. Je
14 sais qu'il y avait quelque chose qui était affiché à certains
15 endroits et je sais qu'il y avait des documents de deux couleurs
16 différentes, mais c'est tout ce que je peux vous dire.

17 **Me JESSICA BARROW** : Vous avez témoigné plus tôt à
18 l'effet que peut-être il y avait un problème de clarté à savoir
19 si vous pouviez être dans la zone rouge à pied, mais si vous
20 avez bien compris, vous ne pouviez pas être dans la zone rouge
21 avec un véhicule. Est-ce que c'est bien cela?

22 **M. TOM MARAZZO** : Si j'ai bien compris, on ne
23 pouvait pas faire entrer dans cette zone un gros camion. Je ne
24 pensais pas en termes de véhicules individuels. Mon véhicule
25 était là et j'ai reçu cinq procès-verbaux en 24 heures - je
26 n'avais même pas bougé mon véhicule. Je sais qu'il y avait un
27 problème avec les véhicules, mais d'après ce que j'ai compris,
28 moi, à l'époque, je me concentrais sur les gens qui voulaient

1 entrer en ville et qui sont venus à pied.

2 **Me JESSICA BARROW** : Examinons ce document. On va
3 remonter vers le haut du document. Ça dit que nous voulons vous
4 informer :

5 « ... que vous ferez face à des amendes
6 sévères en vertu de la loi fédérale et
7 provinciale si vous ne cessez pas vos
8 activités illégales et si vous ne
9 retirez pas vos véhicules ou vos
10 propriétés immédiatement de tous les
11 sites de manifestation illégales. »

12 Vous pourriez être arrêté, votre véhicule
13 pourrait être saisi et il y a d'autres actions. Vous pouvez voir
14 tout au bas :

15 « Ceux qui offrent du ravitaillement et
16 d'autres fournitures pourront être
17 accusés. Les personnes qui se déplacent
18 vers les sites de manifestations
19 illégales pour participer ou pour
20 soutenir la manifestation illégale
21 pourront être accusés. »

22 Est-ce que cela clarifie peut-être la question à
23 savoir si vous pouviez être sur place à ce moment-là, c'est-à-
24 dire le 17 février?

25 **M. TOM MARAZZO** : Ceci est basé sur un document
26 qui a été affiché dans la ville, mais qui ne m'a pas été donné
27 personnellement, donc je ne l'ai pas vu, je ne pourrais pas vous
28 expliquer pourquoi je ne l'ai pas regardé. Mais c'est affiché,

1 mais moi je tenais une autre interprétation des avocats qui nous
2 accompagnaient.

3 **Me JESSICA BARROW** : Mais vous aviez une
4 interprétation de votre avocat?

5 **M. TOM MARAZZO** : Et votre interprétation.

6 **Me JESSICA BARROW** : Mais la Police d'Ottawa a
7 distribué quelque chose que vous avez choisi de ne pas le lire.
8 Ça dit simplement que vous pouvez vous faire arrêter si vous
9 restez là.

10 **M. TOM MARAZZO** : Je me souviens vaguement l'avoir
11 vu. J'ai peut-être vu quelque chose d'affiché dans un ascenseur,
12 mais c'est tout ce que je me rappelle. Mais franchement, jusqu'à
13 la violence de la part de la police vers les manifestants, je
14 n'avais pas considéré que c'était quelque chose qu'il fallait
15 respecter, puisque c'était une manifestation pacifique et que le
16 juge McLean avait décidé qu'on avait le droit d'y être, que la
17 *Loi sur les mesures d'urgence* soit déclarée ou pas, nous avons
18 des renseignements conflictuels de la part des policiers,
19 informations en qui j'ai beaucoup plus confiance de notre équipe
20 d'avocats parce qu'on traite avec des avocats *pro bono* - il y en
21 a cinq en droit criminel et deux qui étaient avec nous tout le
22 temps sur le terrain. Donc moi, personnellement, j'ai considéré
23 ce qu'a dit le juge comme étant valable et pour dire que ce
24 qu'on faisait était tout à fait légal. C'est comme ça que j'ai
25 agi.

26 **Me JESSICA BARROW** : Je respecte le fait que vous
27 pouvez agir selon des conseils juridiques, mais ce n'est pas une
28 question de manque de clarté de la part du Service de police de

1 la Ville d'Ottawa, mais simplement que vous êtes dans en
2 désaccord avec la direction que ces services prenaient?

3 **M. TOM MARAZZO** : À ce moment-là, je ne pensais
4 pas que c'était une directive parce que je pense que les
5 policiers ne m'ont jamais dit à moi, ils n'ont pas été très
6 clairs. C'est quelque chose qui a été affiché, un papier affiché
7 sur le mur et ça ne m'a pas été donné. Ça ne me semble pas tout
8 à fait crédible, mais si c'était si important pour eux, j'aurais
9 pensé que l'un de ces officiers de liaison me l'aurait donné en
10 mains propres et m'aurait expliqué que voici ce que c'est pour
11 que je puisse comprendre. Ça n'a jamais été le cas - c'était
12 simplement affiché sur le mur.

13 **Me JESSICA BARROW** : Est-ce que vous savez qu'il y
14 avait des... est-ce que vous ne surveillez pas ce que disaient les
15 policiers sur les médias sociaux?

16 **M. TOM MARAZZO** : Non.

17 **Me JESSICA BARROW** : Avez-vous monitoré les médias
18 sociaux du Service de police d'Ottawa?

19 **M. TOM MARAZZO** : Non.

20 **Me JESSICA BARROW** : Vous avez référé à de la
21 violence de la police qui a commencé, j'imagine, le 18 février?

22 **M. TOM MARAZZO** : Exact.

23 **Me JESSICA BARROW** : Donc, vous regardez ça de
24 votre hôtel, votre chambre d'hôtel?

25 **M. TOM MARAZZO** : Non non, j'étais à 15 pieds des
26 chevaux qui ont piétiné la foule.

27 **Me JESSICA BARROW** : Donc, les avis verbaux
28 demandant aux gens de partir ou autrement, ils risqueraient

1 d'être arrêtés.

2 **M. TOM MARAZZO** : Non, je n'ai pas entendu ça
3 verbalement. La première rangée de policiers était très
4 tranquille. La première rangée de manifestants qui essayait de
5 dialoguer avec les policiers pour leur demander d'arrêter ce
6 qu'ils faisaient, il n'y a pas de réaction de la part des
7 policiers sur la première ligne. Il n'y avait pas de cris, je
8 n'ai pas entendu même de quelqu'un qui demandait à la foule de
9 se disperser d'après ce que j'ai observé moi-même, c'est ce que
10 je faisais.

11 **Me JESSICA BARROW** : S'il y avait des preuves
12 suggérant qu'il y avait des sortes de haut-parleurs demandant de
13 partir, autrement ils seraient arrêtés.

14 **M. TOM MARAZZO** : Je n'ai pas entendu de telles
15 choses. Je n'ai pas entendu si ceci a été fait; moi, je ne l'ai
16 pas personnellement entendu.

17 **Me JESSICA BARROW** : Nonobstant le fait que les
18 policiers étaient présents et prêts à arrêter ceux qui ne
19 partaient pas, ils ne partaient pas, n'est-ce-pas?

20 **M. TOM MARAZZO** : Ils ne partaient pas.

21 **Me JESSICA BARROW** : C'était ma question. Merci.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, le conseil de
23 l'ancien chef Sloly, s'il vous plaît.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :**

25 **Me TOM CURRY** : Merci, Monsieur le commissaire.
26 Monsieur Marazzo, je suis Tom Curry, l'avocat
27 pour l'ancien chef Sloly.

28 Selon cette question que ma collègue vient de

1 vous poser, est-ce que vous pouvez nous dire - moi, je pensais...
2 on n'a pas besoin de retourner à ce texte. Vous avez encouragé
3 vers la fin les manifestants lorsque ces mesures... vous avez
4 encouragé à partir plutôt que d'être arrêté.

5 **M. TOM MARAZZO** : Je ne pense pas que ce soit le
6 cas. Je n'ai jamais encouragé personne à quitter jusqu'au 19.

7 **Me TOM CURRY** : J'avais peut-être la mauvaise
8 date. Donc, à partir du 19, est-ce que vous avez changé votre
9 approche et encouragé les manifestants à partir plutôt que
10 d'être arrêtés?

11 **M. TOM MARAZZO** : Après ce que j'ai vu
12 personnellement dans la ville, le niveau de violence de la part
13 des policiers envers les manifestants, après avoir vu tout ça,
14 j'étais tellement dégoûté que Danny Bulford avait également été
15 arrêté un peu plus tard en après-midi et le lendemain matin, le
16 19, j'ai eu une rencontre avec ceux qui restaient, qui étaient
17 les capitaines des camionneurs, dans ma chambre d'hôtel avec
18 d'autres personnes. Mon avis, mon conseil a été de partir de la
19 Ville d'Ottawa et de se retirer de façon paisible et pacifique.
20 Mais c'était aux propriétaires-opérateurs de décider pour eux-
21 mêmes de ce qu'ils allaient faire, mais ma recommandation était
22 qu'ils partent, qu'ils quittent la Ville d'Ottawa de façon aussi
23 pacifique que possible et à 10h03 le soir, je les ai avertis :
24 nous allons nous retirer, mais il faut que vous enleviez vos
25 barrières de béton pour que les camions puissent partir, on va
26 commencer à faire des arrangements pour partir aussitôt que
27 possible. Mais chaque camionneur avait à prendre sa décision. Il
28 y a un vidéo que (inaudible) va peut-être vous présenter; il y a

1 un vidéo là-dessus certainement. Et c'était un appel
2 téléphonique extrêmement frustrant avec la PPO. Ce n'est pas mon
3 moment le plus fier, dont je suis le plus fier parce que j'étais
4 fâché, frustré, j'ai donc pris un langage tout à fait impoli.
5 Donc, ça nous permet d'avoir du carburant, d'aller chercher du
6 carburant. Ça, c'était un problème, le carburant.

7 **Me TOM CURRY** : Pour la Commission, est-ce que
8 vous savez combien des manifestants ont suivi votre conseil et
9 sont partis?

10 **M. TOM MARAZZO** : Il y a un groupe de manifestants
11 qui avait des tentes, qui avait une cuisine extérieure avec la
12 rôtisserie et tout et cette personne, qui était propriétaire ou
13 qui contrôlait la tente, avait commencé à ramasser ses affaires
14 et a recommandé à ses gens de partir, que c'était le temps de
15 partir. Je sais que différents groupes ont suivi ce conseil et
16 d'autres, pas. Mais le matin du 19, de notre point de vue, la
17 violence était pire et lorsqu'ils sont passés au Monument à la
18 guerre, c'était tout à fait perturbant à voir - vous entendrez
19 des témoignages de Chris Deering, des choses horribles qu'il a
20 vues et pourtant, c'est un combattant qui a fait des tours en
21 Afghanistan.

22 Bon, ce qui voit qui a été filmé, il n'y aucune
23 façon, aucune raison de rester. Je comprends la violence, il n'y
24 avait aucune façon pour ces camionneurs de pouvoir gagner sur
25 les policiers.

26 **Me TOM CURRY** : Donc, les camionneurs qui sont
27 restés?

28 **M. TOM MARAZZO** : Oui, mais ceux qui voulaient

1 partir n'ont pas eu la possibilité de partir le 18 et le 19 -
2 les policiers ont décidé qu'ils allaient arriver. On a vu le
3 message texte des officiers de la GRC qui trouvaient ça très
4 drôle de... ne faites pas tout ça la même journée, laissez-nous un
5 peu la chance de faire la même chose demain, disaient-ils, pour
6 les médias sociaux entre autres. Ils s'amusaient beaucoup à
7 utiliser leurs grosses bottes sur les gens.

8 **Me TOM CURRY** : Vous avez dit que vous surveilliez
9 l'interaction entre la présidente de la Commission de police et
10 le chef Sloly. Est-ce que vous en êtes arrivé à la conclusion
11 que le chef Sloly avait... que le soutien au chef avait été
12 diminué ou affecté?

13 **M. TOM MARAZZO** : Si j'ai bien compris, c'est
14 contre la loi pour les commissions de services de diriger les
15 opérations policières et d'après ce que j'ai pu voir, c'est... je
16 ne sais pas quel est le mot juste, mais Diane Dean avait un
17 désir très fort de diriger et de retirer les opérations
18 policières du chef. J'ai dû l'écouter deux fois pour être sûr
19 d'avoir bien compris ce qui se passait dans cette rencontre.
20 C'était très clair qu'il avait des pressions de tous les sens,
21 particulièrement parce que Diane Dean, en fait, c'est son patron
22 et elle exerçait beaucoup de pression sur lui, combiné avec la
23 rhétorique des politiciens locaux et du maire, je ne pensais que
24 si on ne faisait pas quelque chose pour l'aider, lui, pour
25 retirer un peu la pression exercée sur lui plus
26 particulièrement, il y aurait une réaction très, très négative
27 de la part du Service de police d'Ottawa dans son entier.

28 **Me TOM CURRY** : Je pense que vous vouliez retirer

1 la pression sur les citoyens, les résidents?

2 **M. TOM MARAZZO** : Oui, on voulait retirer la
3 pression sur les résidents, avoir moins de plaintes aux
4 policiers et si les policiers étaient moins sous pression, ça
5 serait moins de pression sur le chef.

6 **Me TOM CURRY** : Vous étiez là à partir du 30. Est-
7 ce que vous aviez... en ce qui a trait à votre historique dans les
8 Forces armées, est-ce que vous dites que le Service de police
9 d'Ottawa, en tant que service à juridiction locale, n'avait pas
10 suffisamment de ressources pour gérer, pour disperser les
11 manifestants les 30, 31 ou 1^{er} ou quelque date que vous
12 choisissiez? Est-ce que c'est une conclusion à laquelle vous êtes
13 arrivé?

14 **M. TOM MARAZZO** : À ce moment-là, c'était beaucoup
15 trop tôt pour le dire. Je savais qu'il y avait des policiers
16 dans la Colline parlementaire qui étaient là, il y avait les
17 policiers de Gatineau prêts, la PPO également, il y avait
18 probablement la GRC dans le secteur.

19 Mais je savais que les policiers interagissaient
20 avec nous, au moins et nous avons une bonne chance de
21 travailler avec les policiers. C'est pour ça que nous avons fait
22 des efforts concertés pour continuellement travailler avec les
23 policiers. On avait un certain pouvoir à cause du convoi, mais
24 ils avaient la force physique pour changer la situation. Et
25 donc, on pensait que si on pouvait garder la température assez
26 basse et constante dans nos rapports avec la police, ça ne
27 serait pas nécessaire d'avoir les policiers d'ailleurs.

28 **Me TOM CURRY** : Une dernière question - est-ce

1 qu'on peut demander le document HRF1379? C'est une petite
2 déclaration que vous avez donnée à Monsieur Lawton (phon), qui a
3 écrit un livre sur les évènements, pour que vous puissiez
4 confirmer. Je pense que c'est là votre possibilité de gérer
5 certains des manifestants. D'autres témoins nous ont parlé de la
6 pensée des opérateurs indépendants, à la page 5... un petit peu
7 plus haut, ça commence peut-être à la page 4, alors.

8 « Au cours de la rencontre, Marazzo et
9 Wilson disent qu'ils essayaient de
10 déplacer les camions des zones
11 résidentielles au centre-ville et
12 nettoyer Rideau et Sussex. À cette
13 intersection, la police était d'accord
14 pour retirer les barricades en béton.
15 La condition, cependant, que Wilson et
16 Marazzo - qui connaissaient bien ces
17 personnes - ne pouvaient forcer les
18 camionneurs à faire quelque chose
19 qu'ils ne voulaient pas faire. »

20 C'était ce que vous avez dit?

21 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

22 **Me TOM CURRY** : Merci, je n'ai pas d'autres
23 question. Merci, Monsieur le commissaire.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Suivant, la Ville d'Ottawa.

25 **Me ALYSSA TOMKINS** : Toutes les questions ont
26 trouvé réponse, merci.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : CCLA, s'il vous plait - les
28 libertés civiles.

1 ---CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EWA KRAJEWSKA :

2 **Me EWA KRAJEWSKA :** Merci, Monsieur le
3 commissaire. Je suis Ewa Krajewska, conseil pour l'Association
4 des libertés civiles.

5 Je voudrais vous poser quelques questions au
6 sujet des ordonnances. Après l'invocation de la Loi sur les
7 mesures d'urgence, est-ce que vos comptes de banque personnels
8 ou corporatifs ont été gelés?

9 **M. TOM MARAZZO :** Oui, tous mes comptes de banque,
10 comptes conjoints avec mon ex-épouse, ont été affectés. Ma carte
11 de crédit qui était la pharmacie de mon fils a été suspendue.
12 Mon ex-épouse a vu le crédit baisser de 109 points. Oui, tout
13 était gelé. Je n'avais accès autrement qu'en argent comptant.

14 **Me EWA KRAJEWSKA :** Donc, c'était vos comptes
15 personnels et pas uniquement ceux que vous aviez de façon
16 individuelle, mais ceux que vous aviez conjointement avec votre
17 fils et votre ancienne... ex-épouse?

18 **M. TOM MARAZZO :** Oui, c'était des comptes
19 conjoints qui ont été gelés, de même que le compte de ma
20 première épouse; les institutions financières l'ont avertie que
21 potentiellement, ses comptes allaient être gelés et ça fait plus
22 de 10 ans que je ne suis plus avec elle.

23 **Me EWA KRAJEWSKA :** Monsieur Marazzo, pendant
24 combien de temps ça a duré?

25 **M. TOM MARAZZO :** Pendant tout le temps de la Loi
26 sur les mesures d'urgence. J'allais sûrement dire
27 qu'heureusement qu'on avait de l'argent comptant parce que mon
28 fils prend des médicaments pour le cœur, mais si on n'avait pas

1 eu d'argent comptant, il n'aurait même pas pu avoir ses
2 médicaments pour le cœur. Il avait eu une myocardite un mois et
3 demi plus tôt, donc il devait prendre des médicaments assez
4 sérieux.

5 **Me EWA KRAJEWSKA** : Est-ce qu'on vous a donné des
6 renseignements ou de la banque ou de la part des policiers sur
7 la façon dont vous pourriez rouvrir vos comptes?

8 **M. TOM MARAZZO** : On me m'a jamais dit que mes
9 comptes étaient gelés; on ne m'a pas averti non plus qu'ils le
10 seraient et on ne m'a pas averti non plus qu'ils allaient être
11 remis en vigueur.

12 **Me EWA KRAJEWSKA** : Vous avez trouvé parce que
13 vous ne pouviez pas vous en servir?

14 **M. TOM MARAZZO** : Parce que je ne pouvais utiliser
15 mes cartes, je ne pouvais pas avoir accès à quoi que ce soit de
16 nos actifs financiers.

17 **Me EWA KRAJEWSKA** : Et comment vous avez découvert
18 que votre compte de banque et vos actifs ont été dégelés?
19 Lorsque vous avez pu les utiliser?

20 **M. TOM MARAZZO** : Lorsqu'on a découvert cela, on
21 vérifiait presque toutes les quelques heures pour voir si on
22 avait accès à notre propre argent.

23 **Me EWA KRAJEWSKA** : Est-ce que vous avez pu avoir
24 accès à votre compte en ligne?

25 **M. TOM MARAZZO** : Oui, mais il y avait un message
26 qui disait « Accès à vos finances refusé ».

27 **Me EWA KRAJEWSKA** : Merci beaucoup, Monsieur
28 Marazzo. Merci, Monsieur le commissaire.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU**: Suivant, le Fonds
2 Démocratie/JCCF.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANTOINE D'AILLY :**

4 **Me ANTOINE D'AILLY** : Je serai très bref
5 aujourd'hui. Vous avez indiqué au début... Désolé, mon nom est
6 Antoine D'Ailly, avocat pour Citizens for Freedom.

7 Au début de votre témoignage aujourd'hui, vous
8 avez dit que vous avez vu des choses que vous ne pensiez jamais
9 voir au Canada et ça fait partie de votre motivation pour
10 participer au convoi.

11 **M. TOM MARAZZO** : Oui.

12 **Me ANTOINE D'AILLY** : Est-ce que c'est une
13 référence à de l'abus de pouvoir et autre chose que vous avez vu
14 et que vous ne pensiez jamais voir au Canada?

15 **M. TOM MARAZZO** : La plus grande chose, la plus
16 incroyable est que le consentement averti, informé, était
17 ignoré. Vous parlez avant le convoi?

18 **Me ANTOINE D'AILLY** : Oui. Les choses que vous
19 pensiez ne jamais voir au Canada qui vous ont amené à
20 participer.

21 **Me ANTOINE D'AILLY** : Mais si vous voyiez ce que
22 faisait la Ville de Toronto parce qu'à ce moment-là, je vivais
23 plus près de Toronto, dans la région de Barry, je voyais donc ce
24 que les policiers de Toronto faisaient et ce que le Premier
25 ministre faisait, tous les confinements. Ça n'avait aucun sens.

26 La vilainfication (sic) des Canadiens par le
27 Premier ministre du Canada était très choquante; c'était tout à
28 fait perturbant de voir la façon dont il agissait et c'est l'un

1 des exemples. Le Premier ministre Doug Ford, ce qu'il a dit -
2 une des choses importantes pour moi qui a été tout à fait
3 choquante, c'est qu'il ne savait pas... il n'exerçait pas,
4 n'utilisait pas la gestion d'urgence de l'Ontario pour gérer
5 toute cette pandémie dans la province. C'était tout à fait
6 renversant et je le sais parce que j'ai déjà travaillé avec le
7 représentant qui était un brigadier général à la retraite
8 lorsque j'étais posté au siège social à Toronto.

9 Masi il aurait dû utiliser les institutions dans
10 les provinces pour tenir compte de la pandémie. Donc, c'était
11 l'approche inverse qu'utilisait le gouvernement et en
12 conséquence, il avait une sorte d'effet négatif de ces décisions
13 - c'est-à-dire que par exemple, on empêchait les magasins de
14 vendre des vêtements pour les enfants, mais vous pouviez acheter
15 de la bière. Il y avait toutes sortes de choses qui se passaient
16 et qui étaient totalement absurdes.

17 Et petit à petit, tout cela s'est accru et a
18 augmenté l'anxiété des gens. Et je sais que j'ai parlé à de
19 nombreuses personnes et ils avaient la même réaction que moi par
20 rapport à la police. Mais je ne voulais pas en parler
21 publiquement parce que je pensais que la police était prête à
22 intervenir pour n'importe quelle petite infraction et ils
23 étaient prêts à arrêter les gens.

24 Mais j'ai vu des policiers menacer un jeune qui
25 jouait au hockey à Calgary avec un Taser. Et il y avait les
26 services de police qui ont vu ça et qui ont décidé de commencer
27 à défendre le public à cause du non-respect de la Charte. Donc,
28 il y a eu Police en Garde ou enfin, d'autres groupes qui ont

1 décidé de se rebiffer et ça, ça a été le signal pour moi. Il y
2 avait trop de choses qu'on ignorait.

3 Mais le pire que j'ai connu, c'est lorsque le
4 convoi est arrivé, le Premier ministre du Canada a fait une
5 déclaration terrifiante, dégoûtante, absolument indigne du
6 Premier ministre du pays. Il a été élu pour représenter les gens
7 et il agissait comme s'il était un roi.

8 Moi, j'ai été militaire et ce n'était pas des
9 choses de ce genre. Mais je ne me sentais plus dans un pays
10 libre si le Premier ministre avait le droit de dire tout ce
11 qu'il avait déclaré et personne ne protestait, sauf les
12 camionneurs.

13 **Me ANTOINE D'AILLY** : Merci et merci pour votre
14 service.

15 **M. TOM MARAZZO** : Merci

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Les organisateurs du
17 convoi?

18 **Me BATH-SHÉBA Van den BERG** : Bon après-midi. Nous
19 n'avons pas de questions pour l'instant, merci.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Réexamen?

21 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me JOHN MATHER :**

22 **Me JOHN MATHER** : Monsieur Marazzo, on vous a posé
23 des questions sur Monsieur Mackenzie. Est-ce que vous
24 connaissiez Monsieur Mackenzie avant d'arriver à Ottawa?

25 **M. TOM MARAZZO** : Seulement ce que j'avais vu sur
26 les médias sociaux, des petites vidéos, c'est tout.

27 **Me JOHN MATHER** : Et vous ne le connaissiez pas
28 avant de venir à Ottawa?

1 M. TOM MARAZZO : Non.

2 Me JOHN MATHER : Vous saviez qu'il avait été dans
3 les Forces armées?

4 M. TOM MARAZZO : Oui oui, effectivement.

5 Me JOHN MATHER : Est-ce que vous saviez que
6 Monsieur Mackenzie était à Ottawa pendant les manifestations?

7 M. TOM MARAZZO : Oui.

8 Me JOHN MATHER : Vous n'avez pas eu de rapport
9 avec lui?

10 M. TOM MARAZZO : Non. J'ai eu quelques messages
11 que nous avons échangés.

12 Me JOHN MATHER : Vous les avez encore, ces
13 messages?

14 M. TOM MARAZZO : Je ne crois pas - je n'ai plus
15 le même téléphone, alors je ne pense pas que je les ai gardés.
16 Donc, j'ai eu deux appels téléphoniques avec lui pendant que
17 j'étais à Ottawa. L'un était essentiellement « Salut, c'est Tom.
18 J'aimerais avoir un entretien téléphonique avec toi ».

19 Me JOHN MATHER : Vous avez décrit l'un des
20 appels; l'autre, c'était quoi?

21 M. TOM MARAZZO : En fait, il y avait quelqu'un
22 que je connaissais qui avait les coordonnées de Jeremie et en
23 fait, j'étais intéressé à le rencontrer parce que j'étais
24 intéressé par ce qu'il racontait dans son podcast. Donc, je
25 voulais en discuter. Nous avons eu une discussion, par exemple,
26 sur ce qui s'était passé à Petawawa, où il avait été stationné.
27 Et quand j'ai vu la vidéo à propos de la fameuse diagonale et je
28 lui ai demandé de me raconter la chose et de me l'expliquer.

1 **Me JOHN MATHER** : Très bien, Monsieur. Est-ce que
2 vous connaissiez Monsieur Mackenzie, est-ce que vous l'aviez
3 déjà rencontré?

4 **M. TOM MARAZZO** : Je l'ai peut-être rencontré
5 quand je suis venu à Ottawa et je n'ai pas rencontré James
6 Bauder tant que je ne l'ai pas rencontré dans le lobby de ARC.
7 Et là, c'est lui qui m'a donné...

8 **Me JOHN MATHER** : Comment avez-vous su qu'il avait
9 le numéro de Monsieur Mackenzie?

10 **M. TOM MARAZZO** : C'est une excellente question.
11 En fait, c'était une dame qui m'a donné le numéro et je ne sais
12 pas d'où ils avaient eu ce numéro.

13 **Me JOHN MATHER** : Avez-vous eu des communications
14 pendant que vous étiez à Ottawa avec les gens qui protestaient à
15 Coutts, Alberta?

16 **M. TOM MARAZZO** : Non, aucune communication avec
17 Coutts.

18 **Me JOHN MATHER** : Avez-vous eu des communications
19 avec tout autre emplacement de manifestation au Canada?

20 **M. TOM MARAZZO** : Il y a eu un message qui est
21 arrivé par texto ou courriel à partir de Windsor, mais je ne
22 sais pas de qui il s'agissait. Je sais que c'est des gens qui
23 étaient à Windsor et ma seule réaction a été « Quoi que vous
24 fassiez, il faut que vous gardiez un corridor de circulation
25 pour les urgences ». En fait, je ne sais même pas de qui il
26 s'agissait.

27 **Me JOHN MATHER** : Avez-vous toujours une copie de
28 ce message?

1 M. TOM MARAZZO : Je ne crois pas, non - et je
2 n'étais pas intéressé à avoir des contacts avec d'autres
3 manifestations ailleurs au pays parce que j'avais déjà beaucoup
4 de choses à faire. Toutes ces manifestations étaient organiques;
5 elles ont été lancées localement par des gens qui étaient très
6 insatisfaits par ce qui se produisait au Canada. Et donc, je
7 n'ai pas eu de contacts avec les autres manifestations.

8 Me JOHN MATHER : Avec Monsieur Mackenzie, est-ce
9 qu'il vous a indiqué s'il était en contact avec les autres
10 manifestations au Canada?

11 M. TOM MARAZZO : Non.

12 Me JOHN MATHER : Je vous remercie. Ce sont là
13 toutes mes questions.

14 COMMISSAIRE ROULEAU : Merci. Moi, j'aurais
15 quelques petites questions subsidiaires.

16 Je reviens sur les dernières questions. Vous avez
17 indiqué que les différentes manifestations au pays ont démarré
18 spontanément sur place.

19 M. TOM MARAZZO : Oui.

20 COMMISSAIRE ROULEAU : Comment le savez-vous?

21 M. TOM MARAZZO : Je n'ai pas entendu... je n'en
22 avais pas entendu parler avant que je sois à Ottawa, mais
23 finalement, quand j'étais à Ottawa, il y a des gens qui m'ont
24 dit « Ah, il y a quelque chose qui se passe à Windsor... » Bref,
25 les gens me disaient qu'il y avait d'autres manifestations
26 ailleurs. Je pense que ça ressemblait à ce qui se passait à
27 Ottawa. Les citoyens disaient « Ottawa, c'est un exemple de ce
28 qu'on peut faire. Et je pense qu'Ottawa était une inspiration

1 pour bien du monde. Après ça, j'ai entendu dire qu'il y avait eu
2 20 convois de par le monde qui avaient été inspirés par ce qui
3 s'était passé à Ottawa.

4 Donc, ça veut dire qu'il en avait probablement
5 ailleurs au Canada aussi.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Mais c'était une
7 supposition que vous...

8 **M. TOM MARAZZO** : C'était une supposition.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je voulais savoir si vous
10 aviez de l'information à ce sujet. Là où je voudrais vous poser
11 une question, c'est sur les 322 camions que vous avez
12 mentionnés. De quoi s'agissait-il exactement? Est-ce que c'était
13 le gros du convoi avec lequel vous discutiez ou c'est le total
14 de l'ensemble?

15 **M. TOM MARAZZO** : Oui, je comprends, c'est un peu
16 confus effectivement. Je cherchais à faire le décompte des
17 camions qui étaient présents au centre-ville, donc en partant du
18 centre de gravité, les rues perpendiculaires à Wellington. J'ai
19 demandé aux gens avec qui je travaillais de faire le tour pour
20 savoir combien de véhicules il y avait sur chaque rue.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : C'est le « nous ». J'essaie
22 de me figurer...

23 **M. TOM MARAZZO** : Oui, mais il s'agissait de... par
24 exemple, il y a eu un convoi qui est venu du Nouveau-Brunswick
25 et quand ils sont arrivés en ville, ils voulaient rester
26 ensemble. Et dès qu'ils sont arrivés ici, la Police d'Ottawa a
27 cherché à diriger le convoi et là, ils ont été séparés. La même
28 chose quand les gens sont arrivés du Québec ou de l'Ouest; ils

1 arrivaient pour rester ensemble, mais on les a dispersés au
2 hasard des rues. Donc, on ne pouvait pas dire que le convoi du
3 Nouveau-Brunswick qui avait 50 camions était parké à un endroit
4 bien précis. Personne ne savait où les gens étaient rendus.
5 Donc, il fallait que l'on puisse communiquer entre nous et
6 particulièrement avec tous les conducteurs de camions pour, par
7 exemple, pouvoir parler au chef de convoi du Nouveau-Brunswick,
8 mais on ne pouvait pas le faire parce qu'ils étaient dispersés
9 complètement.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Très bien, merci. Mais ce
11 que je cherche à comprendre, c'est 322 - est-ce que ça veut dire
12 tous les camions qui étaient présents à Ottawa ou bien ce sont
13 les camions avec lesquels vous aviez une relation parce que
14 c'était des gens qui étaient identifiés?

15 **M. TOM MARAZZO** : C'était au centre-ville. Ça
16 n'était pas dans les zones extérieures. C'était en ville ce
17 jour-là, 322 camions. Ça n'incluait pas le parkway, ça
18 n'incluait pas la 88, ça n'incluait pas Arnprior. C'est un
19 papier qu'on m'a donné avec ce chiffre.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ce n'était pas des camions
21 qui auraient pu être sur la rue Rideau?

22 **M. TOM MARAZZO** : Oui oui, tous les camions sur
23 Wellington, mais Rideau aussi.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Maintenant, j'aimerais
25 discuter de la logistique pour bien comprendre. Est-ce qu'on
26 vous a dit que le nouveau convoi arrivait?

27 **M. TOM MARAZZO** : On nous a dit qu'effectivement,
28 qu'il y aurait un nouveau convoi qui allait arriver. Et

1 finalement, le convoi n'est pas arrivé ou était beaucoup plus
2 petit, alors que l'autre fois, c'était le contraire; un convoi
3 arrivait, on n'était pas au courant. Notre capacité à faire le
4 suivi des convois était très limitée et en fait, il n'y avait
5 pas de réponse bien claire à cette question, malheureusement.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce que vous aviez la
7 responsabilité de suivre les nouveaux convois qui arrivaient?

8 **M. TOM MARAZZO** : Oui, il aurait fallu le faire,
9 mais pour pouvoir discuter de stratégie et trouver un endroit
10 pour les stationner - et nous aurions pu, à ce moment-là,
11 décider d'un endroit approprié pour les stationner.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et combien de temps cela
13 s'est-il poursuivi où des convois arrivaient sans savoir où
14 aller?

15 **M. TOM MARAZZO** : Je dirais que c'était pendant la
16 première semaine et demie où j'ai participé à ces discussions.
17 Mais mon rôle a évolué au fil du temps et donc, il y a un
18 collègue qui est un ancien militaire également qui m'a aidé et
19 ça nous a permis de faire le décompte. Donc, je dirais que ça a
20 duré une semaine et demie au maximum.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et en ce qui concerne ces
22 convois qui arrivaient, quels sont les convois dont vous vous
23 êtes occupés et quels sont ceux dont vous ne vous êtes pas
24 occupé?

25 **M. TOM MARAZZO** : Pour moi, seulement les convois
26 qui arrivaient en ville. Je ne me suis pas occupé de ceux qui
27 allaient à Arnprior ou sur l'autoroute ou ailleurs.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Mais comment les convois

1 savaient-ils que c'était vous plutôt que la police qui devait
2 diriger le convoi?

3 **M. TOM MARAZZO** : On discutait avec les capitaines
4 du convoi et les gens allaient à l'ARC pour obtenir le contact
5 et là, à ce moment-là, on leur donnait les indications de
6 l'espace qui était disponible.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc, ce n'était pas
8 obligatoire?

9 **M. TOM MARAZZO** : Non. Moi, j'ai voulu me détacher
10 de l'ARC.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Mais à ce moment-là, est-ce
12 qu'il fallait passer par la police ou trouver un autre moyen?

13 **M. TOM MARAZZO** : Quand il y avait une possibilité
14 de faire affaire avec la police, on a toujours essayé de le
15 faire.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, merci.

17 Alors, merci de nos réponses. Nous allons avoir
18 une petite pause d'un quart d'heure et nous allons ensuite
19 entendre le dernier témoin de la journée.

20 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 15
21 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

22 --- L'audience est suspendue à 16 h 22

23 --- L'audience est reprise à 16 h 40

24 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre.

25 The Commission is reconvened. La Commission
26 reprend.

27 **Me JEFFREY LEON** : Jeffrey Leon, avocat de la
28 Commission. Notre prochain témoin est Patrick King, qui est ici

1 avec son avocate, Maître Natasha Calvinho.

2 **Me NATASHA CALVINHO** : Bon après-midi.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon après-midi, Maître
4 Calvinho.

5 **--- DÉCLARATION PAR Me NATASHA CALVINHO :**

6 **Me NATASHA CALVINHO** : Merci. Je suis l'avocate de
7 Monsieur King par rapport à ses chefs d'accusations criminelles.
8 Mon client fait face à plusieurs chefs d'accusations
9 criminelles. Il y a une interdiction de publication à cet égard.

10 Monsieur King est ici aujourd'hui parce qu'il est
11 obligé de comparaître, compte tenu d'une assignation à
12 comparaître et il a répondu à cette assignation. Il invoque sa
13 protection en vertu de la *Loi canadienne sur les preuves* et en
14 vertu de la *Charte des droits et libertés*. Nous considérerons
15 les réponses aux questions qui lui seront posées à être des
16 réponses qu'il donne parce qu'il est obligé.

17 Nous sommes ici et je comprends les paramètres de
18 la Commission et je sais qu'il y a des limites au niveau du
19 temps pour produire l'information et la parution des témoins,
20 mais ceci dit, tard hier, nous avons reçu moins de 24 heures
21 avant la Commission, 127 items et 2 406 pages de matériel.

22 Monsieur King veut répondre à son assignation et offrir sa
23 preuve. Nous avons fait de notre mieux pour passer au travers
24 des documents, mais il peut arriver qu'il aura besoin d'aide de
25 ma part. Donc, si on a besoin d'un peu de temps pour passer en
26 revue certains documents - on a fait de notre mieux, mais on n'a
27 pas pu passer à travers tous les documents.

28 Je demande donc à la Commission de faire preuve

1 d'indulgence si on en arrive là. J'espère que ça ne sera pas le
2 cas. Monsieur King est disponible pour témoigner. Merci,
3 Monsieur le commissaire.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci, Maître. Nous
5 comprenons la question de la protection et de l'assignation à
6 comparaître. Nous comprenons qu'il est parfois difficile de s'y
7 retrouver parmi la documentation. Vous avez toute la sympathie
8 des différentes parties et des avocats de la Commission et je
9 comprends. Nous avons été très accommodants, alors s'il y a quoi
10 que ce soit, s'il vous plaît, nous pourrions faire de notre mieux
11 pour vous aider.

12 **Me NATASHA CALVINHO** : Très bien, merci Monsieur
13 le commissaire.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

15 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur King...

16 **LA GREFFIÈRE** : Pardon...

17 **Me JEFFREY LEON** : Oui, pardon?

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il doit être assermenté.

19 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur King, voulez-vous jurer
20 sur la Bible ou faire une affirmation solennelle?

21 **M. PATRICK KING** : Je veux prêter serment sur la
22 Bible.

23 **LA GREFFIÈRE** : Pour l'enregistrement, donnez
24 votre nom complet et épelez-le.

25 **M. PATRICK KING** : Je suis Patrick James King, P-
26 a-t-r-i-c-k, J-a-m-e-s, K-i-n-g.

27 **--- M. PATRICK KING, assermenté**

28 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JEFFREY LEON :**

1 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur King, par rapport à ce
2 que votre avocate vient de dire, si à tout moment pendant que je
3 vous pose des questions vous avez besoin de temps pour passer en
4 revue un document, n'hésitez pas à le signaler.

5 **M. PATRICK KING** : Merci.

6 **Me JEFFREY LEON** : Je vais vous poser des
7 questions pour vous donner l'occasion d'expliquer au commissaire
8 votre implication dans le Convoi de la liberté. Je veux aussi
9 vous donner l'occasion de répondre à certaines des preuves
10 déposées devant la Commission.

11 Tout d'abord, vos antécédents. Vous êtes né à
12 Sault Ste.Marie, c'est bien cela?

13 **M. PATRICK KING** : Oui.

14 **Me JEFFREY LEON** : Combien de temps avez-vous vécu
15 là?

16 **M. PATRICK KING** : Jusqu'à 18 ans.

17 **Me JEFFREY LEON** : Ensuite, où êtes-vous allé?

18 **M. PATRICK KING** : Je suis allé en Alberta parce
19 qu'il y avait du travail là-bas et c'est depuis lors que je vis
20 à Red Deer, en Alberta.

21 **Me JEFFREY LEON** : Quel est votre travail?

22 **M. PATRICK KING** : Oh boy! J'ai commencé dans
23 l'industrie pétrolière et gazière. J'ai occupé plusieurs postes
24 jusqu'à foreur, jusqu'à superviseur. Ensuite, je suis devenu
25 spécialiste puis je suis retourné à l'université, j'ai obtenu
26 mon diplôme en santé et sécurité professionnelle. J'ai passé
27 donc trois ans à étudier à l'Université de l'Alberta. Ensuite,
28 j'ai eu un poste en tant que directeur de... non, attendez,

1 administrateur en santé et sécurité. Je m'occupais de la
2 fabrication pétrolière et gazière en amont.

3 J'étais instructeur, j'ai été camionneur, j'avais
4 un permis de classe 1 pour des charges surdimensionnées. J'ai
5 suivi un cours. J'ai obtenu un certificat en tant que
6 coordonnateur de logistique et aiguilleur.

7 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Votre avocate a indiqué
8 que vous avez été accusé au criminel et, si j'ai bien compris,
9 il y a l'une des conditions de votre libération sous caution est
10 que vous n'avez pas le droit d'utiliser des médias sociaux. Est-
11 ce exact?

12 **M. PATRICK KING** : Je n'ai le droit de rien faire.
13 Tous mes droits en tant que citoyen canadien m'ont été enlevés :
14 ma liberté de parole, ma liberté de manifester, tout.

15 **Me JEFFREY LEON** : Vous ne pouvez pas utiliser les
16 médias sociaux, est-ce exact?

17 **M. PATRICK KING** : Vous avez tout à fait raison.

18 **Me JEFFREY LEON** : J'aimerais vous parler de votre
19 utilisation des médias sociaux avant vos accusations, vers la
20 fin février 2022 - disons que cette période va du 19 février au
21 22 mars. Quel genre de média social avez-vous utilisé?

22 **M. PATRICK KING** : Facebook, Instagram, c'est
23 tout. Je n'allais jamais sur Twitter - c'est un site de trolls,
24 c'est une vraie blague, mais j'utilisais Facebook et Instagram.

25 **Me JEFFREY LEON** : Tiktok?

26 **M. PATRICK KING** : Je regarde ce qui se passe sur
27 Tiktok.

28 **Me JEFFREY LEON** : YouTube?

1 **M. PATRICK KING** : Oh, j'avais un compte YouTube,
2 mais lorsque Donald Trump a été élu, il y a que lui et moi qui
3 avons été banni par rapport à l'utilisation des produits Google.
4 Donc, je ne veux pas faire la promotion de YouTube.

5 **Me JEFFREY LEON** : Si j'ai bien compris, vous
6 aviez beaucoup, beaucoup de gens qui vous suivaient sur les
7 médias sociaux, est-ce exact?

8 **M. PATRICK KING** : Pouvez-vous définir « beaucoup
9 de gens »?

10 **Me JEFFREY LEON** : Combien de gens vous suivaient?

11 **M. PATRICK KING** : Beaucoup!

12 **Me JEFFREY LEON** : Pouvez-vous définir
13 « beaucoup »?

14 **M. PATRICK KING** : à l'échelle internationale,
15 beaucoup.

16 **Me JEFFREY LEON** : Très bien. 100 000, 300 000,
17 400 000?

18 **M. PATRICK KING** : Ça dépend des algorithmes de
19 Facebook. Sur mon site web et sur ma page Facebook, environ un
20 demi-million de personnes.

21 **Me JEFFREY LEON** : Merci. Si j'ai bien compris,
22 sur Facebook, vous diffusiez des évènements directs?

23 **M. PATRICK KING** : J'avais des balados et il y
24 avait aussi des activités avec les médias, si je pouvais
25 attraper des interactions en temps réel pour montrer ce qui se
26 passe en réalité, pour ne pas qu'il y ait déformation des médias
27 traditionnels. Moi, je voulais montrer ce qui se passait en
28 temps réel.

1 **Me JEFFREY LEON** : En 2019, vous avez été impliqué
2 dans un convoi United We Rolled. Est-ce exact?

3 **M. PATRICK KING** : Oui.

4 **Me JEFFREY LEON** : C'était une manifestation par
5 rapport à des problèmes pétroliers et gaziers?

6 **M. PATRICK KING** : Des projets de loi anti-
7 pipeline et une question de moratoires aussi. On est venus à
8 Ottawa, on a réussi. Ils ont réouvert tous les contrats après
9 notre manifestation et depuis mon incarcération, depuis juin
10 2022, ces deux projets de loi ont été déchirés parce qu'ils ont
11 été considérés comme étant non constitutionnels et nous avons
12 finalement eu nos pipelines et nous sommes de retour au travail
13 en Alberta.

14 **Me JEFFREY LEON** : Et ce convoi s'est déplacé de
15 Red Deer à Ottawa?

16 **M. PATRICK KING** : Oui. On a quitté le 14 février
17 par amour à notre pays, le jour de la Saint-Valentin. On a
18 quitté Red Deer pour se tenir debout pour nos droits et pour
19 exercer nos droits démocratiques de se réunir de façon paisible
20 pour exercer notre droit démocratique de protester et pour nous
21 faire entendre par le gouvernement.

22 **Me JEFFREY LEON** : Qui était à la tête de ce
23 convoi?

24 **M. PATRICK KING** : J'étais dans le camion pilote
25 moi-même et une autre personne, Angie Reed - je t'aime Angie.
26 Glen Garritt était impliqué aussi ainsi que - he drove OPE - il
27 y avait le camion des pompiers, il y avait un camion de
28 pompiers. Et la personne... il y avait une unité de lutte contre

1 les incendies.

2 **Me JEFFREY LEON** : Combien de véhicules ont fait
3 partie du convoi?

4 **M. PATRICK KING** : Quand on est arrivés sur la rue
5 Wellington, on était 170-178 camions.

6 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que Monsieur Bauder
7 était impliqué dans ce convoi?

8 **M. PATRICK KING** : Impliqué, qu'est-ce que vous
9 voulez dire?

10 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce qu'il faisait partie de
11 ce convoi?

12 **M. PATRICK KING** : Ben oui.

13 **Me JEFFREY LEON** : Quelle était son implication?

14 **M. PATRICK KING** : Bah, c'était un Canadien qui
15 exerçait son droit démocratique à la manifestation.

16 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce qu'il a contribué à
17 l'organisation du convoi?

18 **M. PATRICK KING** : Non.

19 **Me JEFFREY LEON** : Alors, quand vous êtes arrivé à
20 Ottawa, combien de temps êtes-vous resté?

21 **M. PATRICK KING** : On est arrivé le 19 février. On
22 a manifesté les 20 et 21 ensuite, on a quitté le lundi suivant.

23 **Me JEFFREY LEON** : Vous êtes retourné à Red Deer?

24 **M. PATRICK KING** : Oui, mais j'aimerais dire qu'on
25 a quitté parce que les politiciens ont reconnu la raison de
26 notre présence. Ils sont sortis, ils ont dit « On vous entend,
27 on est là pour vous soutenir et on va vous appuyer et on va
28 faire tout ce qu'on peut pour essayer de faire en sorte que vos

1 demandes soient entendues ».

2 **Me JEFFREY LEON** : J'aimerais en venir à votre
3 implication dans le Convoi de la liberté. J'essaie de garder
4 l'œil sur l'heure, mais ça ne fonctionne pas!

5 À quel moment votre implication a-t-elle
6 commencé?

7 **M. PATRICK KING** : Eh bien, j'étais déjà sur les
8 médias sociaux déjà; je faisais ce que je fais tout le temps. Et
9 j'ai vu des gens parler de l'industrie du camionnage et comment
10 ces gens-là allaient être touchés. Et je sais que nos
11 camionneurs canadiens sont vraiment la colonne vertébrale de
12 l'économie canadienne; ils déplacent les cargaisons, ils sont
13 très importants. Ils sont oubliés; oh, c'est des camionneurs,
14 c'est des camionneurs, c'est tout. Et je savais qu'ils étaient
15 importants et que si on arrête l'industrie du camionnage, en 72
16 heures, eh bien, vous aurez besoin de manger et il n'y aura plus
17 de pain. Et les camionneurs ont travaillé avec diligence à
18 travers toute cette situation insensée et pour nous, ça a été
19 une attaque directe contre l'économie canadienne - non seulement
20 une attaque directe contre l'économie canadienne, mais aussi une
21 attaque directe... les camionneurs sont des gens qui veulent avoir
22 la paix. Ils veulent travailler dans leur camion, ils veulent
23 travailler de façon indépendante. Laissez-nous tranquilles! On
24 ne va pas faire de remue-ménage, on ne va pas faire de
25 problèmes, on va payer nos impôts. Et j'ai l'impression que les
26 gens avaient besoin d'une voix.

27 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce quelqu'un vous a
28 contacté pour vous demander de vous impliquer?

1 M. PATRICK KING : Non.

2 Me JEFFREY LEON : Qu'est-ce que vous avez fait
3 pour vous impliquer?

4 M. PATRICK KING : Eh bien, j'ai contacté quelques
5 personnes, je leur ai demandé si ces personnes voulaient parler.

6 Me JEFFREY LEON : Qui avez-vous contacté?

7 M. PATRICK KING : Chris Barber, Brigitte Belton...
8 ces deux-là principalement. Et je leur ai dit « J'aimerais vous
9 accueillir sur mon émission, je peux être un actif parce que
10 j'ai déjà fait ce genre de choses en 2019 et je peux vous
11 aider de toutes les façons que je pourrai ».

12 Me JEFFREY LEON : Ensuite, vous avez eu un
13 évènement Facebook en direct. Est-ce que c'était le 13 janvier
14 2022?

15 M. PATRICK KING : Si c'est la date que vous avez,
16 c'est ça.

17 Me JEFFREY LEON : Monsieur Barber, Madame Belton
18 et je crois, James Bauder ont fait partie de cette émission?

19 M. PATRICK KING : C'est exact. Je dois dire qu'il
20 y a d'autres gens qui étaient impliqués, mais on m'a enlevé mes
21 médias sociaux, mes vidéos, je ne me souviens plus qui était là,
22 mais je pense que c'est pas mal ça. Peut-être qu'il y avait
23 d'autres personnes aussi qui étaient impliquées - peut-être Dave
24 Steenberg... une couple d'autres, Joe Janzen était là, quelques
25 autres personnes.

26 Me JEFFREY LEON : Et pendant cet évènement, vous
27 avez parlé d'un plan du Convoi de la liberté avec ces personnes
28 qui étaient avec vous?

1 **M. PATRICK KING** : On avait lancé l'idée. On
2 s'était dit « Vous voulez faire ça? » et on a répondu « Oui oui,
3 on veut faire ça! ». J'ai dit « Très bien - je vais faire tout
4 ce que je peux pour vous aider. Je vais vous donner la
5 plateforme, je vais vous donner une voix. Je vais... j'aimerais
6 vous aider parce que je vois ce que vous faites et je vois que
7 c'est prophétique, finalement - les cols bleus qui travaillent
8 fort ici, au Canada, vont se lever ».

9 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que c'est la première
10 fois que vous rencontriez Monsieur Barber et Madame Belton?

11 **M. PATRICK KING** : Oui.

12 **Me JEFFREY LEON** : D'après mes informations, il y
13 avait 3 000 téléspectateurs. Est-ce que c'est exact?

14 **M. PATRICK KING** : Si c'est le chiffre que vous
15 avez, sûrement. Je ne me suis jamais préoccupé du nombre - même
16 s'il y a 2 personnes dans la salle, ça ne me dérange pas.

17 **Me JEFFREY LEON** : Avez-vous dit pourquoi vous
18 avez commencé à vous impliquer avec le convoi de la liberté,
19 compte tenu de la déclaration que vous venez de faire?

20 **M. PATRICK KING** : La raison pour laquelle je me
21 suis impliqué, c'est que j'ai eu mes propres problèmes avec ces
22 mandats. J'ai mes propres croyances, mes propres positions par
23 rapport à ces mandats et je veux que tout le monde se souvienne
24 qu'un mandat n'est pas une loi. Et ça nous était imposé,
25 finalement. J'ai trouvé des gens qui voulaient que ça cesse.

26 **Me JEFFREY LEON** : Alors d'après vous, quel était
27 l'objectif du Convoi de la liberté?

28 **M. PATRICK KING** : D'aller manifester et d'exercer

1 nos droits démocratiques à manifester paisiblement, à se
2 rassembler, à se faire entendre, à être entendus par les
3 politiciens, faire entendre nos préoccupations, notre
4 préoccupation par rapport à la façon dont les choses sont
5 contrôlées.

6 **Me JEFFREY LEON** : Plus tard en janvier, le 21,
7 est-ce que vous avez eu une autre diffusion en direct vidéo avec
8 Tamara Lich, Chris Barber, James Bauder et d'autres, vous vous
9 en souvenez?

10 **M. PATRICK KING** : Ah oui oui, sûrement.

11 **Me JEFFREY LEON** : Si j'ai bien compris, il y a eu
12 une discussion de nature générale à propos de ce qui allait
13 arriver avec le Convoi de la liberté?

14 **M. PATRICK KING** : Oui, il y a eu une discussion.
15 C'était vraiment naturel, on se disait juste comment on va
16 faire, qui va faire quoi, qui va faire ceci, qui va faire cela.
17 J'ai offert une plateforme à ces gens pour qu'ils puissent
18 exprimer, dire qui ils étaient.

19 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous savez si
20 quelqu'un dans ce groupe avait contacté des membres des forces
21 policières?

22 **M. PATRICK KING** : Oui. James Bauder s'en est
23 vanté qu'il avait Ottawa sous son contrôle, que les policiers
24 sous son petit doigt. J'ai dit "Toutes les connexions que dans
25 le temps », il a dit « Oui ». Donc, j'ai un rapport PPS, j'ai
26 visité tout le Canada pour manifester et pour différentes
27 plateformes et j'ai établi une bonne communication avec ces
28 officiers. Donc, je les ai rejoints, ces officiers et je leur ai

1 dit qu'on cherche... on pense à amener un convoi à Ottawa, est-ce
2 que vous vous souvenez de moi? Ils ont dit « Oui oui Pat, on se
3 souvient de toi, c'est toujours fantastique quand vous êtes
4 là ».

5 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous aviez certains
6 de ces officiers à votre écran ce soir-là?

7 **M. PATRICK KING** : Oui, nous avons quelques
8 officiers ce soir-là à notre émission.

9 **Me JEFFREY LEON** : Vous avez discuté des questions
10 de sécurité.

11 **M. PATRICK KING** : La sécurité, c'est toujours le
12 numéro un - c'est les règles de la route. Ils savaient qui
13 j'étais, ils savaient comment nous avons organisé le convoi de
14 2019 et absolument, qu'on respectait les lois. On est des
15 professionnels.

16 **Me JEFFREY LEON** : Vous avez voyagé jusqu'à Ottawa
17 avec le groupe de l'Ouest de ce convoi?

18 **M. PATRICK KING** : Oui.

19 **Me JEFFREY LEON** : Quel type de véhicule est-ce
20 que vous conduisiez?

21 **M. PATRICK KING** : Je ne conduisais pas. J'ai
22 trouvé quelqu'un qui conduisait ma maison mobile et j'étais
23 passager.

24 **Me JEFFREY LEON** : Quand est-ce que vous avez
25 rejoint le convoi?

26 **M. PATRICK KING** : Le convoi principal? Je me suis
27 joint à eux à Calgary.

28 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur le greffier,

1 HRF0001221. C'est donc la chronologie des évènements qui a été
2 préparée par le groupe des organisateurs de convoi. C'est donc
3 une pièce dans cette procédure, de notre point de vue.

4 Alors, je voudrais vous poser des questions sur
5 certaines choses qui parlent de vous, au bas de la page 2 :
6 « 24 janvier, Chris Barber et Tamara Lich se sont rencontrés
7 pour discuter de préoccupations exprimées par Pat King.
8 Après avoir vu un tweet avec une vidéo qui se référait à des
9 balles, Chris pense que Pat devrait peut-être rentrer chez lui,
10 mais qu'on s'inquiétait à propos des camions que Pat avait
11 amenés. Pat a parlé... on a parlé à Pat qui nous a montré que ça a
12 été tout à fait réédité. Par la suite d'une rencontre avec les
13 capitaines du convoi, on s'est inquiétés de son implication. On
14 a décidé de parler à Pat au cours des jours suivant et lui
15 demander de ne pas venir à Ottawa. »

16 Est-ce que vous vous souvenez de cette
17 conversation?

18 **M. PATRICK KING** : Non.

19 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous dites que ça ne
20 s'est pas produit?

21 **M. PATRICK KING** : Oui. Je ne suis pas là - ils
22 discutent de leurs préoccupations.

23 **Me JEFFREY LEON** : Ce n'est pas ce que je vous ai
24 demandé. Est-ce que la conversation s'est produite?

25 **M. PATRICK KING** : Non. La conversation... parce
26 qu'ils disent qu'il y a un tweet, j'ai dit « Il ne faut pas s'en
27 inquiéter ».

28 **Me JEFFREY LEON** : Pouvons-nous aller à la page 3

1 de ce document?

2 **M. PATRICK KING** : Je voudrais expliquer un petit
3 peu. L'explication, c'est que j'ai été harcelé, diffamé, subi
4 l'assassinat de mon personnage de la part d'un certain groupe.
5 Ils ont ajouté des vidéos qu'ils ont édité, ils ont pris 10
6 secondes de là, et ont augmenté ça hors de toute proportion. Et
7 je fais face à ça depuis des années.

8 **Me JEFFREY LEON** : Je vais vous montrer certains
9 de ces vidéos...

10 **M. PATRICK KING** : Oui, je ne peux pas attendre -
11 je suis très anxieux, ça fait des années que j'attends comment
12 on fait pour ce genre de vidéos.

13 **Me JEFFREY LEON** : À la page 3, le 26 janvier :
14 « Les préoccupations mentionnées par Pat King étaient à la radio
15 pour ennuyer les autres. Pat a essayé de passer devant tous les
16 autres avec sa maison mobile et a été envoyé en bas à la fin du
17 convoi et tout le monde s'inquiétait de son implication et les
18 plans étaient prévus pour lui parler dans la soirée où ils
19 arriveraient à Thunder Bay. Malheureusement, Pat n'est pas resté
20 et a continué à Sault Ste. Marie donc personne n'a eu la chance
21 de lui parler. »

22 **M. PATRICK KING** : Non.

23 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous êtes au courant
24 que c'est arrivé?

25 **M. PATRICK KING** : J'étais l'un des premiers
26 véhicules en ligne à Calgary. Lorsqu'on est arrivé à Kenora,
27 j'étais en avant et lorsqu'on est arrivés à Thunder Bay, j'ai
28 été là assis pendant deux heures à diriger tout le monde vers

1 leurs places de stationnement et je leur ai dit que je partirais
2 pour Harris Bay, où j'ai fait le plein, j'ai pris un repas et
3 donc, tout le monde s'est reposé et c'est là où je me rendais.

4 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur le greffier, pouvons-
5 nous voir HRF00000646? C'est un document qui nous est donné par
6 le Convoi de la liberté et il semblerait que ce soit un résumé
7 de conversation entre vous et Tamara Lich. Est-ce que vous vous
8 souvenez avoir eu une conversation avec Madame Lich le 28
9 janvier?

10 **M. PATRICK KING** : Ouais.

11 **Me JEFFREY LEON** : Elle a demandé que vous
12 n'alliez pas à Ottawa?

13 **M. PATRICK KING** : Non. Ce qui s'est passé, c'est
14 qu'on était à un arrêt et j'ai dit « Ça, ça devient gros - je
15 reçois des menaces de mort, j'aurais peut-être besoin de
16 sécurité lorsque je serai à Ottawa ». « Ah ça, c'est beaucoup
17 plus gros » et peut-être que j'ai dit « C'est ta partie favorite
18 où on parle de l'organisation » et à la suite, je me suis
19 arrêtée tout de suite, je me suis rendu compte de ça et Tamara a
20 dit « Ce n'est pas uniquement à propos de toi ». Et j'ai dit
21 « Oui, tu as tout à fait raison ». Mais le commentaire en bas,
22 il faut que tu mettes ton fucking ego à la porte, ça ne s'est
23 jamais produit.

24 **Me JEFFREY LEON** : OK. Donc, vous êtes allé
25 jusqu'à Ottawa?

26 **M. PATRICK KING** : Absolument.

27 **Me JEFFREY LEON** : Maintenant, connaissez-vous une
28 organisation qui s'appelle « Adopt a Trucker », un programme qui

1 s'appelle « Adopt a Trucker », Adoptez un Camionneur?

2 **M. PATRICK KING** : Ouais.

3 **Me JEFFREY LEON** : Et si on peut voir le document
4 COMM00000571. Vous voyez, ça dit « Adopt a Trucker, la campagne
5 créée par Chris Garrah ». Est-ce que vous connaissez Monsieur
6 Garrah?

7 **M. PATRICK KING** : Oui, je le connais.

8 **Me JEFFREY LEON** : Si on va un petit peu plus bas..
9 vers le bas, à la première ligne, ça dit « Nous sommes appuyés
10 par Pat King et Canada Unity ». Est-ce que vous avez endossé
11 cette campagne?

12 **M. PATRICK KING** : J'endosse à peu près tout le
13 monde.

14 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous avez endossé
15 cette campagne?

16 **M. PATRICK KING** : Qu'est-ce que vous voulez dire
17 par endosser? Expliquez-moi ce que vous voulez dire.

18 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous les avez
19 appuyés? Fait de la publicité?

20 **M. PATRICK KING** : Mais tout à fait.

21 **Me JEFFREY LEON** : Qui vous a demandé de vous
22 impliquer là-dedans?

23 **M. PATRICK KING** : C'est simplement un groupe, on
24 avait demandé aux gens de la région d'Ottawa, cette communauté
25 qui voulait aider d'adopter un camionneur. Donc, on prend un
26 camionneur, on va l'héberger. Si vous vous souvenez avec le
27 hockey, lorsque vous allez dans des tournois, vous habitez chez
28 l'habitant. Donc ils prêtaient leur maison pour qu'ils puissent

1 prendre une douche, il y avait de la nourriture pour que Chris
2 et son groupe puissent s'occuper de l'aspect logistique. Donc,
3 pour le bien-être des camionneurs qui n'avaient pas d'argent
4 pour l'hôtel, qui ne savaient pas où aller, on essayait de
5 réduire les coûts pour le logement.

6 **Me JEFFREY LEON** : Dans ce cas, vous étiez en
7 demande à cause du grand nombre de personnes qui vous suivent
8 sur les médias sociaux, vous mettez votre nom comme le Convoi de
9 la liberté, comme Adoptez un camionneur?

10 **M. PATRICK KING** : Oui, ça se produit beaucoup. Il
11 y a beaucoup de gens qui utilisent ma plateforme. Ça va, je suis
12 tout à fait là, je les invite à le faire. Alors qu'ils utilisent
13 mon nom, ma plateforme pour attirer l'attention pour leur cause
14 et je suis 100 % d'accord avec ça - je pense que tout le monde a
15 droit de dire ce qu'ils ont à dire et de faire entendre leur
16 voix. Je n'ai jamais eu de préjugés dans ce sens. Je m'assure
17 que tout le monde l'utilise - prenez-la, ma plateforme, faites-
18 en ce que vous voulez avec.

19 **Me JEFFREY LEON** : Si je peux vous demander, est-
20 ce que vous avez votre propre groupe en faisant partie de ce
21 convoi de gens qui sont venus avec vous?

22 **M. PATRICK KING** : J'étais le capitaine de la
23 route pour la partie nord de l'Alberta. Donc j'étais responsable
24 de ces personnes qui faisaient partie de notre groupe de Red
25 Deer à Calgary et ensuite vers Ottawa.

26 **Me JEFFREY LEON** : Et pouvez-vous me dire à peu
27 près combien de camions faisaient partie de ce groupe?

28 **M. PATRICK KING** : Lorsqu'on est partis de Red

1 Deer, il y en avait peut-être 50. Lorsqu'on est allés un peu
2 plus loin, on a demandé aux gens de signer le document à
3 Calgary, c'était comme 148, si je ne me trompe pas, dont j'étais
4 responsable.

5 **Me JEFFREY LEON** : Parfait, responsable.

6 **M. PATRICK KING** : Autrement dit, je m'occupais
7 d'eux.

8 **Me JEFFREY LEON** : Vous êtes arrivés à Ottawa le
9 29 janvier?

10 **M. PATRICK KING** : Oui... non, non non, à Arnprior.
11 De là - je n'oublierai jamais ça, c'était le plus grand moment
12 de ma vie quand j'ai pu passer la torche à Andrew en disant
13 « C'est maintenant ton problème ».

14 **Me JEFFREY LEON** : Quand est-ce que vous êtes
15 arrivé à Ottawa?

16 **M. PATRICK KING** : Ce même soir, lorsque tout le
17 monde est arrivé à Arnprior, moi j'ai fini, j'allais me trouver
18 un hôtel puis je suis allé à mon hôtel.

19 **Me JEFFREY LEON** : À quel hôtel vous êtes resté?

20 **M. PATRICK KING** : L'un des hôtels au centre... je
21 pense le Holiday Inn, je pense sur la rue Albert, je ne suis pas
22 certain.

23 **Me JEFFREY LEON** : Qu'est-ce que vous avez fait de
24 votre véhicule?

25 **M. PATRICK KING** : Je n'avais pas de véhicule.

26 **Me JEFFREY LEON** : Comment est-ce que vous êtes
27 arrivé au Holiday Inn?

28 **M. PATRICK KING** : On a laissé la maison mobile à

1 un endroit certain puis il y a quelqu'un qui nous a donné un
2 lift jusqu'à l'hôtel.

3 **Me JEFFREY LEON** : Un moment donné, est-ce que
4 vous étiez impliqué au groupe qui était au Parc de la
5 Confédération?

6 **M. PATRICK KING** : Non.

7 **Me JEFFREY LEON** : Donc, allons de l'avant un peu
8 au 12 février. Ce jour, est-ce que vous avez appris qu'une
9 entente avait été conclue avec le maire d'Ottawa pour déplacer
10 les camions hors de la zone résidentielle sur la rue Wellington?

11 **M. PATRICK KING** : J'ai entendu dire que c'était
12 là le plan.

13 **Me JEFFREY LEON** : De qui vous avez entendu dire
14 ça?

15 **M. PATRICK KING** : D'autres capitaines, les gens...
16 les gens qui pensaient jouer un rôle et qui avaient une voix et
17 pouvaient faire des appels, si vous voulez, on leur fait des
18 appels, on leur dit quelque chose et ils font suivre, ils font
19 suivre au capitaine du pôté de maison puis il s'assure de faire
20 suivre aux autres camionneurs.

21 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous êtes d'accord
22 avec cette idée?

23 **M. PATRICK KING** : Ben oui, faites-ce que vous
24 voulez. Moi, je suis là pour aider - de la façon dont on avait
25 besoin de moi.

26 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur le greffier, pouvez-
27 vous mettre le vidéo COM00000881? Si je comprends bien, c'est un
28 vidéo que vous avez publié sur YouTube?

1 M. PATRICK KING : Non, je n'avais pas YouTube.

2 Me JEFFREY LEON : Le 13 février?

3 M. PATRICK KING : Je n'aurais jamais mis ça sur
4 YouTube, je n'ai pas YouTube.

5

6 Me JEFFREY LEON : Voyons voir si c'est vous.

7 M. PATRICK KING : Peut-être que les gens peuvent
8 mettre des choses sur YouTube?

9 (PRÉSENTATION D'UN EXTRAIT VIDÉO)

10 Me JEFFREY LEON : Maintenant, vous vous rappelez?

11 M. PATRICK KING : Oui, je me souviens qu'il y
12 avait beaucoup de choses qui se passaient en même temps à ce
13 moment-là. Vous avez dit que c'était le 12 février?

14 Me JEFFREY LEON : Je pense bien.

15 Me JEFFREY LEON : Oui, je pense que c'est en même
16 temps que la communauté avait organisé ses propres contre-
17 manifestations. Madame Catherine McKenney, conseillère
18 municipale d'Ottawa, avait encouragé les gens à faire une
19 contre-manifestation et ils laissaient des brochures, des
20 pamphlets et des choses sur les camions. On ne pouvait pas
21 déterminer si c'était des vrais documents ou pas. Donc, j'ai
22 créé cette vidéo parce que personne ne voulait confirmer. Il n'y
23 avait pas d'en-tête, pas de signature, il n'y avait pas de façon
24 de savoir de qui ça venait. Donc, je présume que si c'est le
25 conseil municipal ou Ottawa qui allait faire ce genre de
26 brochure et le distribuer, ils auraient mis leur nom pour leur
27 donner un peu d'importance.

28 Plus tard, on a trouvé... on s'est fait demander de

1 bouger et on a dit : très bien.

2 **Me JEFFREY LEON** : Alors, Monsieur le greffier,
3 HRF00001285. Si je comprends bien, c'est ce qui a été distribué,
4 c'Était du 12 février de Tamara Lich. Ça parle d'une
5 manifestation sur le Convoi de la liberté avec le symbole du
6 Convoi de la liberté sur la lettre. Si on voit un petit peu plus
7 bas, ça dit... les deux derniers paragraphes où on parle de
8 repositionner les camions, tant que le plan pour recommencer ça
9 le lundi pour consolider la manifestation.

10 **M. PATRICK KING** : Je n'ai jamais vu ça.

11 **Me JEFFREY LEON** : Mais vous vous souvenez de... de
12 quoi avait l'air le document que vous avez vu?

13 **M. PATRICK KING** : C'était comme une petite
14 brochure du maire ou quelque chose comme ça. Je suis peut-être
15 un peu confus là-dessus. Je n'ai jamais rien vu de ça.

16 **Me JEFFREY LEON** : Pendant que vous étiez à
17 Ottawa, avez-vous participé à un convoi qui est allé à
18 l'aéroport?

19 **M. PATRICK KING** : Oui.

20 **Me JEFFREY LEON** : Et avez-vous fait des slow
21 rolls autour de l'aéroport.

22 **M. PATRICK KING** : Oui oui oui, on y est allés à
23 l'aéroport.

24 **Me JEFFREY LEON** : Combien de temps avez-vous
25 passé à l'aéroport?

26 **M. PATRICK KING** : Une heure, deux heures.

27 **Me JEFFREY LEON** : Et puis qu'est-ce que vous avez
28 fait?

1 M. PATRICK KING : On a respecté les limites de
2 vitesse, on n'a pas gêné le reste de la circulation. C'était une
3 balade, quoi.

4 Me JEFFREY LEON : Quel était le but de ce que
5 vous faisiez?

6 M. PATRICK KING : On s'ennuyait.

7 Me JEFFREY LEON : Pardon?

8 M. PATRICK KING : On s'ennuyait.

9 Me JEFFREY LEON : Et vous avez trouvé cela
10 intéressant?

11 M. PATRICK KING : Ben, on est allés faire une
12 balade pour voir de quoi Ottawa avait l'air.

13 Me JEFFREY LEON : Vous avez passé deux heures à
14 l'aéroport pour voir comment c'était?

15 M. PATRICK KING : Eh bien, on s'est rendus à
16 l'aéroport pour voir de quoi ça avait l'air, on s'est ennuyés et
17 il faisait froid.

18 Me JEFFREY LEON : Est-ce que vous avez parlé à
19 Tom Marazzo avant votre arrivée?

20 M. PATRICK KING : J'ai parlé très souvent à Tom.

21 Me JEFFREY LEON : Est-ce qu'il vous a dit d'être
22 prudent?

23 M. PATRICK KING : Non.

24 Me JEFFREY LEON : Et en faisant cela, vous aviez
25 combien de camions?

26 M. PATRICK KING : Je ne sais pas, ils étaient
27 tous là, tous les camions qui étaient disponibles.

28 Me JEFFREY LEON : Combien vous ont suivi?

1 M. PATRICK KING : Il y avait aussi des voitures;
2 ce n'était pas des véhicules commerciaux.

3 Me JEFFREY LEON : Combien il y avait de
4 véhicules?

5 M. PATRICK KING : Je ne sais pas, peut-être 30 ou
6 40.

7 Me JEFFREY LEON : Et comment vous faisiez cela à
8 l'aéroport? Cela veut dire que vous avez peut-être ralenti
9 d'autres véhicules qui avaient besoin d'aller à l'aéroport?

10 M. PATRICK KING : Non, pas vraiment. Il y a deux
11 voies - quand on va ou quand on revient de l'aéroport. On a
12 utilisé une voie seulement et ça laissait une voie ouverte.
13 Donc, s'il y avait des gens qui avaient besoin d'y aller, eh ben
14 ils pouvaient prendre l'autre voie, c'est tout.

15 Me JEFFREY LEON : Très bien, merci. Monsieur le
16 greffier, pouvez-vous mettre le document HRF0000083? Désolé,
17 pouvez-vous faire défiler de l'autre côté?

18 Vous voyez l'en-tête du Convoi de la liberté, 17
19 février, qui renouvelle son engagement à une manifestation
20 pacifique. Et si on regarde le second paragraphe :

21 « Nous ne voulons pas aucune forme de
22 rhétorique haineuse, de commentaires
23 qui sèment la division ou la violence.
24 Nous condamnons tout geste de cette
25 nature. Nous avons entendu parler de
26 commentaires inappropriés de la part de
27 Pat King. Il ne nous représente pas et
28 par conséquent, nous n'endossons pas

1 la violence de sa part ou d'autres
2 personnes. Pat King a le droit, comme
3 tout citoyen canadien, de manifester
4 pacifiquement. »

5 Avez-vous déjà vu ça?

6 **M. PATRICK KING** : Je n'ai jamais vu ça, non, mais
7 j'en avais entendu parler.

8 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous savez ce à quoi
9 ça fait référence?

10 **M. PATRICK KING** : En fait, je vous explique un
11 peu ce qui s'est passé. J'ai fait le suivi du gouvernement et
12 essayé d'analyser les difficultés financières que l'on
13 rencontrait. Il y avait une entente de non-divulgence avec une
14 mineure et un membre en particulier du Parlement. Il y avait
15 aussi un projet de 42 milliards de dollars qui a été volé à
16 l'Alberta pour passer entre les mains du gouvernement chinois,
17 qui prévoyait utiliser des soldats chinois au Canada.

18 J'ai été vertement critiqué et harcelé et ces
19 gars-là s'attaquaient à moi. Et quand ils ont publié ça, il
20 fallait me montrer du doigt et dire qu'ils ne voulaient rien
21 avoir à faire avec moi. Moi, je leur ai dit, dites-le que je
22 n'ai rien à voir avec cette affaire-là et contactez la police,
23 vous verrez.

24 Mais donc, y compris au niveau du financement
25 avec GoFundMe - ça, ça vous explique à quel point les gens sont
26 prêts à me critiquer.

27 **Me JEFFREY LEON** : Et vous savez à quoi ils font
28 allusion quand ils parlent de violence et de commentaires

1 inappropriés, est-ce que vous êtes intervenu?

2 **M. PATRICK KING** : Non.

3 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous avez fait des
4 commentaires?

5 **M. PATRICK KING** : La réponse, c'est non. Quelques
6 fois, je m'emballe un peu, mais enfin, ça, c'est pas vrai,
7 finalement.

8 **Me JEFFREY LEON** : À Ottawa, il y a eu beaucoup de
9 critiques et les gens utilisaient leur klaxon. Est-ce que vous
10 l'avez fait?

11 **M. PATRICK KING** : Non, je n'avais pas de
12 véhicule, de camion avec moi.

13 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous étiez d'accord
14 avec ce genre de manifestation ou pas?

15 **M. PATRICK KING** : Les gens ont le droit de faire
16 ce qu'ils veulent, hein.

17 **Me JEFFREY LEON** : Monsieur le document, pouvez-
18 vous nous montrer le document COM00000851.

19 **(PRÉSENTATION D'UN EXTRAIT VIDÉO)**

20 **Me JEFFREY LEON** : C'est bien vous?

21 **M. PATRICK KING** : Bien sûr!

22 **Me JEFFREY LEON** : Et vous avez dit que c'était
23 rigolo, mais que vous n'avez pas envie de rigoler?

24 **M. PATRICK KING** : Quand je regarde maintenant -
25 non, ce n'était pas vraiment rigolo. Mais si vous me connaissez
26 un peu, la façon dont je me comporte, je suis toujours prêt à
27 rigoler et mieux vaut en rire qu'en pleurer, n'est-ce-pas,
28 alors... Mais à ce point-là, c'était drôle. On est bloqués depuis

1 deux ans et les gens se plaignent qu'ils entendent des klaxons
2 pendant 10 jours. Nous, pendant deux ans, on s'est fait défoncer
3 et qu'est-ce que ça change, quelques klaxons pendant 10 jours?

4 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous avez dit sur
5 les médias sociaux que vous vouliez former un nouveau
6 gouvernement avec les camionneurs?

7 **M. PATRICK KING** : Non.

8 **Me JEFFREY LEON** : Est-ce que vous avez déclaré
9 dans une vidéo que vous alliez être le gouvernement et que vous
10 alliez partager le pouvoir?

11 **M. PATRICK KING** : Vous pouvez répéter?

12 **Me JEFFREY LEON** : Vous alliez être le nouveau
13 gouvernement et saisir le pouvoir?

14 **M. PATRICK KING** : Avez-vous une vidéo à laquelle
15 je peux me référer?

16 **Me JEFFREY LEON** : Non, je n'ai pas de vidéo. Je
17 vous demande si vous avez dit ça?

18 **M. PATRICK KING** : Non, sûrement pas, parce que je
19 déteste la politique et le gouvernement, alors je n'ai pas envie
20 d'être le gouvernement.

21 **Me JEFFREY LEON** : Maintenant, j'aimerais vous
22 montrer une compilation de plusieurs vidéos que vous avez fait.

23 **M. PATRICK KING** : Oh, je suis prêt pour ça! Édité
24 par Trudeau et qui payé des millions de dollars pour corriger et
25 déformer tout ça! Ça a été déjà joué encore et encore.

26 **Me JEFFREY LEON** : En fait, je ne crois pas que
27 vous avez vu cette compilation. C'est produit par le Service de
28 police d'Ottawa. Alors, c'est le document OPS000007969. Pouvez-

1 vous vous arrêter après le premier clip?

2 (PRÉSENTATION D'UN EXTRAIT VIDÉO)

3 M. PATRICK KING : Je connais ce vidéo, mais c'est
4 présenté hors-contexte. Je me suis fait virer de l'aéroport;
5 alors, on m'avait dit que je ne pouvais pas prendre l'avion,
6 j'avais une fenêtre de 72 heures. Alors moi, j'ai hâte de me
7 défendre là-dessus et ce que j'ai dit là-dedans, je n'ai jamais
8 dit qu'on va vous tirer dessus. J'ai dit « Vous allez attraper
9 une balle » parce que comme on le sait, la santé mentale, c'est
10 gros au Canada. Si vous avez des problèmes de santé mentale, eh
11 bien, un jour, quelqu'un va disjoncter et si vous poussez les
12 gens trop loin, surtout en leur refusant en vol, vous ne savez
13 pas ce que vous allez avoir en retour. Cette personne peut
14 disjoncter. Alors, il y a eu des restrictions et des obligations
15 qui ne sont pas dans la loi. Alors, il y aura un jour une
16 personne qui ne pourra pas supporter tout cela et j'ai dit ce
17 jour-là qu'heureusement que c'était moi parce que si ça avait
18 été autrui, il y a beaucoup de gens fâchés, très fâchés qui
19 n'ont plus rien à perdre.

20 Me JEFFREY LEON : Et ça, c'était juste un clip de
21 la vidéo?

22 M. PATRICK KING : Oui.

23 Me JEFFREY LEON : Pouvez-vous mettre COM00000898?
24 Voici une transcription préparée de la vidéo complète.

25 M. PATRICK KING : Je voudrais juste dire une
26 chose, pour vous donner une courte description de ça. Lorsque
27 vous vous fâchés contre vos parents et vous dites des choses que
28 vous regrettez après, ça, c'était l'un de ces moments-là pour

1 moi. Oui, c'était déplacé, je n'aurais jamais dit cela, mais ça
2 a été dit.

3 **Me JEFFREY LEON** : D'accord - pouvez-vous montrer
4 le document, s'il vous plaît? Vous voyez la partie qu'on a vue?
5 « La seule façon pour moi de le dire tout haut, la seule façon
6 de régler ce problème, c'est avec des balles. »

7 **M. PATRICK KING** : Ça, c'était une vidéo. Ce que
8 vous avez fait, c'est de mettre une autre vidéo là-dedans, qui
9 disait ceci :
10 « Un jour, quelqu'un va se prendre une balle. »

11 Cette partie a besoin de beaucoup
12 d'éclaircissement et ça a été en fait modifié pour que ça montre
13 que j'étais comme un taré, comme un radical.

14 **Me JEFFREY LEON** : Je voudrais vous arrêter une
15 seconde. Je voudrais qu'on parcoure toutes ces déclarations et
16 puis vous allez pouvoir vous expliquer là-dessus.

17 Descendons au prochain paragraphe, s'il vous
18 plait :

19 « Vous voudrez peut-être changer votre nom pour Ishmael ou vous
20 appeler Chong Ching Ching Chang et maintenant, vous voulez dire
21 que la culture autochtone et tout le reste, c'est une honte. Ça
22 l'est à 100 % - toute personne née ici en Amérique du Nord, eh
23 bien, on devient autochtone. Les gens ne réalisent pas cela. Si
24 vous êtes né sur ces terres, ça veut dire que vous êtes un
25 autochtone. Ça s'appelle la dépopulation, le dépeuplement, donc,
26 de la race caucasienne ou anglo-saxonne, c'est ça l'objectif, de
27 dépeupler les Anglo-Saxons parce que c'est l'une des lignées les
28 plus solides, c'est l'une des lignées les plus robustes. »

1 Et vers le bas :

2 « Je pense que je vais organiser une grande fête chez moi et je
3 vais la filmer - oui, et des policiers vont se faire tirer
4 dessus »

5 Avez-vous fait des vidéos à cet effet?

6 **M. PATRICK KING** : Non. Est-ce qu'on peut
7 descendre pour que je puisse m'expliquer? Parce que moi, j'avais
8 hâte de faire ça.

9 **Me JEFFREY LEON** : Avez-vous dit ces choses?

10 **M. PATRICK KING** : Peut-on descendre?

11 **Me JEFFREY LEON** : Mais d'abord, répondez à ma
12 question.

13 **M. PATRICK KING** : Vous avez quatre, sinon cinq
14 vidéos que vous avez, en fait, fait transcrire. Une vidéo dit,
15 il y a quatre ans... puis c'est décontextualisé. Donc, je dois me
16 défendre là-dessus.

17 **Me JEFFREY LEON** : Je vais vous laisser le temps
18 de parler, mais répondez à ma question. Est-ce des déclarations
19 que vous aurez fait?

20 **M. PATRICK KING** : C'est des déclarations qui ont
21 été faites, donc, dans une longue lignée de baladiffusions et ça
22 cadrerait avec le sujet dont je discutais.

23 Est-ce qu'on peut maintenant descendre plus bas,
24 s'il vous plaît? Merci. Plutôt vers le haut, désolé... un peu
25 plus, s'il vous plaît... jusqu'au tout début.

26 Oui, alors, on a dit :

27 « Trudeau, quelqu'un va vous forcer à
28 prendre une balle. »

1 Ça, c'était à l'aéroport; j'étais fâché parce
2 qu'on m'avait interdit de voler et j'ai été bloqué à l'aéroport
3 international Pearson de Toronto et je regrette absolument
4 d'avoir dit ça. Mais j'étais furieux.

5 Ensuite, la seule façon pour moi de le dire haut
6 et fort, la seule façon de régler ce problème, c'est avec des
7 balles. Ça, c'est totalement décontextualisé à 100 %.

8 **Me JEFFREY LEON** : Quel était le contexte?

9 **M. PATRICK KING** : Le contexte était que si on est
10 Canadien et que si on doit exercer ses droits politiques pour
11 exercer votre droit de manifester librement et de vous
12 assembler, est-ce que vous le ferez ou est-ce que vous allez, en
13 fait, devenir des poules mouillées? Si on continue comme ça... ça,
14 c'était en fait une sorte de fin de partie, c'était une mesure
15 de protection.

16 **Me JEFFREY LEON** : Et à la fin, vous dites « Une
17 révolution massive à une échelle énorme ».

18 **M. PATRICK KING** : Oui, si les choses allaient mal
19 ou vont mal dans ce pays. C'était mon interprétation de ce que
20 je voyais de l'extérieur en disant « Voici ce qui va arriver si
21 on ne demande pas des comptes à ces gouvernements et ensuite,
22 vous voudrez peut-être changer votre nom en Ishmael et en fait,
23 lancer quelques pièces du haut de l'escalier. Et j'ai dit cela
24 parce qu'il y a eu un document publié par le SRCS, je crois, en
25 2019, concernant l'économie étrangère, l'influence étrangère,
26 pardon, dans notre économie et des gouvernements étrangers qui
27 achetaient toutes nos ressources. Et les représentants du SCRS
28 disait : il y a quelque chose qui ne va pas, savez-vous qu'on

1 est en train de tout acheter ici de l'étranger, que notre
2 économie est infiltrée et est en train d'être détruite?

3 Le commentaire, c'était que c'était l'influence
4 chinoise.

5 **Me JEFFREY LEON** : Prochain paragraphe.

6 **M. PATRICK KING** : J'ai dû dire ceci au tribunal
7 parce que ça a servi à ma demande de libération sous caution. Ce
8 que j'ai dit avant cela, c'est que ce que le gouvernement
9 canadien a fait au peuple des Premières Nations est une honte
10 complète et la façon dont ils ont traité est ridiculisée. Le
11 fait qu'on ne leur donne pas les moyens d'avoir de l'eau
12 potable, ça faisait honte.

13 **Me JEFFREY LEON** : Et le prochain paragraphe?

14 **M. PATRICK KING** : Oh, ça c'est un bon! Oui, il y
15 a eu un temps où le président de l'Iran, Mahmoud Ahmadinejad,
16 était arrivé à une réunion des Nations Unies et il laissé tomber
17 des classeurs puis il a commencé à sortir cela pour expliquer
18 qui avait participé au 11 septembre puis les gens ont commencé à
19 se sauver.

20 Il a dit « On ne va pas vous tuer avec des
21 balles, on ne va pas vous faire sauter avec des bombes. On va
22 juste se débarrasser de la race anglo-saxonne parce que vous
23 croyez que vous êtes la lignée la plus fière et on va en fait
24 vous exclure par le peuplement et on va infiltrer votre système
25 d'éducation, on va infiltrer votre système politique » Il faut
26 comprendre que bon, ce qui se passait à travers la planète, moi
27 je vois ça, je les évoque, je montre la vidéo et c'est de cela
28 qu'il s'agit.

1 Me JEFFREY LEON : Alors, revenons à OPS00007967.
2 Pouvez-vous continuer à partir de cela? Après le premier vidéo.

3 (PRÉSENTATION D'UN EXTRAIT VIDÉO)

4 M. PATRICK KING : C'est vraiment bien monté!
5 Félicitations!

6 Me JEFFREY LEON : Ce sont toutes mes questions.
7 Merci.

8 M. PATRICK KING : Merci.

9 COMMISSAIRE ROULEAU : D'abord, pour le contre-
10 interrogatoire, les organisateurs du convoi, s'il vous plaît.

11 Me BATH-SHEBA Van den BERG: Bonsoir, Monsieur le
12 commissaire. Je suis l'avocate de Freedom Corp. et des
13 manifestants. Nous n'avons pas de questions pour Monsieur King.
14 Merci.

15 COMMISSAIRE ROULEAU : Merci à vous. Ensuite, la
16 Coalition des résidents d'Ottawa, s'il vous plaît.

17 ---CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP :

18 Me PAUL CHAMP : Monsieur King, mon nom est Paul
19 Champ, avocat de la Coalition des résidents et des entreprises
20 d'Ottawa.

21 M. PATRICK KING : Ah oui, c'est vous qui avez
22 fait fermer mon compte bancaire? C'est toujours gelé après neuf
23 mois.

24 Me PAUL CHAMP : Eh bien, écoutez, appelez-nous.

25 M. PATRICK KING : Vous avez volé les frais de
26 scolarité de mes enfants.

27 Me PAUL CHAMP : Vous parlez des fonds dans votre
28 compte de l'Alberta?

1 M. PATRICK KING : Ah oui, vous connaissez bien
2 mes comptes bancaires.

3 Me PAUL CHAMP : Combien de transferts
4 électroniques avez-vous mis dans ce compte?

5 M. PATRICK KING : Tous les tranferts
6 électroniques.

7 Me PAUL CHAMP : Donc, les gens à travers le
8 Canada faisaient des dons au compte d'éducation de vos enfants,
9 c'est cela.

10 M. PATRICK KING : Non.

11 Me PAUL CHAMP : Donc, vous collectiez des fonds
12 pour le déplacement du Convoi de la liberté?

13 M. PATRICK KING : Non, pour moi-même.

14 Me PAUL CHAMP : D'accord.

15 M. PATRICK KING : Si les gens voulaient, ils
16 pouvaient faire des dons.

17 Me PAUL CHAMP : Et ils ont fait des dons jusqu'à
18 100 000 \$ pour vous?

19 M. PATRICK KING : Non, je n'ai aucune idée.

20 Me PAUL CHAMP : Donc, vous ne savez pas si
21 c'était 100 000 \$ ou pas?

22 M. PATRICK KING : Je n'ai aucune idée, vous avez
23 fait geler mes comptes bancaires.

24 Me PAUL CHAMP : Eh bien, on peut vérifier dans
25 les dossiers. Vous avez été collecter 100 000 \$ pour vous-même.

26 M. PATRICK KING : Mais redonnez-moi mon argent
27 pour que je puisse vivre.

28 Me PAUL CHAMP : Je vais demander qu'on vous

1 enlève de cette salle si vous n'arrêtez pas. Jusqu'ici, ça
2 allait, alors s'il vous plaît.

3 **M. PATRICK KING** : Désolé, Monsieur.

4 **Me PAUL CHAMP** : Je ne pense pas que vous aidez.
5 Répondez aux questions et puis on va progresser correctement. Ce
6 n'est pas censé être un spectacle, c'est censé être une séance
7 de questions et de réponses et je comprends que vous ayez des
8 idées très arrêtées sur les choses.

9 **M. PATRICK KING** : Je m'excuse, j'ai mal réagi.

10 **Me PAUL CHAMP** : Oui, moi aussi je m'excuse.

11 Monsieur King, parlons de 2019 et du convoi
12 United We Roll. Vous avez dit que ça avait été une réussite?

13 **M. PATRICK KING** : Oui.

14 **Me PAUL CHAMP** : Vous avez organisé des gens, vous
15 et d'autres personnes, vous avez mis plusieurs camions ensemble,
16 y compris des semi-remorques et vous avez traversé le Canada,
17 vous avez été très médiatisés à travers le Canada. Vous êtes
18 arrivés à Ottawa et vous avez attiré beaucoup d'attention à vos
19 enjeux, n'est-ce-pas?

20 **M. PATRICK KING** : Oui, à 100 %. Et avec Monsieur
21 Trudeau, à travers l'accès à l'information, il a envoyé des
22 anti-manifestants à venir dégonfler nos pneus.

23 **Me PAUL CHAMP** : Alors, la manifestation du Convoi
24 de la liberté, en février, pourquoi êtes-vous resté si
25 longtemps?

26 **M. PATRICK KING** : Pourquoi? Parce que j'exerçais
27 mon droit démocratique de manifester pacifiquement et de réunion
28 parce que je suis Canadien et je jouis de ce droit démocratique.

1 **Me PAUL CHAMP** : Monsieur King, vous avez dit que
2 vous êtes resté au Holiday Inn?

3 **M. PATRICK KING** : Oui, pendant quatre ou cinq
4 jours.

5 **Me PAUL CHAMP** : Puis ensuite?

6 **M. PATRICK KING** : À Gatineau.

7 **Me PAUL CHAMP** : Madame Belton a témoigné en
8 disant qu'elle croyait que vous restiez dans un hôtel au centre-
9 ville. Est-ce que c'était à cause des klaxons? Pourquoi changer
10 d'hôtel?

11 **M. PATRICK KING** : Parce que votre communauté a
12 décidé d'arrêter de demander à des hôtels de nous héberger et on
13 nous a dit qu'il n'y aurait plus de chambres à louer parce que
14 la communauté a essentiellement dit aux hôtels « Si vous aidez
15 ces gens en leur donnant des chambres d'hôtel, eh bien, vous
16 serez dans l'eau chaude ». Et c'est le gérant du Holiday Inn qui
17 m'a dit cela en disant « Désolé, Monsieur King, on ne peut pas
18 vous donner une autre chambre. » J'ai dit « Pas de problème.
19 Vous faites beaucoup d'argent, vous générez beaucoup de fonds
20 avec notre présence ici et vous êtes en train de récupérer des
21 fonds après deux années de confinement ».

22 **Me PAUL CHAMP** : Pourquoi n'êtes-vous pas allé à
23 l'hôtel ARC ou Sheraton ou au Swiss?

24 **M. PATRICK KING** : Je n'avais pas besoin d'un
25 hôtel.

26 **Me PAUL CHAMP** : Et qui a payé pour vos séjours à
27 l'hôtel, Monsieur King?

28 **M. PATRICK KING** : Moi-même.

1 **Me PAUL CHAMP** : Avec les dons que vous avez reçus
2 pour le voyage?

3 **M. PATRICK KING** : Bien sûr. Est-ce que c'est de
4 la spéculation?

5 **Me PAUL CHAMP** : Non, je vous demande, je vous
6 pose...

7 **M. PATRICK KING** : Ça n'avait pas l'allure d'une
8 question.

9 **Me PAUL CHAMP** : Si et et vous devez répondre par
10 oui on non.

11 **M. PATRICK KING** : Désolé.

12 **Me PAUL CHAMP** : Donc, vous avez reçu des dons
13 pour venir ici et c'est grâce à ces dons que vous avez payé pour
14 vos chambres d'hôtel?

15 **M. PATRICK KING** : Oui.

16 **Me PAUL CHAMP** : Il y avait d'autres personnes qui
17 vous appuyaient et que vous avez également aidées à payer des
18 chambres d'hôtel.

19 **M. PATRICK KING** : J'ai reçu de l'argent en don et
20 je l'ai donné, absolument.

21 **Me PAUL CHAMP** : Et vous travaillez également avec
22 Monsieur Barber et les autres pour recevoir des fonds ou pour
23 donner des fonds à des gens que vous avez amenés à Ottawa, pour
24 payer les chambres d'hôtel des partisans.

25 **M. PATRICK KING** : Oui, toute personne qui avait
26 besoin d'aide ou d'argent, moi, je suis disponible s'ils
27 venaient me parler - je les aiderais.

28 **Me PAUL CHAMP** : Et des fois, vous étiez en

1 contact avec Madame Lich et Monsieur Barber pour voir si on
2 pouvait, en fait, libérer les fonds?

3 **M. PATRICK KING** : J'ai à peine vu Tamara et
4 Chris.

5 **Me PAUL CHAMP** : Mais vous avez communiqué
6 régulièrement avec Tamara et Chris?

7 **M. PATRICK KING** : Par textos, oui - parce que ce
8 qui se passait là-bas...

9 **Me PAUL CHAMP** : Est-ce que Monsieur Barber et
10 Madame Lich vous ont parlé d'essayer d'amener les camionneurs à
11 arrêter de klaxonner?

12 **M. PATRICK KING** : Ils m'ont demandé si je pouvais
13 le faire et je leur ai promis de faire ce que je pouvais.

14 Et c'est là où j'ai affiché le message parce
15 qu'on nous avait menacés d'une injonction ou quelque chose que
16 j'ignorais à l'époque. Ils ont dit « Faites ce que vous pouvez
17 pour que ces gens arrêtent de klaxonner » et je l'ai fait. J'ai
18 envoyé mon message en disant « Arrêtez de klaxonner » et en
19 fait, dans ma preuve, il y a deux vidéos et l'une des vidéos me
20 montre dans la rue, ce soir-là, sur la rue Wellington en train
21 de dire « Écoutez, vous n'avez aucune idée où je suis rendu » et
22 c'était tellement tranquille, un endroit bizarrement tranquille
23 parce qu'il n'y avait plus de klaxons.

24 **Me PAUL CHAMP** : À propos de l'avancée lente vers
25 l'aéroport, je crois que vous étiez... en fait, vous vous
26 ennuyiez, mais c'était un message à envoyer à la Ville d'Ottawa
27 pour dire que les véhicules pouvaient déménager ailleurs si on
28 les provoquait?

1 M. PATRICK KING : Non.

2 Me PAUL CHAMP : Pourquoi avez-vous choisi ce
3 jour-là?

4 M. PATRICK KING : Parce que la police venait
5 d'organiser un raid sur le chemin Coventry.

6 Me PAUL CHAMP : Mais vous étiez sur Coventry tous
7 les jours. Vous étiez populaire là-bas?

8 M. PATRICK KING : Je ne dirais pas cela, parce
9 que c'est là-bas qu'on prenait notre petit déjeuner.

10 Me PAUL CHAMP : Et vous étiez là souvent. Est-ce
11 que vous savez d'où venait le carburant qu'on avait sur le
12 chemin Coventry?

13 M. PATRICK KING : Des patriotes reconnaissants et
14 des citoyens canadiens qui faisaient des dons.

15 Me PAUL CHAMP : Oui, mais pouvez-vous nous donner
16 des noms de ces patriotes reconnaissants?

17 M. PATRICK KING : Joe Smith, je ne sais pas.

18 Me PAUL CHAMP : Vous n'avez pas d'idée ou vous ne
19 voulez pas répondre?

20 M. PATRICK KING : Non, écoutez, je ne me rappelle
21 pas des noms. J'ai rencontré des gens tous les jours, toute la
22 journée, je ne me rappelle pas de leurs noms. Si vous avez une
23 personne particulière en tête, nommez-la moi et je vais vous
24 dire si je la connais. Est-ce que vous parlez de gens qui ont
25 été arrêtés après qu'on m'ait promis que personne n'allait être
26 arrêté?

27 Me PAUL CHAMP : Vous connaissiez ces gens-là?

28 M. PATRICK KING : Oui.

1 Me PAUL CHAMP : Vous les connaissiez
2 personnellement?

3 M. PATRICK KING : Oui.

4 Me PAUL CHAMP : Ils étaient très bouleversés.

5 M. PATRICK KING : Oui, mais regardez ce que vous
6 avez fait! On leur a dit « Vous n'allez pas être arrêtés » et
7 là, ils se sont fait arrêter juste au bout du chemin où ils ont
8 été... on les a accusés, on les a mis à l'amende. Je me rappelle
9 ce soir-là parce que l'OPS, la Police d'Ottawa, parce qu'ils
10 m'ont demandé de descendre, de venir et j'ai dit non. Mais je
11 suis allé le lendemain matin pour m'assurer justement qu'il n'y
12 avait pas... que tout le monde garde son sang-froid.

13 Et c'est là où la force d'intervention spéciale
14 de la GRC, l'un des officiers est venu me voir le lendemain et
15 il m'a dit « Pat, tu n'as pas de micro, là? » Alors là, il s'est
16 présenté et il a dit « Je veux que tu saches, au cours de ce qui
17 est arrivé hier soir, ce n'est pas nous qui avons demandé cela.
18 Je veux que tu saches que nous, la GRC, avons rencontré des
19 avocats, notre service de contentieux et que nous n'allons pas
20 vous faire ce qu'on a essayé de vous faire hier soir parce qu'on
21 ne pouvait pas nous donner de justificatif pourquoi vous seriez
22 frappés d'éviction. Donc, je m'excuse de ce qui est arrivé hier
23 soir ». J'ai dit « Qu'est-ce que tu veux dire? » « Ben, c'est
24 parce qu'on a discuté avec des avocats, on leur a demandé de
25 nous donner une justification et ils n'ont pas pu nous donner
26 une réponse claire comme motif d'arrestation. Alors, nous
27 quittons ». Il a dit « Oui, nous quittons, nous allons à
28 Windsor » et ils sont allés à Windsor pour démanteler ce qui se

1 passait à la frontière.

2 **Me PAUL CHAMP** : Donc, vous étiez en communication
3 avec des gens qui étaient présents aux barricades de Windsor?

4 **M. PATRICK KING** : Ah non, cet agent de police...
5 non non, c'est l'agent de la GRC qui m'a dit qu'ils quittaient
6 Ottawa parce que l'avocat ne pouvait pas lui donner un
7 justificatif suffisant pour arrêter qui que ce soit et dans ce
8 cas-là, ils ont dit « Nous n'allons pas enfreindre la loi » et
9 le commandant sur place leur a dit « Nous allons à Windsor ».

10 **Me PAUL CHAMP** : Alors, les gens qui ont eu une
11 contravention ce soir-là étaient bouleversés. Vous étiez
12 bouleversé parce qu'il y a eu des contraventions et c'est
13 pourquoi vous avez organisé ce convoi lent vers l'aéroport...

14 **M. PATRICK KING** : Non, du tout.

15 **Me PAUL CHAMP** : Mais pourquoi? Qu'est-ce que vous
16 avez fait? Vous étiez quand même bouleversé.

17 **M. PATRICK KING** : Je me suis assuré que tout le
18 monde allait garder son sang-froid, que tout le monde comprenait
19 que la police avait un boulot à faire et puis oui, c'était
20 ignorant et arrogant de leur part, mais c'est ce qui arrive
21 quand on traite avec la police.

22 **Me PAUL CHAMP** : Monsieur King, vous ne savez pas
23 qui - tout le monde qui était à Ottawa à ce moment-là.

24 **M. PATRICK KING** : Il y avait des millions.

25 **Me PAUL CHAMP** : Non, des milliers.

26 **M. PATRICK KING** : Des centaines de milliers.

27 N'exagérons...

28 **Me PAUL CHAMP** : Bon, je ne suis pas d'accord avec

1 vous. Il y avait des centaines de gens, mais pas des milliers -
2 et certainement pas des centaines de milliers. Alors, c'était
3 dangereux, compte tenu du nombre de gens qu'il y avait au
4 centre-ville?

5 **M. PATRICK KING** : Dans quel sens?

6 **Me PAUL CHAMP** : Dans le sens où vous ne savez pas
7 qu'est-ce que les gens ont dans leur camion, les gens sont en
8 colère. N'était-ce pas une situation dangereuse?

9 **M. PATRICK KING** : Non, pas du tout! Moi, j'ai
10 rencontré des gens qui étaient pleins de compassion, des gens
11 vraiment aimants, des citoyens canadiens... partout où on allait,
12 on nous embrassait, on nous serrait la main.

13 **Me PAUL CHAMP** : Alors, pourquoi aviez-vous besoin
14 de sécurité? C'était si dangereux que vous-même aviez besoin de
15 quelqu'un pour assurer votre sécurité.

16 **M. PATRICK KING** : Oui, parce qu'il y a des gens
17 qui menaçaient ma vie, qui avaient fait des menaces contre moi.

18 **Me PAUL CHAMP** : Vous êtes la personne, donc, qui
19 était à risque au centre-ville d'Ottawa?

20 **M. PATRICK KING** : En fait, j'étais probablement
21 la personne la mieux protégée dans tout Ottawa parce que je
22 pense qu'ils avaient délégué huit policiers qui me suivaient
23 partout où j'allais.

24 **Me PAUL CHAMP** : Monsieur King, beaucoup d'élus,
25 le maire d'Ottawa, ont reçu des menaces de mort. Nous avons
26 entendu des témoignages, justement, parce qu'on a arrêté
27 quelqu'un qui avait une arme à feu et qui avait menacé des élus.

28 **M. PATRICK KING** : Est-ce que vous avez des

1 preuves?

2 **Me PAUL CHAMP** : C'est moi qui pose les questions.
3 Mais vous êtes d'accord avec moi que c'était probablement une
4 situation dangereuse pour les élus d'Ottawa?

5 **M. PATRICK KING** : C'était dangereux pour nous.
6 Les gens laissaient tomber des billes du haut des tours,
7 lançaient des œufs. Les citoyens d'Ottawa menaçaient de nous
8 écraser.

9 **Me PAUL CHAMP** : Vous, vous-même avez dit qu'il y
10 avait des gens qui étaient stressés à cause du blocage et qu'ils
11 iraient peut-être donc tirer sur Monsieur Trudeau. Donc, vous
12 avez reconnu qu'il y avait un risque?

13 **M. PATRICK KING** : Ça, c'était des mois plus tôt.

14 **Me PAUL CHAMP** : Donc, une fois que les gens sont
15 arrivés au convoi, ils étaient calmés?

16 **M. PATRICK KING** : C'était comme Woodstock, une
17 manifestation très pacifique.

18 **Me PAUL CHAMP** : Donc, vous étiez le seul qui
19 était... qui avait à craindre pour sa sécurité personnelle et
20 personne d'autre?

21 **M. PATRICK KING** : Je ne sais pas. Mon avocate a
22 reçu des menaces de mort parce qu'elle me représente. J'ai des
23 amis dont les enfants ont été menacés. Savez-vous que... et je
24 n'aime pas le dire, mais cette ville est remplie de gens qui
25 n'aiment vraiment pas les gens qui s'expriment ouvertement.

26 **Me PAUL CHAMP** : Je ne suis pas d'accord avec
27 vous, Monsieur King. Ottawa a des douzaines de manifestations
28 beaucoup plus importantes que celle que vous avez organisée

1 chaque année.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ça, ce n'était pas une
3 question.

4 **Me PAUL CHAMP** : Monsieur le commissaire... Monsieur
5 le commissaire, laissez-moi dire que les gens d'Ottawa ont eu
6 simplement une journée jusqu'à maintenant. On a donné une
7 semaine aux gens qui ont organisé le convoi. Les gens d'Ottawa
8 ont respecté leur droit de manifestation et les gens du convoi
9 ont la chance de dire ce qu'ils veulent.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Pardon... un instant... un
11 instant! S'il vous plaît! Demandez que cette personne soit... Moi,
12 je vais m'absenter le temps qu'on enlève cette personne de la
13 salle.

14 **LA GREFFIÈRE** : L'audience reprendra dans un
15 instant.

16 --- L'audience est suspendu à 17 h 56

17 --- L'audience reprend à 18 h 02

18 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. The Commission
19 is reconvened. La Commission reprend.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Un incident malheureux,
21 mais nous allons poursuivre l'audience.

22 Nous entendrons le Service de police d'Ottawa.

23 **Me JESSICA BARROWS** : Je n'ai pas de questions.
24 Merci, Monsieur le commissaire.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : La Police de l'Ontario, la
26 police provinciale?

27 **Me CHRISTOPHER DIANA** : L'OPP n'a pas de
28 questions. Merci, Monsieur le commissaire.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : L'avocat de l'ancien chef
2 Sloly?

3 **Me TOM CURRY** : Non, nous n'avons pas de
4 questions.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Le Gouvernement du Canada?

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me KATHLEEN TANNER :**

7 **Me KATHLEEN TANNER** : Merci, Monsieur le
8 commissaire. Monsieur King, je m'appelle Kathleen Tanner, je
9 suis avocate pour le Gouvernement du Canada.

10 J'ai simplement quelques petites questions à vous
11 poser, basées sur les vidéos qu'on a vus tout à l'heure, c'est
12 une vidéo qui a été enregistrée le 12 février, après que
13 l'information ait été... qu'il y a eu des brochures qui ont été
14 distribuées aux conducteurs et vous avez enregistré une vidéo
15 disant que c'était de fausses informations, que c'était de faux
16 prétendants. Et plus tard dans cette vidéo - et si vous voulez,
17 on peut la regarder - mais vous avez aussi fait référence à
18 l'information dont il était question. C'était en fait basé sur
19 une lettre qui mentionnait le nom de Madame Lich et vous avez
20 dit que jamais Madame Lich n'aurait fait une chose pareille, que
21 vous la connaissiez bien, que vous aviez une bonne communication
22 avec celle et que ça, c'est quelque chose qu'elle n'aurait
23 jamais fait.

24 Alors, ma question est la suivante : avez-vous
25 rencontré quelqu'un de la Ville d'Ottawa?

26 **M. PATRICK KING** : Non.

27 **Me KATHLEEN TANNER** : Et étiez-vous au courant que
28 Madame Lich ou d'autres représentants du convoi aient eu une

1 rencontre avec quiconque avec des représentants de la Ville
2 d'Ottawa?

3 **M. PATRICK KING** : Non, je les évitais.

4 **Me KATHLEEN TANNER** : Et avant de diffuser cette
5 vidéo, avez-vous essayé de communiquer avec Madame Lich pour
6 confirmer si c'était elle qui l'avait fait?

7 **M. PATRICK KING** : Peut-être que oui, peut-être
8 que non parce qu'il y avait de la confusion, on ne savait pas si
9 c'était légitime comme lettre, une lettre authentique et on
10 s'est dit : bon, ça, ce sont des fausses déclarations. Ils ont
11 révisé le document et ils l'ont modifié.

12 **Me KATHLEEN TANNER** : Alors, ma question - parce
13 que plus tôt, vous parliez à l'avocat - et vous avez dit que
14 vous n'étiez pas certains de la véracité de ce document et c'est
15 pour ça que vous avez fait cette vidéo?

16 **M. PATRICK KING** : Oui, parce que j'ai supposé
17 qu'il y aurait justement des lettres de ce genre qui allaient
18 circuler disant que ça venait de telle ou telle personne qui
19 avait un poste d'autorité et j'aurais pensé qu'il y aurait un
20 nom ou une signature ou une en-tête qui disait d'où venait la
21 lettre. Mais à notre connaissance, on ne pouvait pas savoir d'où
22 venait cette lettre.

23 **Me KATHLEEN TANNER** : Justement, c'est ça ma
24 question. Alors, est-ce que vous avez l'habitude de diffuser des
25 vidéos comme ça, sans confirmer...

26 **M. PATRICK KING** : Oui, il y a vraiment une
27 disconnexion entre moi et ... et donc, j'ai agi seul parce que je
28 n'avais pas de contact avec les autres organisateurs.

1 **Me KATHLEEN TANNER** : Merci, c'est tout pour mes
2 questions.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Nous avons ensuite
4 la CCLA.

5 **Me EWA KRAJEWSKA** : Bonsoir, Monsieur le
6 commissaire, Monsieur King. Je suis Ewa Krajewska, je représente
7 l'Association canadienne des libertés civiles et je n'ai pas de
8 questions pour Monsieur King.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, le
10 Democracy Fund for Citizens for Freedom?

11 **Me ANTOINE D'AILLY** : Antoine D'Ailly, pour le
12 groupe Citizens for Freedom - je n'ai pas de questions pour
13 Monsieur King.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Et maintenant, j'ai
15 oublié votre nom, l'avocate de Monsieur King - avez-vous des
16 questions au sujet de la documentation ou des questions que vous
17 aimeriez poser à votre client?

18 **Me NATASHA CALVINHO** : Non, merci Monsieur le
19 commissaire. Je n'ai pas de questions pour mon client.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je suis désolé, j'ai oublié
21 votre nom, je suis désolé.

22 Y a-t-il un contre-interrogatoire? Non, d'accord.

23 Alors voilà, cela termine votre témoignage,
24 Monsieur King et vous êtes libre de quitter.

25 **M. PATRICK KING** : J'aimerais vous demander une
26 chose - il y a... moi, j'ai donné des preuves à la Commission et
27 j'aurais bien aimé que le public soit au courant de cette preuve
28 que j'ai soumise à la Commission.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, bien ça, cela aurait
2 dû être fait à la fin de l'examen de l'interrogatoire. Je ne
3 sais pas s'il y a quelque chose que vous voulez dire, vous avez
4 la parole, mais en dépit de ce que certains disent, on essaie
5 simplement d'aller au fond des choses.

6 **M. PATRICK KING** : Absolument. Je veux simplement
7 montrer aux citoyens canadiens qu'il est important qu'ils
8 comprennent à quel point nous avons de la compassion et de
9 l'amour pour la Ville d'Ottawa et les citoyens d'Ottawa. Et
10 comme je l'ai dit, on m'a présenté comme étant raciste et les
11 vidéos ont été pris hors-contexte. Personne n'a montré ce que
12 j'ai fait de positif parce qu'on avait des agents de police qui
13 étaient là pour nous soutenir, il y avait des résidents qui nous
14 disaient merci aussi et la communauté d'Ottawa nous a respecté
15 et nous a soutenu et nous a dit « On vous entend, on vous
16 comprend ». Donc, je n'ai rien contre la ville d'Ottawa; nous
17 n'étions pas là pour parler à la ville d'Ottawa.

18 Je comprends que les gens pensaient qu'on les
19 ciblait, mais ce n'était pas le cas. Alors, aux gens d'Ottawa,
20 aux gens qui vivent ici, aux membres du Conseil municipal et de
21 la police, je peux dire : nous n'étions pas les méchants. Nous
22 étions simplement des citoyens canadiens en train d'exercer, en
23 train de montrer que nous étions fiers d'être Canadiens et nous
24 sommes de bonnes personnes.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, bien si ça peut vous
26 consoler, il y a d'autres témoins qui viendront témoigner et
27 broser le tableau du Convoi. Alors, nous voulons évidemment
28 entendre tous les sons de cloche pour avoir un portrait complet.

1 Et ensuite, une fois que nous aurons compilé toute la preuve, je
2 tirerai mes conclusions et je produirai un rapport, mais il y
3 aura encore d'autres témoins.

4 Et sur ce, je vais donc lever la séance pour
5 aujourd'hui. Nous avons une grosse journée demain - je pense que
6 demain, nous dépasserons l'heure. Je ne prévois pas avoir de
7 difficultés demain et j'espère qu'il n'y en aura pas parce
8 qu'évidemment, ça ne fait que ralentir la procédure.

9 Donc, nous recommençons demain, à 9 h 30
10 précises.

11 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is adjourned. La
12 Commission est ajournée.

13 --- L'audience est suspendue à 18 h 10

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Wendy Clements, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of the French interpretation to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Wendy Clements, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une transcription conforme de l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Wendy Clements